

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION ☎ (039) 3 24 01
REDACTION 2 53 77 - 3 24 03

Tout va bien pour Apollo-8 dont le départ a eu lieu samedi à 13 h. 51

CAP SUR LA LUNE

Samedi, à 7 h. 51 locales (12 h. 51 gmt, 13 h. 51 heure de Paris) la cabine spatiale Apollo-8 avec trois cosmonautes à bord a été lancée de Cap Kennedy, en Floride, par la fusée Saturne-5 pour le premier vol humain sur orbite lunaire jamais réalisé. Les trois cosmonautes sont : colonel

Frank Borman, capitaine James Lovell, commandant William Anders. La durée prévue du vol est de 147 heures. L'objectif : dix révolutions autour de la Lune à une altitude de 110 km. environ, le 24 décembre. Le départ a eu lieu à l'heure exacte prévue par le programme Apol-

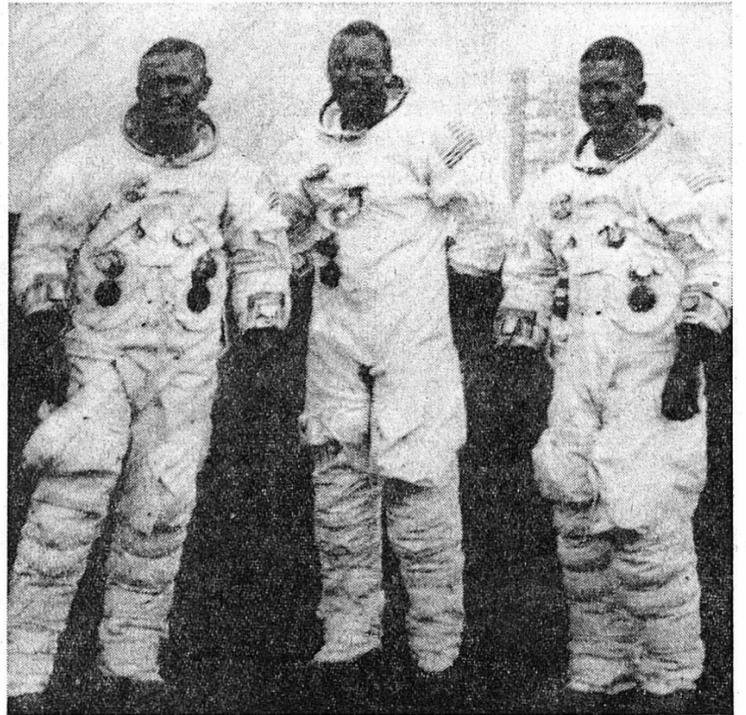
lo. Le retour doit avoir lieu le 27 décembre, dans le Pacifique.

13 h. 04 gmt : Apollo-8 est sur orbite terrestre provisoire (périogée : 183 km., apogée : 191 km.) où l'a placé l'allumage du deuxième étage de la fusée. Tout se déroule parfaitement.

15 h. 42 gmt : Apollo-8 prend la direction de la Lune, après allumage du troisième et dernier étage de la fusée.

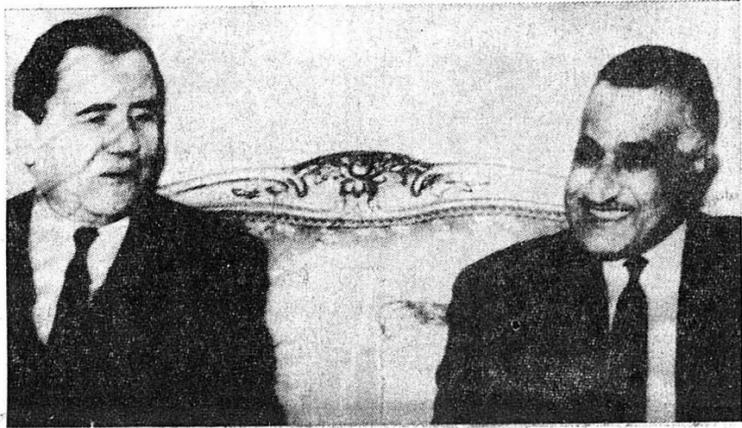
16 h. 00 gmt : Fin de l'opération de passage de l'orbite terrestre à la trajectoire lunaire et décrochage du troisième étage. « Tout va bien. Nous avons atteint la vitesse de 10.058 mètres-seconde », déclare laconiquement le colonel Borman. Le trajet « aller » vers la Lune durera un peu plus de 66 heures. (afp)

• D'autres détails sont en dernière page



C'était il y a quelques jours : de gauche à droite, Frank Borman, James Lovell et William Anders. (bélino AP)

Résoudre le conflit du Proche-Orient



Le président Nasser (à droite) s'est entretenu hier pendant cinq heures avec le ministre des Affaires étrangères d'URSS, M. Gromyko. Des observateurs estiment que leurs propos ont eu pour thème une nouvelle tentative soviétique de résoudre le conflit du Proche-Orient. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue des conversations qui eurent lieu à la résidence du président Nasser. Les milieux officiels se sont

catégoriquement refusés à faire des commentaires sur cette réunion.

Toutefois, on souligne dans certains milieux bien informés de la capitale égyptienne que Moscou désire réexaminer la situation en République arabe-unie et au Proche-Orient avant que la nouvelle administration américaine ne prenne la direction des destinées des USA.

(reuter, bélino AP)

Quand c'est aux piétons... de passer!

S'il vous arrive de vous promener en forêt cet hiver, vous n'aurez certainement pas l'occasion de faire une telle rencontre! C'est en effet dans un parc, en Allemagne, que vivent ces lions. En profitant d'une

semi-liberté, ils s'en sont donnés à cœur joie dans une neige... insolite pour eux! (bélino AP)



Dans les Alpes vaudoises
Skieuse emportée
par une avalanche

• Lire en page 11

Violente attaque des Viets près de Saïgon

Préparatifs de l'offensive depuis si longtemps attendue sur Saïgon ou effet de diversion, un détache-

ment vietcong fort de quelque 400 hommes a attaqué dans la nuit de samedi à dimanche un camp de fantassins américains à 64 kilomètres au nord-ouest de Saïgon.

Le bilan traduit la violence des combats : 81 maquisards tués, et dans le camp américain 17 morts et 12 blessés.

Au bout de 6 heures et après l'intervention de renforts, les assail-

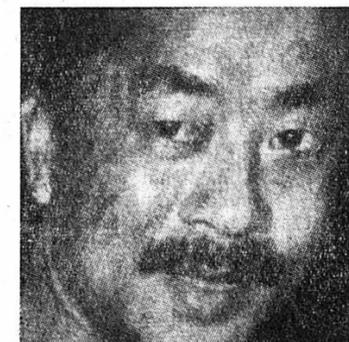
lants ont été repoussés. Il s'agit de la plus dure bataille depuis le 14 novembre. (upi)

• NOS AUTRES INFORMATIONS EN DERNIÈRE PAGE.

Naufrage dans la mer des Antilles

La goélette britannique «Federal Queen», ayant 80 personnes à bord, a fait naufrage dans la nuit de samedi à cinq milles de la côte de Trinidad. La moitié des personnes qui se trouvaient à bord ont réussi à gagner le rivage à la nage ou à flotter jusqu'à l'arrivée des secours.

Les garde-côtes de Trinidad ont annoncé que sur les 80 passagers, on compte 40 rescapés, 20 noyés et 20 disparus.



Le vice-président Ky qui vient de rentrer à Saïgon ne sait encore s'il retournera à Paris; il a expliqué qu'il avait des difficultés de langage. (bélino AP)

Poids et haltères: sérieux renfort pour les Loclois

• Lire en page 5

TROP TARD POUR BIEN FAIRE!

Récemment, le Conseil national a accepté par 106 voix contre 18 — pourquoi compte-t-on toujours autant d'absences ou d'abstentions des parlementaires fédéraux qui sont tout de même 200? — une demande de crédit de 60 millions pour la construction d'immeubles administratifs à Berne. Ce projet a finalement été voté, après de nombreuses discussions, et des oppositions valables, parce qu'il était trop tard pour le modifier. Cette décision est malheureusement représentative de situations qui se répètent trop souvent chez nous, chaque fois que le pouvoir exécutif met le pouvoir législatif, et par lui le peuple, devant le fait accompli.

La politique du fait accompli? Nous ne découvrons rien en en parlant aujourd'hui, car elle existe depuis fort longtemps, mais les proportions qu'elle a prises, ces dernières années, ont certainement

découragé beaucoup de citoyens à accomplir leurs devoirs civiques et porté progressivement un coup au crédit du parlementarisme.

Trop tard pour bien faire! Cette formule deviendrait-elle un principe politique? Et, en fait, est-il nécessaire d'aller à Berne pour trouver d'autres exemples que celui cité ici?

Le principe de la construction d'une usine d'incinération a été soumis au Conseil général en avril 1968. Personne ne pouvait le combattre, car il s'agissait incontestablement d'une entreprise d'intérêt public. Mais en décembre, la décision, c'est-à-dire le passage du principe aux actes, a dû être prise immédiatement, sans possibilité de renvoi à une commission, pour que «les commandés puissent être passés». L'affaire tourne sur des millions, l'implantation de l'usine relève de la salubrité publique, la population, dans son ensemble, y

est intéressée. Le temps passe vite, d'accord; mais d'avril à décembre...

On nous dira que le référendum existe, lorsque les électeurs, et les électrices dans le cas particulier, doublés de contribuables, ne sont pas satisfaits d'une décision du Conseil général. On a vu alors un parti d'opposition y renoncer parce que c'était bientôt Noël, et qu'en ces temps de fête...

A la dernière séance du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, le porte-parole du groupe de la gauche a eu cette phrase sibylline: «Il est plus facile de couper dans les chiffres que dans la réalité».

Cette image a peut-être un sens que, dans notre naïveté politique, nous ne comprenons pas!

Par contre, ce que nous avons, c'est qu'avec la politique du fait accompli, il est facile de se couper de la réalité politique représentée par l'ensemble du peuple.

Pierre CHAMPION.

Fin en page 2.

Notes D'UN PASSANT

Lorsqu'on arrive à une fin d'année, on ne se demande pas seulement comment on l'enterra: au son du tambour ou de l'accordéon? Au blanc ou au rouge? Ou à tous les deux? Voire en payant ses impôts, ce qui pourrait bien être le cas cette fois-ci...

On se pose, en effet, de graves et multiples questions.

L'ai-je bien défendue? A-t-elle été heureuse ou malchanceuse?

Bien ou mal remplie?

Et l'on conclut généralement par la question capitale: «Faut-il ajouter des années à la vie ou de la vie aux années?»

Personnellement je n'ai jamais hésité, et les quatre ou cinq lecteurs fidèles que je compte dans ce journal ne se font, à mon sujet, aucune illusion. Je suis un partisan résolu de la qualité de vivre et non de sa longueur. Pourquoi vouloir à toutes forces ajouter des années à la vie si l'on n'est pas capable d'y mettre un intérêt vital? De la rendre digne d'être vécue par les joies et les tourments qu'elle vous apporte? Par l'accomplissement d'un rêve ou d'une ambition? Par la satisfaction que procure le travail qu'on aime? Voire par le sentiment d'être utile à quelqu'un ou à quelque chose, ne serait-ce qu'aux sociétés auxquelles on paye des cotisations...

Et puis il y a ce fameux conseil du poète: «Cueillons les roses de la vie!»

Voilà... Bien entendu en prenant garde aux épines et en évitant de se perdre dans le brouillard. Les pneus à neige sont toujours recommandés lorsqu'il y a du verglas...

Bref, je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on remporte la victoire en gagnant du temps, qui se font greffer un cœur neuf ou congeler pour revivre dans un siècle.

Le mien me suffit. Même si en ayant vu le commencement je n'en verrai sûrement pas la fin. Le père Piquerez.

Sauver, premier souci des sapeurs-pompiers



On distingue les hommes des premiers-secours avec à l'arrière-plan le nouveau camion-échelle. Les sapeurs sont équipés du nouveau casque, qui remplacera prochainement l'ancien. (photo Ph. B.)



Démonstration des moyens d'intervention d'un centre de secours. (Ph. B.)

« Pourvu qu'on n'ait jamais l'occasion de l'utiliser vraiment ». C'est par ces mots que M. Jacques Béguin, conseiller communal a conclu le discours par lequel il annonçait la remise au corps des sapeurs-pompiers de leur nouveau camion-échelle. Paradoxal ? Non. Ce camion est dans une large mesure garant de la sécurité des gens pris dans un incendie. Son existence est nécessaire, mais on ne peut que souhaiter qu'aucun incendie ne soit suffisamment grave pour que des vies humaines soient en danger.

MM. Louis Genilloud, président du Conseil général, André Sandoz, président du Conseil communal, Robert Moser, Jacques Béguin, Maurice Payot, conseillers communaux, Gicot représentant le président du Conseil d'Etat Carlos Grosjean, Eisenring, conseiller communal du Locle, Haller, président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers honoraient de leur présence cette cérémonie-démonstration.

Nous avons déjà parlé dans ces colonnes de la nouvelle échelle. Remarquable moyen de sauvetage, stationnée à La Chaux-de-Fonds, elle est également à la disposition du corps des sapeurs-pompiers du Locle. (Les calculs ont été faits : en 11 minutes, elle peut entrer en action dans cette dernière ville). Dépliée, elle atteint la hauteur de 30 mètres. On se sent néanmoins en parfaite sécurité, dans la nacelle, lorsqu'elle se promène au niveau du septième étage. C'est tout au moins ce que nous ont affirmé MM. Béguin, Moser, Payot, qui ont tenu à en être les passagers.

Sauver, bien sûr, constitue le but premier des sapeurs-pompiers, comme le relève le commandant du bataillon de La Chaux-de-Fonds, le major Grisel. Mais il faut aussi prévenir. Dans cet ordre d'idée, les spectateurs qui avaient affronté la pluie de samedi après-midi ont pu se convaincre que même une citerne de mazout laissant fuir le liquide ne prenait pas au dépourvu les professionnels et volontaires de la lutte contre le feu. Un exercice n'était pas prévu au programme, mais c'est peut-être celui qui a le plus enthousiasmé ceux qui y ont participé : sous la direction du capitaine Kohler, une jeune fille est allée, par l'extérieur, offrir à un officiel hospitalisé, un bouquet de fleurs. Nous sommes persuadés que M. Charles Roulet, conseiller communal, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a reçu avec plaisir le bouquet sur son balcon à l'hôpital.

Une collation fut ensuite servie aux participants, au cours de laquelle le major Grisel donna la parole à plusieurs de ses invités, en leurs demandant de faire leurs critiques. Tant M. Genilloud, que M. Gicot, que M. Eisenring, que le major Dubois, commandant des sapeurs-pompiers du Locle, que M. Sandoz, ne firent à propos du nouvel engin, et de ceux qui le manipulent que des louanges. Avec raison. Car si l'investissement est important, la rentabilité ne peut s'estimer en argent. Sauver des vies humaines est plus important que faire des bénéfices. Ph. B.

LA SAGNE

Voiture dans un talus Une blessée

M. V. F., des Foulets, roulait en voiture hier vers 2h30 sur la route menant de La Chaux-de-Fonds à la Sagne.

A la Sagne-Eglise, à proximité du numéro 156, la voiture dérapa sur la route verglacée, monta sur le talus, faucha un poteau électrique pour finalement s'arrêter contre la barrière d'une ferme.

La passagère du véhicule, Mlle Pierrette Thévenaz, souffrant d'une commotion cérébrale et de diverses contusions, a été transportée à l'hôpital.

Les dégâts matériels sont importants.

Suite de la 1^{re} page

Trop tard pour bien faire !

L'esprit civique se désagrège ; au stade de l'exécutif, la technocratie impériale prend le pas sur la magistrature ; la démocratie directe perd tout son sens !

La sagesse populaire le dit pourtant bien ! « Il n'est jamais trop tard pour bien faire ! »

Pierre CHAMPION.

Fête de Noël pour les enfants de La Sombaille

Des saynètes, dont : « La quête des hommes », « Noël dans la rue », « Impromptu de Barbe-Bleue » ont animé, samedi soir, la fête de Noël des enfants de La Sombaille. Des tout petits aux plus grands, chacun eut à cœur de montrer ses talents d'acteurs, de conteurs et de chanteurs. Les parents et amis qui, nombreux, étaient venus assister à cette fête préparée à leur intention, applaudirent chaleureusement leur progéniture.



Un conte africain de Blaise Cendrars où le tisserand dont les toiles ont été dévorées par un animal, se plaint au sorcier qui ne fait preuve d'aucune diligence pour retrouver le coupable, tous les animaux se déclarant innocents.



« La Quête des hommes ». Tous, même les avarés, les despotes et les profiteurs ressentent à Noël le mystère de la Nativité. (photos Impartial)

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

LUNDI 23 DÉCEMBRE

Bibliothèque de la ville : 10 h. à 12 h., 16 h. à 19 h., 20 h. à 22 h., exposition « Autour de la grève générale de 1918 ».

Parmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Robert, Léopold-Robert 66. Esuite cas urgents, tél. au No 11.

Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)

Feu : Tél. No 18.

Police secours : Tél. No 17.

COMMUNIQUÉS

Bientôt la revue de Nouvel-An au Théâtre.

Oui ! Jean Davan et sa compagnie du Concert Mayol seront — à nouveau — sur la scène de théâtre pendant les fêtes de l'An. Des filles splendides... des costumes chatoyants, des tableaux somptueux, des sketches d'actualité signés : P.-J. Vaillard, Pierre Dac, Christian Vebel, Georges Bernardet font de la revue « Hit parade aux nues ! » le spectacle rêvé des fêtes de l'An. Consultez le journal du 26 décembre.

Le marché aura lieu mardi.

Le jour de Noël tombant sur un mercredi, le marché aura lieu mardi 24 décembre, selon l'horaire habituel (fermeture 13 heures). Ville de La Chaux-de-Fonds.

68.100.1.021

VOS
économies
seront
judicieusement
placées

sur un livret de dépôt
ou de placement
du **Crédit Suisse**

le **Crédit Suisse** —
le conseiller qu'il vous faut

CRÉDIT SUISSE

24
HEURES
EN
VILLE

Voiture dans une vitrine

Hier peu après 1 h. M. D.S., de la ville, roulait sur l'avenue Léopold-Robert. Peu avant le magasin VAC, la machine dérapa sur la route verglacée, monta sur le trottoir et s'écrasa contre la façade du magasin, brisant une vitrine.

Pas de blessé, mais importants dégâts matériels.

Soirée-concert du club Patria

Samedi soir, les accordéonistes bleus, noirs et blancs du club Patria organisaient à la fois leur soirée annuelle et leur concert. Malheureusement, de nombreux membres étaient malades, et ce regrettable état de fait a contraint les responsables à annuler la présentation de la pièce de théâtre qui figurait au programme.

Qu'en est-il de l'accordéon ? cet instrument, éminemment populaire, est défendu avec persévérance par les musiciens et leur directeur, M. Gullod. Peut-être regretterons-nous que ce qui constitue un domaine d'expression attachant pour cet instrument, la valse-musette et la java, n'aient pas été honorés comme ils le mériteraient. Il faut cepen-

dant reconnaître que le but visé par le club Patria semble différent. Ses membres se consacrent à l'interprétation de style classique, à l'interprétation orchestrale, genre beaucoup plus élaboré qui nécessite un grand travail de préparation. Le résultat, nous l'avons constaté samedi soir, correspond à l'objectif que s'est fixé le directeur. L'ensemble est cohérent, et la jeunesse de certains musiciens ne nuit en aucune façon, bien au contraire, à la bonne qualité du résultat.

Un bal, mené avec la fougue qu'on leur connaît par Jacques Marjo et l'orchestre Ambiance, suivit le concert. Le club Patria a marqué la fin de l'année de fort belle manière.

Ph. B.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je m'abonne à

« L'IMPARTIAL - Feuille d'Avis des Montagnes »

pour une période de

- 3 mois à Fr. 14.25
- 6 mois à Fr. 28.25
- 12 mois à Fr. 56.—

* Soulignez ce qui convient

Nom : _____

Prénom : _____

Rue et No : _____

Localité : _____

No post. : _____

Signature : _____

Prière d'adresser ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes à « L'IMPARTIAL Feuille d'Avis des Montagnes » 2301 La Chaux-de-Fonds

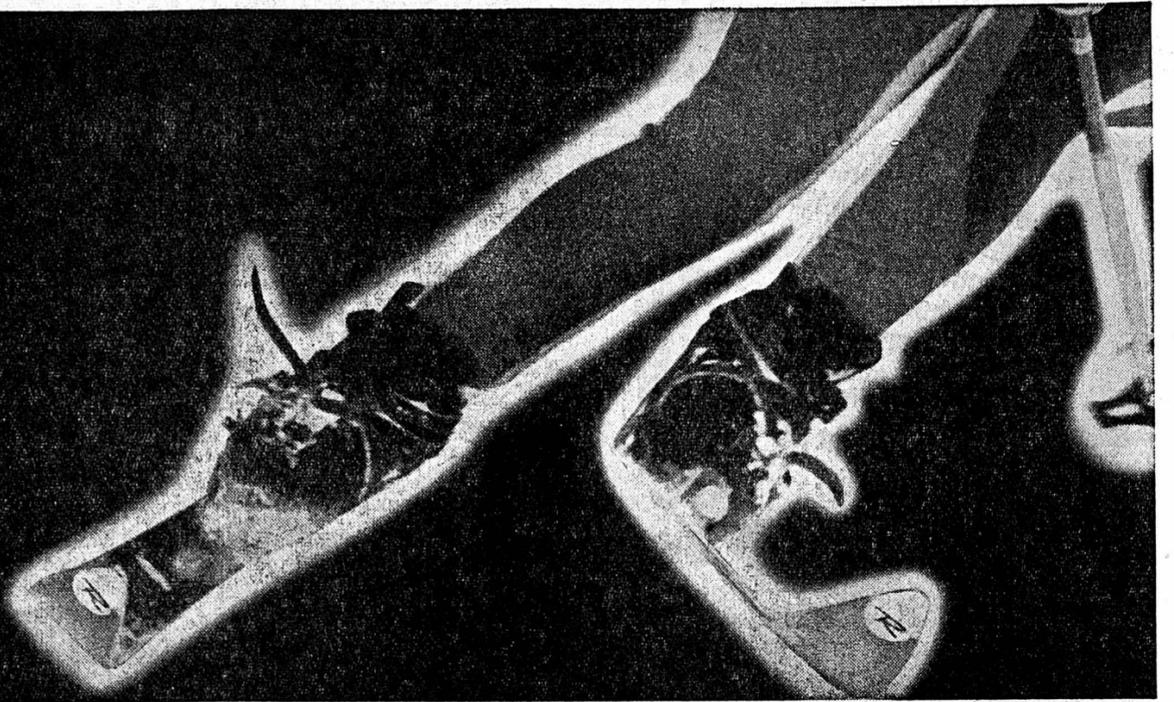
D
CHAMPION OLYMPIQUE

D
CHAMPION DU MONDE

R
1^{ER} EN COUPE DU MONDE

R
C'EST LE SKI

R

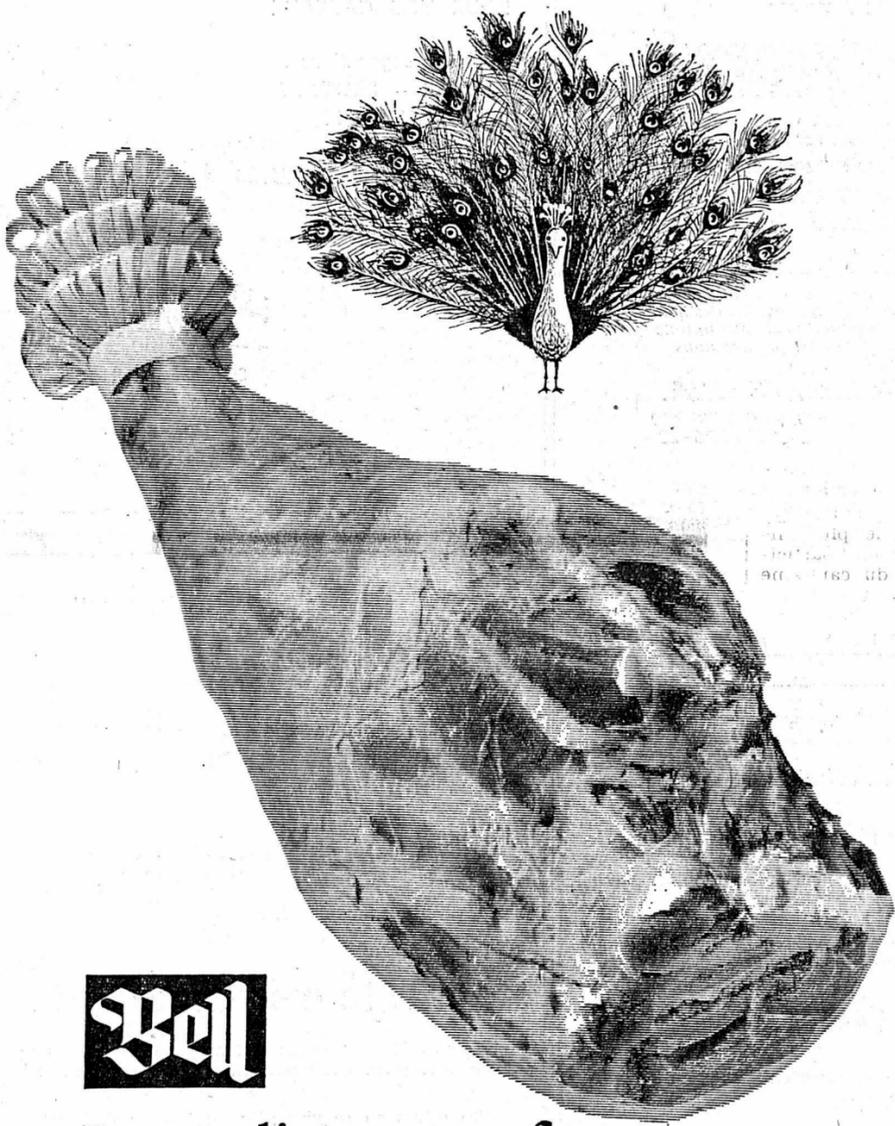


Plastiques

Rossignol GT Fr. 548.- Grand tourisme
 Rossignol Strato Fr. 498.- Compétition
 Rossignol Stratix Fr. 398.- Allround
 Rossignol Concorde Fr. 288.- Allround

Metal

Allais Major RS Fr. 518.- Compétition
 Allais Major K Fr. 458.- Allround
 Allais Olympia Fr. 348.- Grand tourisme
 Rossignol, un ski pour tous!



Bell

La qualité: notre fierté

Les magasins de textile seront ouverts le 26 décembre

À L'EDELWEISS	CANTON	ORLANDO
AU GAGNE PETIT	DUCOMMUN SPORT	PERRENOUD JOHN
AU PETIT LOUVRE	EXCELSIOR	PRIMENFANCE
AU TIGRE ROYAL	GERBER TROUSSEUX	RIES, ELLE ET LUI
AUX TRAVAILLEURS	HECKLÉ FOURRURE	V. A. C., R. JUNOD
BELDONA	HODEL CONFECTION	AU VIEUX MOUTIER Le Locle
BERNATH BOUTIQUE	KERNEN SPORT	
	LYSAK BERNARD	

Afin de compenser les heures supplémentaires de travail du mois de décembre, les magasins sus-indiqués seront fermés du 31 décembre 1968, à 18 heures, au lundi 6 janvier 1969, à 13 h. 30

Nous cherchons à acheter livres anciens et d'art ainsi que livres d'enfants, Jules Verne, contes, etc. Tél. (038) 3 14 49.

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution

EXEL

Ouvert le samedi matin

BANQUE EXEL
 Avenue Léopold-Robert 88
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 3 16 12

Sommelière

est demandée au plus vite.

RESTAURANT DU REYMOND, tél. (039) 2 59 93.

JE PAIE CHER

voitures accidentées

avec ou sans douane, modèles récents.
 Pierre Gross, 2013 Colombier (Neuchâtel)
 Téléphone (038) 6 21 73

AVIS

Durant les fêtes de nouvel-an nous sommes à votre disposition en permanence avec service renforcé
RÉSERVEZ VOS COURSES À L'AVANCE

TAXIS JURASSIENS



RADIO TÉLÉPHONE

Stationnement Gare CFF

Maurice MONNET

Hôtel-de-Ville 17

La Chaux-de-Fonds



Dégustez les

BIÈRES DE FÊTES
BOCK-BIER

de la brasserie SALMEN Rheinfelden

E. Dursteler-Ledermann S. A.

Crêtets 89 — La Chaux-de-Fonds — Tél. 3 15 82



Entre Noël et Nouvel An, meilleure période d'achat chez Pfister ameublements! Ouvert sans interruption également jeudi 26 déc. 1440 BI

**Jamais le choix n'aura été si varié,
si avantageux que pendant ces jours!**

Examen libre des nouveaux et très intéressants
modèles de printemps 69!

Prix Pfister — prix étudiés — prix avantageux!

- Garde-meubles gratuit — paiement après livraison
- Livraison gratuite — chaque semaine dans toute la Suisse
- Essence gratuite / billet CFF remboursé pour tout achat dès Fr. 500.—
- Rabais sur articles transportés par vos soins

Pfister ameublements sa BIENNE

PLACE DU MARCHÉ-NEUF

devant la maison — Tél. 032 / 3 68 62
Lundi matin fermé

8 étages



Fabrique-Exposition et Tapis-Centre SUHR

Essence gratuite/Billet CFF
pour achat dès Fr. 500.—

1000

Egalement ouverte
samedi et lundi

Sortie de l'autoroute:
AARAU — SUHR



Une machine à écrire suisse HERMES dans chaque foyer

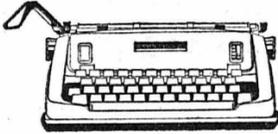
HERMES

LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE



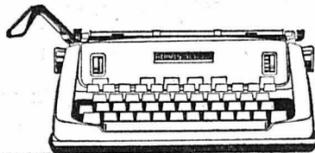
Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret

Fr. 248.—



Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret tout métal

Fr. 395.—



Modèle 3000, la grande portable possédant tous les raffinements de la machine de bureau: tabulateur, marqueurs éclairés visibles, etc.; coffret tout métal

Fr. 560.—

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond

La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ☎ 039 / 3 82 82
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ☎ 038 / 5 44 66
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ☎ 038 / 5 44 66

Mode TARDITI

Marché 4 (1er étage) LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 2 39 62

BELLE COLLECTION D'HIVER

EN CHAPEAUX FEUTRE
VELOURS - ASTRAKAN - VISON

Notre joli assortiment en bas, gants.
Foulards et écharpes pour messieurs.

Et toujours à votre service pour vous satisfaire selon vos désirs

CRAVATES ET COLLIERS DE VISON

OUVERT LE LUNDI

Si, par hasard,
vous avez besoin

d'argent

...cela ne signifie pas
encore que vous devez
entamer vos économies,
tant s'en faut!

Un bon conseil:

Votre réserve doit être préservée. Mais réalisez votre projet quand même. Le Prêt-Rohner est là pour cela. Ainsi vous pourrez profiter des bonnes occasions en temps opportun et votre fortune restera intacte. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.

8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir,
récemment introduit pour vous. Télé-
phonez sous No 071 23 39 22 entre 19 h.
et 21 h. et nous vous donnons tous les
renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner
accorde des prêts rapides, discrets et
favorables.

Nom: _____

Rue: _____

Localité: _____

L/337

La Fabrique des montres et chronomètres
ERNEST BOREL
NEUCHÂTEL, Maladière 71

engagerait pour début janvier 1969

emboîteur- poseur de cadrans

habile et consciencieux, pour travail
en fabrique.

Faire offres écrites ou se présenter.

POUR VOS CADEAUX

quelques suggestions...
BROCHÉ - BROCAT
SOIES FANTAISIE
DENTELLES
DERNIÈRES NOUVEAUTÉS



SOIERIES - LAINAGES
Av. Léopold-Robert 31
1er étage
Tour du Casino



EBAUCHES TAVANNES S.A.
Maison affiliée à Ebauches S.A.

engagerait pour début 1969

personnel féminin

pour divers travaux d'atelier

contrôleurs statistiques

personnes désirant se perfectionner pour obtenir une
place à responsabilités seraient formées par nos soins.

Faire offres ou se présenter au Bureau d'Ebauches
Tavannes S.A., rue H.-F.-Sandoz 62, 2710 Tavannes,
tél. (032) 91 36 36.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 86

Theresa
CHARLES

INDISFANE

Editions de Trévise
(Droits réservés
Opéra Mundi)

— Ro... ? Roland... Rodney... Roger... Robert...
cital-je fiévreusement. Roderick... Roscoe. Non,
ce n'est pas ça Oh, Ralph, dis-le-moi!

— Pourquoi ?
Je ne surs que répondre, ne pouvant expli-
quer mon désir passionné de le savoir. Je
m'étais toujours dit que si j'y parvenais, je
pourrais peut-être le rencontrer. Mais à pré-
sent, même s'il existait, à quoi me servirait
de faire sa connaissance? J'étais la femme
de Ralph et j'avais promis que je renoncerais
«à tous autres» pour me consacrer seulement
à lui. Même si je savais où était situé le vil-
lage de mon rêve, je ne pourrais m'y rendre.
Ma place ne se trouvait plus là-bas, mais ici,
auprès de Ralph.

Des larmes commencèrent à inonder mes
joues.

— Vas-tu cesser, ou bien es-tu complète-
ment folle? jeta Ralph d'une voix exaspérée.
Toutes ces histoires pour un rêve!

— C'est toi qui as fait des histoires, pas
moi. Pourquoi m'as-tu réveillée? Pourquoi ne
me laisses-tu pas tranquille?

— Cela aurait certainement mieux valu.
Sur ces mots, il éteignit la lumière et s'al-
longea. Je m'étendis également, frissonnant
et sanglotant. Mon rêve m'échappait et j'avais
fâché Ralph. C'était notre première fois que
je le voyais en colère et je me sentais indicie-
blement désolée et délaissée.

il reposait à côté de moi, mais bien seul
dans son coin. Peut-être souhaitait-il vraiment
ne m'avoir jamais épousée? Pourquoi m'étais-
je montrée aussi obstinée et avais-je fait
preuve d'un tel manque de tact? Je n'avais
pu lui faire comprendre l'importance que ce
rêve représentait pour moi, je l'avais rendu
jaloux en insistant pour apprendre ce nom
et je l'avais irrité avec mes larmes. Il allait
maintenant se rendormir et ne plus penser
à moi. Peut-être, en s'éveillant, serait-il froid
et distant et ne m'embrasserait-il pas pour
me réveiller comme il le faisait ordinaire-
ment!

J'essayais de ne plus penser, mais je ne
pus y réussir. Je tâtai désespérément sous
mon oreiller pour y prendre mon mouchoir
et ne le trouvant pas je me mis à renifler.

Tout à coup, les bras de Ralph se serrèrent

autour de moi, me rapprochant de lui.

— Ne pleure pas, Kilmeny, dit-il en em-
brassant ma joue mouillée.

Ses bras me parurent chauds, forts et récon-
fortants. J'enfouis mon visage dans le creux
de son épaule et dis d'une voix étouffée:

— Je t'aime, Ralph, je t'aime. Dis, ne cesse
pas de m'aimer.

— Comme si je le pouvais, petite folle! Mais
pourquoi clamer un prénom d'homme au mi-
lieu de la nuit!

— Je ne veux plus de lui, Ralph. Je ne
désire que toi.

Ces mots étaient plutôt destinés à me con-
vaincre moi-même, mais ils parurent satisfaire
Ralph. Il me tint bien serrée et caressa mes
bras nus glacés.

— Oui, il faut m'aimer, Kilmeny, murmura-
t-il, sa joue contre la mienne. Je veux te
garder...

CHAPITRE XVIII

La voix de M. Barr allait crescendo. J'i-
gnorais qu'une voix humaine puisse résonner
aussi fort et avec tant d'apreté. Elle traversait
ma tête endolorie comme le disque usé et
strident d'un vieux phono. Et je ne pouvais
l'arrêter.

Que pouvais-je dire? J'avais commis une
erreur, une énorme faute d'étourderie sur
un important document. Je ne cessais de
répéter: «Excusez-moi», depuis cinq minutes,
mais M. Barr continuait à exiger une expli-

cation qu'il m'était impossible de lui fournir.
«Je me sens très mal, sérieusement grippée. Je
suis sûre que j'ai de la fièvre et je devrais
être au lit...»? Non, ça ne convenait pas. Il
demanderait pourquoi je n'y étais pas restée.
Je ne pouvais non plus le lui dire: «Parce
que Muriel se serait empressée de venir me
voir comme elle fait toujours quand je suis
malade; Madame Waller n'aurait pu dire que
j'étais sortie et que Muriel aurait découvert
qu'au lieu de vivre chez Madame Waller je
partageais l'appartement de votre chef de
bureau...»?

Il était plus sage de ne rien répondre, de
refouler les larmes qui montaient à mes yeux
et de prier pour que l'orage passe rapidement.

Pourquoi Audrey Thomas remuait-elle des
papiers de cette irritante façon? C'était sa
faute, après tout! Elle avait propagé la grippe
au bureau, étant une de ces enrégées qui
attrapent tous les microbes mais jamais au
point d'en être vraiment malades; elle se
contentait de contaminer tout le monde, sauf
Ralph, naturellement, qui était apparemment
immunisé contre tous les maux. Mais Phyllis
Carter était si malade qu'elle devait rester
une semaine chez elle, et Eddie Barr avait
profité de son début de grippe pour prendre
un peu de vacances. Fait étonnant, M. Skelton
avait également attrapé le virus, mais avec
complication de bronchite et il était également
absent.

(A suivre)

Procès-verbal de la dernière séance du Conseil général

IV

Présence de M. Claude-Henri Chabloz, président ; 38 membres sont présents ainsi que le Conseil communal in corpore ; 3 membres excusés : MM. Laurent Donzé, Michel Ducommun et Hubert Maradan.

Vente de terrain à la rue de la Colline

M. JEAN-PIERRE DUBOIS déclare que le groupe PPN approuve les rapport et arrêté soumis. Il demande une nouvelle fois la mise à jour des plans qui sont joints aux rapports de vente de terrains.

M. ROBERT CASTELLA : le groupe socialiste approuve cette vente de terrain. Il désire obtenir quelques renseignements au sujet de l'existence d'un droit de vue d'un propriétaire du secteur du Communal. En outre, est-il exact qu'un groupe de citoyens attend la réponse à une demande d'achat de terrain présentée en octobre dernier ? Ce retard serait, semble-t-il, dû à une question d'orientation du futur immeuble.

M. FREDERIC BLASER, conseiller communal, indique une fois pour toutes à M. Dubois que les plans fournis à l'appui de toute demande de terrain doivent permettre aux conseillers généraux de se rendre compte de la situation du terrain. Le fait que tous les immeubles récemment construits ne figurent pas sur les plans n'est pas de nature à compromettre le but recherché. Toutefois, si cette façon de procéder n'est pas suffisamment compréhensible, nous envisagerons l'expédition de plans mis à jour.

Répondant à M. Castella, M. Blaser indique qu'une toute récente requête de financement, posée par ce même groupe de citoyens, a aussitôt été transmise à l'autorité cantonale. Par ailleurs, le Conseil communal ne cherche nullement à contrecarrer le projet des intéressés. Néanmoins et à la suite de la décision du Conseil général, refusant la vente d'une parcelle de terrain dans le secteur des Primevères, l'exécutif tient à ce que la Commission d'urbanisme examine le plan de lotissement de ce secteur avant de signifier réponse aux intéressés.

Il est exact que, lors de la vente de terrain à la commune, l'ancien propriétaire de l'immeuble Communal 20 s'est réservé un droit de vue qui a donné lieu à l'inscription d'une servitude. Dans le cas précis, la construction projetée se trouve à l'écart de la limite de ce droit. La prise en considération du rapport est approuvée à l'unanimité. Il en est de même de l'arrêté autorisant le Conseil communal à vendre une parcelle de terrain à la côte de la Jaluse (environ 1300 m²) à 4 fr. 50 le m², à M. Michel Jeanneret domicilié au Locle.

Usine régionale d'incinération des ordures ménagères à La Chaux-de-Fonds (Cridor SA)

M. FREDERIC BLASER, conseiller communal, communique la prise de

position de l'exécutif, confirmée dans sa lettre du 2 décembre 1968 adressée au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. Il est question notamment que cette dernière commune s'engage à assumer intégralement les frais supplémentaires éventuels et futurs pouvant découler d'une obligation d'améliorer les installations existantes ou de déplacer la station.

D'autre part, il a été demandé que les trois villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Saint-Imier garantissent, vis-à-vis des banques, la totalité de l'emprunt de 8 millions de francs. Consécutivement à certaines remarques, le Conseil communal propose de limiter ses engagements en garantissant uniquement sa part proportionnelle à l'emprunt calculée en fonction du nombre d'habitants à fin 1967 et représentant un montant maximum de 1.600.000 fr.

M. ROBERT CASTELLA : le groupe socialiste s'est penché avec beaucoup d'intérêt sur ce rapport. De prime abord, nous avons été un peu surpris de la soudaineté avec laquelle les communes des Montagnes s'étaient décidées à passer à cette réalisation. Toutefois, les explications fournies nous ont permis d'admettre le bien-fondé de la création de cette usine régionale, qui, à longue échéance, évitera des investissements plus considérables que ceux qui nous sont demandés ce soir.

Le groupe socialiste applaudit à toute initiative visant à résoudre certains problèmes en commun avec la ville de La Chaux-de-Fonds. Il espère que cette collaboration se manifestera également en d'autres occasions, par exemple pour l'Ecole technique supérieure.

En résumé, le groupe socialiste votera les rapport et arrêté soumis.

M. MARCEL CLEMENT : au moment même où d'importantes mesures sont prises pour lutter contre la pollution de l'eau, il serait ridicule, à la veille de la réalisation d'une telle usine, de ne pas prendre les dispositions nécessaires afin que les habitants du quartier ne soient pas incommodés par des odeurs nauséabondes ou par des retombées de déchets poussiéreux. C'est la raison pour laquelle le groupe POP propose le renvoi du rapport à une commission à laquelle il serait loisible de se déplacer à Lugano pour procéder à la visite d'une installation similaire.

M. SIEGFRIED FLUCKIGER rappelle d'abord que l'effort financier qui est consenti par la commune en faveur de l'épuration des eaux représente environ 7 millions de francs. Au nom du groupe PPN, il est d'avis qu'il faut saisir l'occasion offerte de participer, avec la ville de La Chaux-de-Fonds et d'autres communes, à la création de ce projet qui semble favorable.

Nous tenons à obtenir des assurances, en ce sens qu'aucun dépassement important du devis estimatif de 12,5 millions de francs ne se produira. Il désire connaître la durée du mandat des membres du conseil d'administration et suggère de modifier comme suit les premier et deuxième alinéas de l'art. 28 du projet de statuts : « Le conseil d'administration est composé de 9 membres. »

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds en désigne trois. Ceux du Locle et de Saint-Imier deux chacun ; les communes neuchâteloises et les communes bernoises désignent chacune un représentant. »

Sous réserve de ces remarques, le groupe PPN se montre d'accord d'approuver les rapport et arrêté.

M. PIERRE FAESSLER remarque que la commune de La Chaux-de-Fonds qui dispose de trois sièges sur neuf au sein du conseil d'administration, aura la majorité à l'assemblée générale. On pourrait, par conséquent, entrevoir que des décisions pourraient être prises par cette seule commune. De plus, il est d'avis qu'en assemblée générale, toutes les décisions devraient être prises non pas à la majorité absolue des suffrages mais à la majorité des deux tiers. Cette question est laissée à l'appréciation du Conseil communal.

M. FREDERIC BLASER, conseiller communal : nous prenons bonne note des suggestions qui viennent d'être émises. Elles seront examinées le moment venu. La durée du mandat des membres du conseil d'administration sera définie au moment de la constitution de la société. Elle coïncidera avec les périodes législatives de nos communes. En définitive, nous ne pensons pas qu'une divergence d'intérêts puisse se créer au sein des communes majoritaires ou non. Nous pouvons par conséquent

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT Noël des enfants

Depuis quelques jours une grande animation régnait dans les trois classes du village. Des plus petits aux grands l'on travaillait avec ardeur pour donner à la fête scolaire de Noël, l'ambiance chaleureuse et haute en couleur, qui réjouit tant le cœur des adultes.

Déjà plusieurs affiches, toutes originales, annonçaient à la communauté du Cerneux-Péquignot, et aux amis de France, dont plusieurs enfants partagent la vie scolaire suisse, l'événement.

La petite salle communale était pleine à craquer, et l'effervescence qui régnait, était aussi grande sur scène que dans la salle. Avec des moyens restreints, mais grâce à une imagination astucieuse, le plateau s'habillait de décors adéquats, selon les chants, poésies, histoires et saynètes, qui pendant plus de deux heures ont enchanté tous les participants.

Au terme du même spectacle, réjouit tout spécialement pour tous les petits enfants du village, s'est déroulée la traditionnelle remise des cornets. (cl)

admettre l'existence d'une confiance réciproque entre parties.

M. CHARLES HUGUENIN : en cas de renvoi du rapport à une commission, le groupe POP propose qu'une délégation de la commission, formée d'un représentant de chaque parti, procède à la visite de l'usine d'incinération d'ordures à Lugano. Il ne s'agit nullement de déléguer l'ensemble de la commission.

M. JEAN-PIERRE DUBOIS : le budget d'exploitation prévoit une location des terrains de 30.000 fr. par an. Etant donné que ces terrains resteront propriété de la ville de La Chaux-de-Fonds, ne conviendrait-il pas que cette situation fasse l'objet d'une clause statutaire afin d'éviter tout ennui futur ?

M. FRITZ FLUCKIGER : tenant compte que l'implantation de cette usine a suscité à La Chaux-de-Fonds l'opposition d'un parti politique, il est nécessaire d'exposer les motifs pour lesquels cet emplacement a été retenu. Ils présentent en effet certains avantages d'ordre technique qui permettront la réalisation de certaines économies du fait, notamment, de la proximité d'un personnel qualifié. Selon l'ampleur des mesures de sécurité préconisées, on se rend compte en effet que la population domiciliée dans le voisinage de cette usine n'est pas mise en danger.

M. FREDERIC BLASER, conseiller communal : il est entendu que les conditions d'utilisation du terrain seront définies dans un contrat stipulé entre la commune de La Chaux-de-Fonds et CRIDOR S.A. Du côté technique, toutes les assurances ont été données par M. Stücker, ingénieur, lors de la séance d'information de lundi dernier. Elles ont été rappelées dans la presse à la suite d'une communication du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds.

M. JEAN BLASER : malgré toutes les assurances données, il faut néanmoins comprendre les soucis que ressentent certaines personnes à l'idée que cette installation sera créée dans un quartier résidentiel.

M. GILBERT JEANNERET rappelle que les installations similaires de Lugano ont déjà été visitées par les ingénieurs. Dès lors, une nouvelle visite paraît inopportune.

M. ADOLPHE HATT estime, pour sa part, que ce point particulier ressort de la compétence de la ville voisine. Par conséquent, il ne voit pas la nécessité de prolonger cette discussion, ceci d'autant plus que le Conseil communal a pris la précaution d'émettre certaines réserves.

La discussion est close et la prise en considération du rapport est acceptée sans opposition.

La proposition de M. CLEMENT, tendant au renvoi du rapport à une commission est repoussée par 26 voix contre 6.

Enfin et réserve faite des suggestions présentées en cours de discussion, l'arrêté suivant est adopté sans opposition : Le Conseil général de la Commune du Locle,

Vu le rapport du Conseil communal, arrête :

Article premier. — Le Conseil communal est autorisé à participer à la constitution de la société « Centre régional d'incinération des ordures S.A. CRIDOR » dont le but est de construire et d'exploiter une usine de destruction des ordures ménagères, des déchets industriels et d'hôpitaux, des hydrocarbures et des boues des futures stations d'épuration.

Art. 2. — La participation de la commune est limitée aux prestations suivantes :

- 1) Participation au capital social pour un montant maximum de 20.000 fr.
- 2) Garantie d'une part des emprunts, part s'élevant au maximum à 1 million 600 mille francs.
- 3) Participation annuelle aux charges des emprunts pour un montant maximum de 106.000 fr.
- 4) Couverture éventuelle du déficit conformément à l'article 39 des statuts.

Art. 3. — Les statuts de la société CRIDOR S.A., comprenant 43 articles, sont adoptés.

Art. 4. — Les charges financières seront couvertes par le budget ordinaire et la trésorerie courante.

(à suivre)

Nouvelle tenue d'hiver pour les agents de la police locale

Grâce à l'initiative de leur chef, les agents de la police locale revêtiront une nouvelle tenue d'hiver dès le premier jour sec et froid. Elle consiste en un couvre-chef de cuir doublé de fourrure, s'harmonisant parfaitement avec la couleur de l'uniforme et dont les parties recouvrant les oreilles se rabattront de jour sur le sommet afin de ne pas diminuer l'acuité auditive des agents quand ils sont appelés à régler la circulation. Cette coiffure sera toujours portée avec le manteau de cuir. De plus, les agents porteront des pantalons fuseaux comme les skieurs ce qui permet le port de gros souliers ou d'après-ski avec le maximum de protection. Ainsi équipés ils pourront affronter sereinement les degrés au-dessous de zéro.

Innovation dans le service de l'ambulance

D'entente avec le Conseil communal, par M. Henri Eisenring, la Société des samaritains, la police du Locle et les sept communes du district du Locle, une convention a été mise sur pied pour permettre une intervention plus rapide et efficace de l'ambulance dans le district.

Dès 1969, toutes les communes participeront au financement de l'ambulance selon un barème à établir et qui sera fixé au prorata du nombre d'habitants.

Centralisation des Nos 17 et 18

Dorénavant le poste de police du Locle est le centre d'appel des numéros de téléphone 17 et 18 pour tout le district. Ils répondront aux demandes de renseignement concernant les sept communes qui en font partie. Une carthothèque a été établie, qui doit constamment être à jour, concernant les autorités, les services publics, médecins, samaritains, services d'entraide, ecclésiastiques, associations diverses, syndicats, services de transport, etc.

Toutes les villes du canton sont appelées à établir un tel service et Le Locle est la première ville à l'avoir mis au point ; cette tâche a, il est vrai, été simplifiée par le fait que Le Locle se trouve à la fin du réseau téléphonique.

Collision

Une collision s'est produite hier vers 11h40, à la rue de la Côte, entre deux voitures conduites respectivement par MM. B.F., de La Chaux-de-Fonds, et G.C., du Locle. Dégâts matériels.

Aux Billodes

Vu l'abondance de matière nous sommes contraints de renvoyer plusieurs comptes rendus dont notamment ceux ayant trait à la soirée de Noël aux Billodes.

Rédaction du Locle

Rue du Pont 8
Tél. (039) 5.33.31

POIDS ET HALTERES

Sérieux renfort pour Le Locle



Jacky Zanderigo.

A Bâle, le Bâlois Jacky Zanderigo a établi deux nouvelles meilleures performances nationales pour juniors en catégorie mi-lourds. Il a réussi 103 kg. 500 à l'arraché et 133 kg. 500 à l'épaulé-jeté, améliorant chaque fois son propre record d'un kilo. Le junior bâlois a manifesté l'intention de venir apprendre le français au Locle. Une aubaine pour les haltérophiles de la Mère-commune.

Friteuse en flammes

Un début d'incendie a été provoqué hier vers 12h45 aux Tourelles par une friteuse en flammes. Les premiers secours n'eurent même pas besoin d'intervenir, les locataires ayant pu maîtriser ce début d'incendie. Les dégâts sont insignifiants.

MEMENTO

Le Locle

LUNDI 23 DÉCEMBRE

Cinéma Lux : 20 h. 30, Ces dames s'en mêlent.

Pharmacie d'office : Moderne, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale et dentaire : Tél. No 17 renseignera. (Nappelez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)

COMMUNIQUÉS

Fermeture pendant les fêtes de la patinoire du Communal.

Veille de Noël, à 16 h. ; Noël, toute la journée ; Sylvestre, à 16 h. ; Jour de l'An, toute la journée ; 2 janvier 1969, jusqu'à 14 h. Direction des Travaux publics de la Ville du Locle.

CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE

Pourparlers italo-suisse concernant les métaux précieux

Au printemps dernier, des pourparlers ont été engagés par la Suisse avec l'Italie, en vue de trouver une solution aux problèmes posés par l'application de la nouvelle loi italienne concernant la réglementation des titres et des marques d'identification des métaux précieux.

Ces pourparlers, repris du 17 au 20 décembre 1968 à Rome, ont abouti à l'élaboration d'une convention sur

la reconnaissance réciproque des poinçons apposés sur les ouvrages en métaux précieux. La ratification de cette convention interviendra ultérieurement.

La délégation italienne était conduite par M. Cantille, directeur général au Ministère de l'Industrie et du Commerce, et la délégation suisse par M. Lenz, directeur général des douanes.

A cet égard, précise le communiqué, la convention paraphée le 20 décembre à Rome constitue un succès. Elle institue un régime de réciprocité dans le cadre duquel les montres et autres ouvrages en métaux précieux exportés en Italie ne devront pas être munis de la marque d'identification italienne prescrite par la nouvelle loi pour autant qu'ils portent le poinçon de maître et le poinçon officiel suisse. En outre, les fabricants et exportateurs suisses ne devront pas désigner de représentant légal responsable en Italie, exigence à laquelle il aurait été difficile de répondre.

Enfin, la Chambre suisse de l'horlogerie affirme que, compte tenu de l'importance de ces exportations de montres en or vers l'Italie, l'industrie horlogère suisse ne peut être que satisfaite des résultats obtenus. La convention s'inscrit dans la ligne des efforts constants déployés par les autorités fédérales et par la Chambre suisse de l'horlogerie pour éliminer tout obstacle aux échanges de produits horlogers. (ats)

Satisfaction dans les milieux horlogers

A la suite de l'annonce faite samedi de l'élaboration d'une convention entre la Suisse et l'Italie concernant la réglementation des titres et des marques d'identification des métaux précieux, la Chambre suisse de l'horlogerie a publié un communiqué. Celui-ci souligne que l'application des nouvelles dispositions prévues par la loi italienne sur la réglementation des titres et des marques d'identification des métaux précieux promulguée le 30 janvier

dernier aurait sensiblement compliqué et rendu plus difficiles les exportations de montres en or et de boîtes en or à destination de l'Italie. Sur l'initiative de la Chambre suisse de l'horlogerie, des pourparlers ont dès lors été engagés en mars dernier entre les autorités suisses et italiennes en vue de trouver une solution propre à éviter ces difficultés et à assurer le maintien des courants d'échanges traditionnels existant dans ce domaine.

On en parle au Locle

Quand on parle de paix, de bonheur universel, de baisse du coût de la vie, les gens du peuple ont coutume de répondre : « C'est pas encore demain la veille ! ». En quoi d'ailleurs ils ont parfaitement raison. Mais pour l'heure, c'est certain, nous serons demain mardi à la veille de Noël. Dans toutes les familles du monde, on prépare depuis quelque temps déjà cette belle soirée. Dans de nombreuses maisons, un père Noël de circonstance s'apprête, une fois de plus, à remplir son rôle avec sérieux et bonhomie. Déjà, ses vêtements, sa hote, son capuchon et sa barbe, ont été essayés devant la glace. Les petits discours pour les gosses ont été étudiés, la voix modifiée, les gestes calculés. Tout est prêt ! Bonne chance à vous tous, donc, qui apporterez demain soir un peu de crainte et beaucoup de joie dans les logis d'alentour. Que tout se passe bien, tel est notre vœu ! Mais si d'aventure, l'un ou l'autre d'entre vous venait à perdre sa barbe, à glisser sur un parquet ciré ou à vivre un moment imprévu, qu'il se souvienne avant tout de la dignité de sa fonction et ne prononce surtout aucun juron. Ce qui n'est déjà guère apprécié en temps ordinaire serait plus sévèrement jugé encore ce jour-là. L'an dernier d'ailleurs, c'est en prononçant un mot d'usage courant mais défendu, à la suite d'un petit incident, qu'un membre de la noble corporation s'est vu reconnaître par un gosse de six ou sept ans. Vous voyez la suite : « C'est pas le père Noël, c'est Monsieur Ducommun ! ». Des sanctions ont été prises par la suite et on a changé de père Noël dans le secteur. Et voilà ! Finis la gloire, le plaisir et la renommée, simplement pour avoir lâché un tout petit mot superflu.

Pères Noël de tous les quartiers, prenez bien garde à vous. Demain sera un grand jour pour vous et pour ceux qui vous attendent. Bonne tournée et grand succès ! Ae.

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

AU LUX
LE LOCLE

Ce soir à 20 h. 30
CES DAMES S'EN MÊLENT
(Admis dès 16 ans)

RESTAURANT
CHEZ REMO
LE LOCLE Tél. (039) 5 40 87

ST-SYLVESTRE:

La Galantine de foie gras
Le Délice de Parme
—
L'Oxtail au porto
—
La Caille avec rizotto
—
Le Sorbet au champagne
—
Le Tournedos avec jardinière de légumes
—
La Tourte glacée Grand Marnier
Fr. 26.—
avec ORCHESTE ET COTILLONS
Prière de réserver

LA VEILLE DE NOEL
LE RESTAURANT EST OUVERT

MARDI 24 DÉCEMBRE

Le Café, le Carnotzet,
la Rôtisserie et le Bar des

TROIS ROIS
LE LOCLE
seront
fermés

à 18 heures (Noël du personnel)

Employée
de comptoir

(s'occupant également du bar) se-
rait engagé(e) tout de suite ou
pour date à convenir.

BRASSERIE-RESTAURANT
DE LA PLACE, LE LOCLE

MARRONS GLACÉS
PRALINÉS MAISON
PÂTÉS CHEVREUIL

C'est si bon...

 **CONFISERIE**
Angehrn
LE LOCLE

 **VILLE DU LOCLE**

Patinoire du Communal
Fermeture durant les fêtes

Veille de Noël	à 16 h.
Noël	toute la journée
Sylvestre	à 16 h.
Jour de l'An	toute la journée
2 Janvier 1969	jusqu'à 14 h.

Direction des Travaux publics

MACULATURE
à vendre au bureau
de L'Impartial

Je cherche place de
magasinier
ou
manceuvre

Possède permis de
conduire voiture.
Offres sous chiffre
FD 26869, au bureau
de L'Impartial.

A vendre

VW 1200

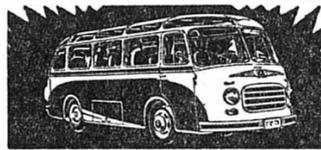
modèle 1962, 54 000
km., mécanique con-
trôlée, peinture
neuve.
Livrée expertisée.
Fr. 2900.—
Crédit General Mo-
tors avantageux.

Tél. (039) 5 44 55,
Garage du Rallye
W. Dumont, Le Lo-
cle.

A vendre
d'occasion

A VENDRE à bas
prix skis métalli-
ques A 15, 215 cm.,
skis enfants 160 et
170 cm., tous avec
fixations de sécuri-
té. Tél. (039) 2 77 44.

MANTEAU de four-
rure à vendre cause
non emploi. Prix
avantageux. — S'a-
dresser à Mme R.
Balestrieri, Jaquet-
Droz 60.



Mardi 31 déc. Sylvestre Dép. 17 h.
SOIREE REVEILLON
SOUPER AUX CHANDELLES
Menu très soigné
Danse - Cotillons
Dès 2 heures,
Il sera servi la soupe à l'oignon
Tout compris avec la course Fr. 42.-

Merc. 1er Janvier Nouvel-An
Départ 11 h.
DANS UN
RELAIS GASTRONOMIQUE
Dîner de fête et voyage Fr. 30.-

Renseignements et menus à dispo-
sition. Inscriptions jusqu'au 30 déc.

AUTOCARS GIGER
Cernil-Antoine 21 Tél. (039) 2 45 51
AUTOCARS BLOCH
Parc 54 Tél. (039) 2 45 01



CH. BERSET
Gérant d'immeubles
Rue Jardinière 87
Tél. (039) 2 98 22

magnifique
villa

est à vendre pour date à con-
venir, au nord-ouest de la ville.
5 chambres, cuisine, hall, coin
à manger, 2 salles de bain, ga-
rage pour 2 voitures, 2 caves,
lessiverie et séchoir, chauffage
central, terrain de 1750 m2.

Immeuble à vendre
Jardinière 13

Locaux commerciaux au plain-pied,
2 appartements de 6 chambres et
1 de 3 chambres. Confort. 3 gara-
ges, petit jardin. Chauffage cen-
tral général au mazout.

S'adresser à la Gérance Charles
Berset, Jardinière 87, tél. (039)
2 98 22.

Nous cherchons
pour entrée immédiate ou date à
convenir deux

mécaniciens
sur autos

consciencieux. Places stables. Tra-
vail indépendant et bien rétribué.

S'adresser au **GRAND GARAGE**
DU JURA, av. Léopold-Robert 117,
LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039)
3 14 08.

EMPIERRAGES

A sortir quelques séries d'empierre-
ges, chaque mois, à personne capa-
ble et bien au courant.

Faire offres sous chiffre 120040, à
Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

PRÊTS
express

de Fr. 500.— à Fr. 10000.—

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit



Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2,
Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1,
Téléphone 2 64 31

NOUVEAU:
Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Pour vos repas de fêtes...

demandez nos

délicieux vol-au-vent
ramequins au fromage



vacherins et bombes glacés
tourtes au rhum
petits desserts

de notre propre fabrication

Pâtisserie fine

E. SCHNEEBELI

Hôtel-de-Ville 3 Tél. (039) 2 21 95

Service à domicile

L'entreprise
G. Winkenbach

avise sa fidèle clientèle que ses
ateliers et bureaux seront fermés
du 24 décembre 1968 au 5 jan-
vier 1969.

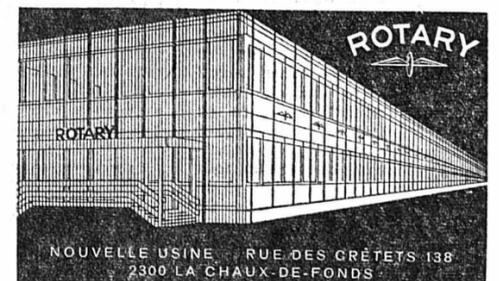
Un service d'urgence se tient à
votre disposition, tél. 5 24 56

VITE ☆ PROPRE ☆ NET
pour les fêtes

3 POUR 2  **3 POUR 2**

Place Hôtel-de-Ville tél. 2 77 76
Serre 61 (derrière la Printemps),
Gentianes 40 - Bois-Noir 39
Léopold-Robert 70 (Chemises Express)
AU LOCLE « nouveau pressing »
côte/H.-Grandjean, tél. 5 53 53
Gindrat-Tabacs, Grand-Rue, Jaluse, Jeanneret

...PARTOUT - A VOTRE SERVICE!



NOUVELLE USINE RUE DES CRÉTETS 138
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

une secrétaire

anglais, français, si possible allemand ou espagnol

une employée de bureau
régleuses
horlogers complets

pour décottages

ouvrières

pour différents travaux d'atelier.

Faire offres ou se présenter rue des Crétets 138.

Vous aussi
vous pouvez avoir
besoin d'argent!

Le Crédit Renco peut vous
apporter l'appui nécessaire à la
solution de vos problèmes
financiers (ou vous aider à réa-
liser vos désirs).
Grâce à sa conception moderne

Crédit Renco

peut, sans formalités inutiles,
mettre à votre disposition,
avantageusement et rapide-
ment, les fonds dont vous avez
besoin.
Téléphonez, écrivez ou passez
à nos bureaux.

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom _____
Rue _____
Lieu _____ I 837

Attention!

Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53

AUTOBUS LE LOCLE ALL S.A.

Service de bus pendant les fêtes de
fin d'année

25 décembre 1968
1er et 2 janvier 1969 aucun service de bus

28 décembre 1968
4 janvier 1969 horaire du samedi

26, 27, 30 et 31 décembre 1968
3 janvier 1969

le matin : horaire du samedi

l'après-midi :

13 h. 33 dép. des Jeanneret
13 h. 34 dép. du Verger
13 h. 32 dép. de Beau-Site } en direction de Centre-Ville

13 h. 40 dép. de Centre-Ville en direction de l'Hôpital et
des Monts

17 h. 10 dép. de Centre-Ville en direction des Monts

18 h. 16 dép. de la Gare CFF en direction de Centre-Ville

18 h. 22 dép. de Centre-Ville dans toutes les directions.

Les Autobus du Locle A.L.L. S.A. présentent à leur honorable
clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

L'administration

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le père Noël à Neuchâtel



Comme chaque année, le père Noël accompagné de son âne et de sa troupe de pères Fouettards est descendu samedi en fin d'après-midi à Neuchâtel pour récompenser les enfants sages. Distribuait verges et bonbons, il a parcouru les rues principales de la localité, escorté de deux motards : une foule de gosses et d'adultes, malgré la pluie fine qui tombait à ce moment-là, se pressait

sur les trottoirs, gambadant au-devant du vieil homme barbu, tendaient des mains avides de friandises. L'épilogue de cette petite fête s'est passé sur la place de l'Hôtel communal où le traditionnel sapin illuminé donnait une ambiance d'intimité et de joie. Et à en juger par le sourire éclatant de cette petite Patricia, le père Noël a fait bien des heureux... (ll)

Le Photo-Club expose



Une très intéressante exposition de photographies organisée par le Photo-Club de Neuchâtel a été ouverte samedi matin à la Galerie-Club, à la rue de l'Hôpital. Plus d'une centaine de travaux y sont exposés invitant le visiteur à entrer dans un monde féérique et infiniement varié. Lors du vernissage, le président du club, M. Karl Schweiter que l'on voit à droite du cliché, féli-

cité par M. Thiébaud, directeur de la galerie, a présenté l'exposition et exposé les raisons d'être du photographe amateur : cultiver ce hobby a-t-il déclaré, c'est développer aussi bien l'être qui s'y consacre pour son désir de se perfectionner, de mieux réussir, que de créer l'œuvre qui souvent se dérobe à la perfection souhaitée. (ll)

Une campagne bien sympathique



BONNES FÊTES
 — Bonnes fêtes de fin d'année !
 — Merci ! J'aimerais mieux que vous me souhaitiez un bon début d'année, avec ce que j'ai...
 — Qu'avez-vous donc ?
 — Ma part de chance pour le 4 janvier.
 — Pourquoi le 4 janvier ?
 — Parce que c'est le premier samedi du mois. 25910
 — Et alors ?
 — C'est le premier tirage 1969 de la Loterie romande.
 — Merci du renseignement et à bientôt, je cours acheter un billet.

La classe de 2e moderne - préprofessionnelle du collège de Vauseyon avait organisé samedi dès le matin une campagne en faveur de « Terre des Hommes » : toute la journée, aux cris de « Un franc un jour de vie » ou de « Aidez-nous à sauver les enfants qui ont faim », les 24 élèves de la classe ont vendu des bougies (offertes par un grand magasin à succursales multiples de la place) que les passants allumaient et déposaient sur deux sapins dressés sur le trottoir.

Malgré quelques remarques plus risibles que décourageantes telles que « J'ai pas payé mes impôts... », les 24 actifs élèves ont bien travaillé : ils ont réussi à récolter la sorte près de 3500 francs qui seront versés intégralement pour soulager la misère. Bravo à ces entreprenants petits gars. (ll)

auto-secours
PERROT DUVAL Service
 313 62 LA CHAUX-DE-FONDS 2 49 31 DELÉMONT
 712 89 COURGENAY 5 31 91 ST-URSAINNE

NEUCHATEL

Coup de frein fatal

M. P. W., de Neuchâtel, roulait samedi vers 13h55 sur la rue de Port-Roulant. A la hauteur de la rue de Grise-Pierre, il aperçut sur cette dernière la voiture de M. C.D., de Cortaillod. M. P.W. voulut freiner, mais sa voiture dérappa sur la route verglacée, fit un tête-à-queue au cours duquel elle heurta la voiture de M. C.D. normalement arrêtée au stop de la rue de Grise-Pierre. Pas de blessés.

Permis séquestré

Alors qu'il était arrêté à l'intersection du fbg du Lac et de l'avenue du Premier-Mars, samedi vers 23h15, M. J.W., de Fribourg vit le flanc gauche de sa voiture heurtée par une voiture genevoise qui le dépassait. Cette automobile, conduite par un habitant de Carouge, M. C.M., continua son chemin, puis dérappa un peu plus loin sur la chaussée verglacée, en heurta la bordure avant de s'arrêter en travers de la route.

Soumis à une prise de sang, M. C.M. vit son permis de conduire retiré.

Auto contre signal lumineux Une blessée

Hier matin vers 2h00, Mlle Madeleine Buttica, qui roulait en voiture sur la place Pury, dérappa sur la chaussée verglacée et alla percuter un signal lumineux placé au milieu de la route.

Souffrant de plaies aux genoux et de coupures au menton, Mlle Buttica a été hospitalisée aux Cadolles.

Dégâts matériels assez importants.

Récital Félix Leclerc

C'est un auditoire enthousiaste qui a assisté samedi soir au récital que donnait à la Salle des Conférences de Neuchâtel, le chanteur Félix Leclerc. Une fois encore, la voix chaude et vibrante de cet interprète de grande valeur avait attiré de nombreux spectateurs auxquels elle a procuré un plaisir intense. Comme la semaine dernière à La Chaux-de-Fonds, cette soirée placée sous le signe de la poésie et du rythme a été une réussite complète. Elle était organisée comme lors du dernier passage de Félix Leclerc à Neuchâtel, par le Centre des loisirs de La Boine. (ll)

MEMENTO

Neuchâtel

LUNDI 23 DÉCEMBRE

Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Wildhaber, rue Orangerie.
 Esuîte, cas urgents, tél. No 17.

CINEMAS

Apollo : 15 h., 20 h. 30, La planète des singes ; 17 h. 30, Les animaux.
 Arcades : 15 h., 20 h. 30, La mort était au rendez-vous.
 Bio : 15 h., 20 h. 45, La religieuse.
 Palace : 15 h., 20 h. 30, Astérix et Cléopâtre.
 Rex : 20 h. 30, Les gorilles.
 Studio : 20 h. 30, Jerry la grande queuele.

LE LANDERON

Collision : 3 blessés

M. Roland Richard, de La Neuveville, roulait samedi en direction de Neuchâtel. Au Landeron, le véhicule dérappa sur la chaussée verglacée, heurta une barrière et fut projeté au milieu de la route où il entra en collision avec une voiture chaux-de-fonnière venant en sens inverse. Le conducteur de cette dernière, M. Francis Baume, fut blessé aux genoux, son épouse, au visage, alors que M. Richard se plaint de douleurs à la cage thoracique. Tous trois ont été hospitalisés aux Cadolles.

LA CHAUX-DE-FONDS

Toute une région privée d'électricité

A la suite de l'incendie d'un poteau électrique situé au Valanvron, près du No 28, une panne de courant a paralysé, hier, dès 17 h., toute la région. Pendant deux heures, les agglomérations du Valanvron, des Bulles et de La Maison-Monsieur ont été privées de courant. Les habitants de Biaufond, de Bas-des-Brandt et de La Pâtüre ont dû se passer d'électricité jusqu'à ce matin vers 2 h. 30. L'incident est dû à un court-circuit.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Cernier : le Conseil général accepte le budget

Le Conseil général s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. G. Cuhe ; 34 conseillers généraux étaient présents, ainsi que les cinq conseillers communaux et l'administrateur.

BUDGET

Au nom de la Commission du budget, M. Michel Bertuchoz, rapporteur, propose l'adoption du budget tel qu'il est présenté. Bien renseignés par le rapport établi par le Conseil communal, les conseillers généraux ont eu peu de questions à poser.

En chiffres, le budget se résume comme suit :

CHARGES COMMUNALES : intérêts passifs 7650 francs ; frais d'administration 74.620 francs ; instruction publique 213.505 francs ; cultes 4600 francs ; travaux publics 170.000 francs ; police 39.110 francs ; oeuvres sociales 95.310 francs ; dépenses diverses 28.830 francs ; amortissements légaux 18.000 francs.

REVENUS COMMUNAUX : intérêts actifs 51.350 francs ; immeubles productifs 29.424 francs ; forêts 17.900 francs ; impôts 457.700 francs ; recettes diverses 20.000 francs ; service des eaux 21.440 francs ; service de l'électricité 28.000 fr. ; immeubles administratifs 286 francs.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS total des charges 651.625 francs ; total des revenus 656.700 francs. Compte tenu d'une attribution de 30.000 francs au compte de réserve pour réfection des routes, le budget prévoit un boni de 5075 francs.

Mis aux voix, le budget 1969 est adopté par 32 voix sans opposition.

ZONAGE DE LA MONTAGNE

Un décret concernant la protection des sites naturels du canton a été adopté par le peuple en mars 1966. A la Montagne de Cernier, des zones de constructions et des zones d'interdiction de construire ont été délimitées. Concernant les zones de construction, un problème se posera pour la commune de Cernier lorsque des chalets seront construits : les chemins d'accès, l'enlèvement de la neige et des ordures, l'amenée d'eau et les canaux égouts notamment. Tout cela créera une situation nouvelle qui devra être réglementée. Ainsi s'exprime M. Bernard Pellaton, président de commune qui, au nom du Conseil communal, demande au législatif de prévoir un règlement de zones et d'interdire toute construction avant que ce règlement ne soit applicable.

Le Conseil général, à l'unanimité, décide que le Conseil communal établira un règlement de zones et que toute construction sera interdite avant l'entrée en vigueur du règlement.

DIVERS

M. Fernand Marthaler, chef du service des Travaux publics, annonce que tout sera mis en oeuvre cet hiver pour

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

La poste a déménagé

Le bureau de poste des Bayards a déménagé cette semaine, quittant le local de la Maison de commune pour être installé dans l'annexe construite spécialement à cet effet en bise de l'ancienne cure indépendante devenue récemment propriété du ruraliste, M. Gioria. Les nouveaux locaux, spacieux et bien éclairés donnent entière satisfaction tant aux employés des PTT qu'à la population du village qui se réjouit de posséder un bureau de poste adapté aux conditions du trafic actuel. Le nouveau bureau est distant d'à peine 100 mètres de l'ancien et les personnes âgées, notamment, sont heureuses de pouvoir y accéder de plain-pied depuis la route, sans plus avoir à gravir un escalier qui se révélait souvent difficile pendant la mauvaise saison. (mn)

Noël aux Prises

La fête de Noël des Prises a eu lieu. L'assemblée était nombreuse, malgré l'épaisse couche de neige fraîche tombée pendant l'après-midi et l'on était venu de toutes les fermes, même des plus éloignées. Après une introduction du pasteur, les enfants, dirigés par leur institutrice, Mlle Thérèse Durenmat, ont tour à tour ému et divertit le public de parents et d'amis ; le monologue qui obtint le plus de succès étant certainement celui de Christine Montandon : « Je serai centenaire ». En fin de programme, le pasteur raconta encore une histoire de Noël imagée qui ravit petits et grands et chacun reprit dans la froude, le chemin de sa ferme, heureux de ce Noël, qui s'est déroulé conformément à la belle tradition de nos fêtes des collèges de montagne. (mn)

En fête...

La fête de Noël de la Gym-hommes de Cernier s'est déroulée à l'Hôtel de l'Épervier. M. Alphonse Droz, qui s'était vu confier l'organisation de cette soirée, souhaite la bienvenue aux participants. Le président M. Jean Kurz, prit ensuite la parole pour remercier les organisateurs. Un modeste souper, excellentement servi, fut suivi de la projection d'un film sur la Norvège, tourné et présenté par M. Jean-Pierre Aragno, et des diapositives de M. Gaston Cuhe rappelant la course du 50e anniversaire de la Gym-hommes. Un match au loto a également été organisé ; le produit servira à financer un, éventuellement deux parrainages au Camp de ski de La Lenk. (mo)

BOUDEVILLIERS

Collisions en chaîne

Samedi à 15 h. 10, M. O. R., domicilié à Neuchâtel, circulait au volant de son automobile de Malvilliers en direction de Boudevilliers. Peu avant cette dernière localité, l'essuie-glace de son véhicule ne fonctionnant pas normalement, il a ralenti puis s'est arrêté. Deux automobilistes qui le suivaient ont arrêté leur véhicule derrière lui. Un quatrième qui rattrapait la colonne, M. J. P., domicilié à La Chaux-de-Fonds, n'a pas freiné à temps et son véhicule a heurté l'arrière de la troisième voiture qui a été poussée contre la seconde. Il n'y a pas eu de blessés. La première voiture n'a pas été touchée.

Dégâts importants aux trois autres voitures. (mo)

LE PAQUIER

Budget et centre scolaire acceptés

Le Conseil général vient de se réunir pour sa dernière séance de l'année, sous la présidence de M. Olivier Jeanfavre, président. 14 conseillers généraux répondent à l'appel, l'un s'étant fait excuser. Tous les conseillers communaux et l'administrateur sont également présents.

Après la lecture du dernier procès-verbal, le Conseil général accepte à l'unanimité le budget pour l'exercice 1969 qui se présente comme suit : dépenses, 95.210 francs ; recettes, 95.230 francs ; bénéfice présumé 20 francs. Les principaux postes sont les suivants : Immeubles productifs 7030 francs ; forêts 40.900 francs ; impôts 32.910 francs ; Services industriels 4530 francs, ceci pour les revenus. Pour les charges : intérêts passifs 6340 francs ; administration 15.380 fr ; instruction publique 31.870 francs ; Travaux publics 11.400 francs ; oeuvres sociales 6150 francs ; amortissements légaux 19.500 francs.

Le point principal de l'ordre du jour concerne la ratification des arrêtés pris par le Conseil intercommunal du Syndicat du Centre scolaire du Val-de-Ruz. Malgré un rapport détaillé, diverses questions sont encore posées auxquelles il est répondu à satisfaction. Au vote, l'arrêté est accepté par 11 voix sans opposition.

Les divers sont peu utilisés et le président peut lever la séance après les souhaits habituels de fin d'année. (cm)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 9

Avis tardifs

Avis officiel

Réouverture de route

Le Département des travaux publics informe les usagers de la route que l'artère reliant Neuchâtel à Pontarlier (route de La Clusette) sera redonnée au trafic le 23 du XII 1968, à 18 heures.

Levée de ban

Le Département des travaux publics informe la population que la mise à ban de la région de La Clusette, ordonnée le 7 du XI 1968, sera levée le 23 du XII 1968, à 18 heures.

L'ingénieur cantonal.

L'ASSOCIATION JURASSIENNE DES PATRONS BOULANGERS

souhaite
un joyeux Noël
à sa fidèle clientèle

CADEAUX DE GOÛT
A PRIX... DOUX!

graber meubles
AU BÛCHERON

biblot	Fr. 3.—	jardinière	Fr. 25.—	couvre-lit	Fr. 55.—
selle	8.—	porte-parapluies	26.—	pouf égyptien	58.—
cuvre	9.—	poignard	27.—	tenture	60.—
oreiller	9.—	tableau	28.—	tapis	75.—
caravelle	10.—	armoire à chaussures	33.—	servir-boy	79.—
animal peluche	12.—	guéridon	34.—	tour de lit	85.—
miroir	12.—	table TV	35.—	bureau	120.—
descente de lit	15.—	lampadaire	35.—	commode	120.—
traversin	15.—	table de radio	35.—	armoire	146.—
chaise	21.—	duvet	39.—	bar	189.—
porte-journaux	21.—	garniture de hall	39.—	entourage	
couverture	22.—	selle de chameau	48.—	avec coffre	195.—
jeté de divan	24.—	fauteuil	48.—	salon	199.—

SELF-SERVICE

58, av. Léopold-Robert Tél. (039) 3 38 28

LA GRANDE MAISON DES PETITS CADEAUX

meubles
graber
AU BÛCHERON

une joie pour grands et petits

un bon... un beau... LIVRE

Librairie MÉTROPOLE

Rue des Armes-Réunies - La Chaux-de-Fonds

Fêtes 1968

La boucherie spécialisée vous offre pour vos menus de fêtes, un très grand choix de viande fumée: jambon, palette, langue, ainsi que ses viandes fraîches de toute 1ère qualité. Pour les gourmets: un gigot ou une selle d'agneau.

Nos traiteurs vous suggèrent:
la gamme des pâtés: maison, en croûte,
de volaille, de gibier
les terrines de foie gras

Au buffet chaud:

la farce pour vol-au-vent
la choucroute cuite garnie

La Sociale

Place Neuve 6 Tél. 311 61

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

Délais pour la remise des annonces
à Noël et Nouvel-An

pour l'édition du **jeudi 26 décembre 1968 :**

mardi 24 décembre à 11 h.

pour l'édition du **lundi 30 décembre 1968 :**

vendredi 27 décembre à 11 h.

pour l'édition du **mardi 31 décembre 1968 :**

lundi 30 décembre à 9 h.

1er et 2 janvier fermé

pour l'édition du **vendredi 3 janvier 1969 :**

mardi 31 décembre à 11 h.

pour l'édition du **samedi 4 janvier 1969 :**

vendredi 3 janvier à 9 h.

NOËL

VOTRE TABLE SERA ADMIRÉE
avec une garniture originale et nouvelle
Mme P. GUENIN-HUMBERT
fleuriste-décorateur Av. Léopold-Robert 12 Tél. 039/2 10 60
OUVERT le dimanche 22 décembre de 10 h. à 16 h.
et le 25 décembre jusqu'à midi

Particulier vend pour cause de non emploi

RENAULT DAUPHINE

de luxe, en excellent état, modèle 1964,
expertisée, à bas prix.

Tél. (039) 3 58 81, heures des repas.

ABRI
PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
BANQUE ABRI BERNE
Monbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33



Verres de contact



Lunetterie
moderne
Optique
industrielle

von GUNTEN
Av. Léopold-Robert
21 Tél. (039) 2 38 03

**Club des
patineurs**



leçons gratuites
professeur attitré
heures réservées
rens. à la patinoire

QUOI OFFRIR...?

N'allez pas
si loin...
Vous trouverez
un grand choix
de cadeaux à la
**PHARMACIE
DES FORGES**
Av. Charles-
Naine 2 a
La Chaux-de-
Fonds
Téléphone (039)
2 22 77



Grande
variété
dans nos
modèles

Ch. WEBER

12, rue
Fritz Courvoisier

MAROQUINERIE

... Importateurs et négociants de maroquinerie, vous avez deux fois l'an
la possibilité de voir la meilleure production italienne réunie au

**MARCHÉ
ITALIEN
DE
MAROQUINERIE**

14e



MILAN

l'unique marché spécialisé sous le patronage de l'Association italienne des
industries de maroquinerie et réservé exclusivement aux acheteurs spécialisés
du 18 au 22 janvier 1969

au Pavillon 30 (Piazza 6 Febbraio), dans l'enceinte de la Foire de Milan.
Seront présentés les échantillonnages des nouveautés pour le printemps-été 1969

Demandez à temps les cartes d'acheteurs à : Segreteria Generale del MIPEL,
Via G. Leopardi 14, 20123 MILANO (Italie), tél. 872 120 - 872 182.

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil général de Noiraigue vote un crédit pour l'achat d'une motopompe

Le Conseil général de Noiraigue s'est réuni sous la présidence de M. Hervé Joly, radical. Seize conseillers généraux étaient présents. Tous les conseillers communaux assistaient à la séance et M. Armand Clerc, conseiller communal, remplace au procès-verbal M. Auguste Maeder, administrateur, malade.

On commence par nommer M. Norbert André à la Commission du feu.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS

Cette nouvelle commission sera formée de MM. Fernand Droux, Remy Hamel, Maurice Monard, James Thiébaud et Willy Planaro (hors parti).

ACHAT D'UNE MOTO-POMPE

Mme Paulette Joly donne l'accord de la Commission du budget et des comptes pour cet achat. M. Pierre Bacuzzi, président de la Commission du feu, informe que le modèle de cette machine motopompe est en action à Rosière et qu'elle marche sans arrêt depuis mercredi soir, date de l'incendie qui a détruit une ferme. A ce sujet, M. Roger Thiébaud, président du Conseil communal, prend la parole ainsi que M. Walter Thomi, qui prouvent qu'un tel achat est nécessaire. M. Remy Hamel demande s'il n'est pas possible d'obtenir une garantie horaire pour cet engin. A l'unanimité, il est accordé un crédit de 14.800 francs au Conseil communal, dont à déduire la subvention cantonale de 40 pour cent pour l'achat d'une motopompe.

PROJET DE PARCAGE...

Sur demande de quelques conseillers généraux, le Conseil communal a préparé un projet de parcage. Un tel projet est demandé depuis plus de dix ans... M. Lucien Barbezat, conseiller communal, donne connaissance du nouveau ré-

glement d'exécution. Il est prévu 46 places de parcage dans plusieurs quartiers et rues du village, mais rien n'est prévu à la rue du Furcil où le trafic est intense. Nous reviendrons sur ce projet de parcage dans une prochaine édition.

Après une longue discussion, le Conseil général accorde au Conseil communal le droit de régler la circulation routière au village. Le Conseil communal est chargé de l'exécution du projet d'arrêté. Il est bien entendu que le référendum reste facultatif. Les conseillers généraux ont accepté ce projet qui coûtera cher et qui sera exécuté en deux phases par 10 voix contre 2.

M. Walter Thomi a très justement relevé que pour un village comme Noiraigue ce projet donne beaucoup de travail et qu'il faudra bien entendu entretenir toutes les lignes blanches qui seront faites. A propos de cet entretien, M. Remy Hamel a relevé qu'il y avait des peintres à disposition la nuit. Ce conseiller général faisait allusion à une équipe qui, après une séance du Conseil général, avait marqué très grossièrement sur la chaussée les futures places de parcage.

Il était à ce moment-là satisfait que les jeunes s'intéressent aux problèmes du village. Ne vit-on pas en démocratie ?

DIVERS

Mme Racine demande aux conseillers généraux de laisser leurs jetons de présence en faveur des sinistrés de Rosière. M. Roger Thiébaud informe le Conseil général qu'une souscription a été ouverte. Il déplore que certains journaux n'aient pas publié en entier le communiqué concernant cette souscription.

Après les interventions de M. Pierre Bacuzzi, Mme Cécile Montandon, Mme Solange Monard et M. Serge Thiébaud, M. Roger Thiébaud souhaite à chacun de joyeuses fêtes de fin d'année et invite chacun pour le verre de l'amitié. (sh)

La semaine à Travers

La neige est bien installée sur les hauts ; elle essaye, sans y parvenir toujours, de prendre pied au fond de la Vallée. Quand elle tombe en pluie, elle remplit des citernes, ce qui est réjouissant, car déjà quelques transports d'eau avaient été envisagés et même réalisés.

VEILLE DE NOEL

Les négociants ont fait un gros effort, leurs magasins, ouverts le jeudi soir voient bien des clients supplémentaires ; surtout que l'on hésite pour ses achats de fête d'affronter La Tourne et son verglas.

Le sapin, face au château, a été planté par l'autorité communale, bien éclairé et, sous feu, l'éclairage indirect du Temple rappellera à chacun que Noël est là. D'ailleurs, les fêtes battent leur plein ; délicieuses dans nos collèges de campagne, organisées par l'instituteur Mischler l'Eglise et les cadres de l'Ecole du dimanche, la « Veillée des dames », chez nos cadets, en forêt et chalet de Verschez-les-Favre, avec les syndicats à l'Annexe, à la Petite Famille, que de rencontres ayant toutes leur cachet bien marqué !

REUNIONS EVANGELIQUES

Outre les quatre dimanches de l'Avent autour de la grande couronne au Temple et le violon de M. Pierre Robert dans des oeuvres de Haendel, il faut souligner les cinq réunions de la Mission de l'évangéliste Graber du Pays de Montbéliard ; on y est venu de tout le Vallon et le chœur mixte paroissial, dirigé par Mme Steiner-Coulot, a souligné le message direct, expressif, suivi de bien des décisions et engagements.

L'EAU DE LA PRESTA

Les pompes évacuent à la mine d'asphalte 17.500 mètres cubes d'eau par jour. Pendant six mois même cette année, le débit a atteint 20.000 mètres cubes quotidiennement.

Or, la ville de La Chaux-de-Fonds, soucieuse d'éventuelle pénurie d'eau et cela en raison de son extension, demande actuellement à être mise au bénéfice d'une concession pour utiliser l'eau extraite des mines de Travers. Avec un débit de 6000 mètres cubes à la minute, soit 8640 mètres cubes par jour, on comprend que la grande cité horlogère mise sur quelque chose de sûr. D'où sa demande de concession à l'Etat. On sait que le sous-sol appartient chez nous, non à la commune, mais à l'Etat. Les négociations sont donc actuellement menées par la ville de La Chaux-de-Fonds, la Mine La Presta, représentée par son directeur, M. Arthur Wilson, et l'Etat de Neuchâtel. L'eau qui doit être évacuée l'est actuellement par une installation de pompage commandée à distance. Le projet consiste à faire descendre dans une conduite l'eau de la mine puis dans un réservoir situé dans les Gorges de l'Areuse et ensuite pompée jusqu'à La Chaux-de-Fonds. La concession est demandée, les tractations sont en cours, un excellent climat préside à toute cette

Paresse intestinale

Prenez au repas du soir un à deux Grains de Vals. Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir : Grains de Vals
Chaque jour : Bonne santé

LES VERRIÈRES

Assemblée de la Société coopérative de consommation

Les membres de la Société coopérative de consommation des Verrières et des Bayards ont tenu récemment leur assemblée annuelle sous la présidence de M. Herbert Zurbuchen. Après la présentation et l'adoption des comptes de l'exercice écoulé, la ristourne de cette année a été fixée à 7 pour cent. L'assemblée a manifesté sa satisfaction de la récente rénovation du magasin qui a été aménagé en self-service, de même que sa reconnaissance à la gérante, Mme Odette Jeanneret et à ses collaboratrices Mmes Roulin et Michaud. Une collation fut encore servie et chacun admira de très belles projections prises d'avion dans la région et dans les Alpes par un enfant du village, M. Laurent Delbrouck. (mn)

COUVET

Au jardin d'enfants

Les parents des quelque 40 petits élèves du jardin d'enfants de Couvet ainsi que de très nombreux amis et connaissances ont été conviés au spectacle préparé par leur maîtresse, Mme D. Krebs en une salle de spectacles fort bien garnie.

C'est qu'il est de tradition depuis plusieurs années que le jardin d'enfants offre en cette période de Noël un véritable spectacle ; celui présenté en l'occurrence s'articulait en trois volets bien distincts : tout d'abord, des poèmes d'enfants dits par chacun des petits acteurs, ensuite un jeu scénique agrémenté de chants et de rondes intitulé « La belle histoire du petit âne Perichon », le film enfin retraçant l'activité du jardin d'enfants dès l'entrée des petits en avril 1968 jusqu'à la préparation de la fête de Noël.

Des applaudissements nourris et un cadeau remis à Mme Krebs lui témoignèrent non seulement la joie des parents à voir évoluer sur scène leurs propres enfants, mais encore le plaisir que prit le public à retrouver la fraîcheur, la pureté et la spontanéité du monde de l'enfance. (jl)

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Les Breuleux

Elections communales

Les citoyens et citoyennes étaient appelés à renouveler une partie de leurs autorités. 635 électeurs et électrices ont participé au scrutin, soit le 75 pour cent du corps électoral. M. Mathieu Boillat a été élu maire par 611 voix. Ce candidat n'était pas combattu. Trois nouveaux conseillers ont été nommés : il s'agit de MM. Norbert Boillat, 387 voix, Hubert Donzé, 426 voix, et Henri Theurillat-Bouvier, 448 voix. Mme Madeleine Boillat-Jobin recueille 223 voix. En outre, le président des assemblées, M. Benjamin Froidevaux, le vice-président, M. André Donzé, ainsi que trois vérificateurs des comptes ont été confirmés dans leurs fonctions. (sl)

MOUTIER

Vers la création d'un secrétariat scolaire

On envisage, à Moutier, la création d'un secrétariat des écoles qui grouperait l'administration des écoles primaires, secondaires, ménagère, professionnelle et complémentaire commerciale. Cette coordination s'avère nécessaire par suite de l'importance toujours croissantes des problèmes scolaires. (by)

Au Collège régional de Fleurier

Chronique scolaire et séance de clôture

Le 2e trimestre de l'année scolaire 1968-69 s'est terminé par une journée bien remplie pour le corps enseignant. En effet, après que les leçons eurent pris fin jeudi après-midi, maîtres et maîtresses se sont retrouvés pour une conférence générale où ont été exposés, entre autres, des problèmes de discipline scolaire et extra-scolaire, l'introduction à titre d'essai d'un nouveau système de contrôle des devoirs et des absences, les incidences possibles, au niveau du Collège régional, des décisions prises au dernier Congrès de Baden de la SSPES (Congrès où le collège était représenté par un de ses maîtres, M. J. Lesquereux), l'activité de certains gymnasiens au sein du Club UNESCO de Pontarlier (sous la direction du professeur de français, M. J.-P. Humbert), enfin l'organisation du camp de ski de mars 1969.

L'après-midi a vu se grouper dans le hall du premier étage du collège tous les élèves et les maîtres autour de leur directeur, M. P. Monnier. Celui-ci a exposé les raisons du choix de ce local dont l'acoustique s'est révélé être, par la suite, assez favorable, mais qui suppose que chacun apporte son siège puisque la destination d'un hall — si spacieux soit-il — ne saurait être celle d'une aula.

Il est donc permis d'espérer que les autorités communales loin d'abandonner le projet d'une salle de spectacles à proximité du nouveau collège régional, en accéléreront au contraire la construction.

C'est donc dans les lieux mêmes où, il y a quelques jours seulement le peintre J. Latour de Môtiers appliquait son gigantesque batik, que se déroula cette grande classe placée décidément sous le signe des beaux-arts ; en effet, aux commentaires artistiques du directeur relevant les qualités maîtresses de cette œuvre picturale, succédèrent des chants des degrés secondaires et gymnasiens dirigés par Mme P. Jéquier puis un récital de poésie donné par Jean Ber.

Celui qu'on nomme parfois le « troubadour du monde moderne » trouva dans les élèves de classes d'âges pourtant fort diverses un auditoire attentif à le suivre dans ses pérégrinations poétiques qui, de Ch. Cros, aboutissaient aux exercices de style de Raymond Queneau.

La proclamation des résultats du trimestre clôturait cette grande classe, la première à se dérouler dans un bâtiment au fonctionnalisme duquel, après quatre mois d'utilisation intensive, chacun s'accorde à rendre témoignage. (le)

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

La Clusette: feu vert



Peu après l'éboulement. (photo Impartial)

Il y a un peu plus de six semaines, un éboulement rendait impraticable la route de La Clusette, sur la voie Neuchâtel - Pontarlier. Depuis, la circulation avait dû être détournée par La Tourne, la vallée des Ponts et la Côte de Rosière.

Vendredi encore, on ignorait le temps qu'il faudrait pour rendre cette importante voie à la circulation.

Un communiqué de l'ingénieur cantonal venait hier soir mettre un terme au suspense, en annonçant

que dès aujourd'hui à 18 heures, la route sera remise à la circulation. En effet, toutes les précautions (injections de béton, barrage, etc.) ont été prises pour que les usagers ne courent plus aucun risque.

De même, la mise à ban qui interdisait aux promeneurs de se bader dans la région de La Clusette a été levée. Dès cet après-midi à 18 heures également, les habitués des forêts surplombant Noiraigue pourront retrouver leurs bois favoris.

Une centenaire fêtée dans l'allégresse

C'est à la maison Bon Secours, à Miserez, que Mme Célina Jacottet-Rebetez a fêté, samedi, son centième anniversaire, au cours d'une manifestation officielle empreinte d'allégresse.

Il appartenait à M. Achille Morand, président du Conseil d'administration, de souhaiter la bienvenue aux invités, autorités civiles et religieuses. Il le fit en termes chaleureux et avec la bonhomie qui le caractérise, relevant les mérites de la maison et l'endroit idyllique où elle se dresse qui permet d'admirer la chaîne du Mont-Terri dans toute sa splendeur. Puis l'arrière-petite-fille de la centenaire, la jeune Claudine Adam, présenta un compliment auquel son émotion extrême mit une fin prématurée... Ce fut ensuite le tour des enfants de l'école primaire de Miécourt, sous la direction de Mme Merçay, d'interpréter chants et saynettes, avec une candeur en-



fantine fort appréciée. On eut même droit à goûter l'exhibition d'une danseuse en herbe, charmante et promise à un bel avenir.

Revenant à l'officialité, M. Boil, secrétaire communal donna la parole au préfet Jobé qui, au nom du gouvernement, apporta le salut de ce dernier, marqué d'une manière tangible par le cadeau de pièces d'or (la centenaire avait refusé le traditionnel fauteuil). M. Jobé rappela les traits essentiels de la vie de Mme Jacottet née à Saignelégier, arrivée à Porrentruy en 1895. Il la décrivit faisant sa tournée à la recherche de chaussures à réparer par toute l'Ajoie. Devenue veuve, la bonne vieille se mit encore au service d'autrui pour des travaux de ménage, activité qu'elle n'interrompit qu'à l'âge de 86 ans. M. Charles Parietti, maire, apporta salut et vœux de la municipalité de Porrentruy, ajoutant fleurs et attentions à ses paroles auxquelles se rallia ensuite M. Siegrist, agent consulaire de France. Mme Jacottet, par son mariage, est en effet devenue citoyenne française. Elle eut donc droit au baiser de l'agent consulaire et aux vœux épistolaires de l'ambassadeur de France en Suisse, M. Bonnot. La bourgeoisie de Porrentruy, par le truchement de Mme L'Hoste, y alla aussi de son petit cadeau, plus tard agrémenté d'une production vocale.

L'émerveillement gagna ensuite l'assistance quand fut présentée la tourte confectionnée par le cuisinier de l'établissement. La centenaire se mit en devoir de souffler les cent bougies, après quoi elle goûta au champagne servi en guise d'apéritif. (vo)

BIENNE • BIENNE

Jubilé à l'Association patronale horlogère

Pour célébrer les 25 ans d'activité de son secrétaire général, M. Henri Michel, le comité de l'Association patronale horlogère (anciennement : Association des branches annexes de l'horlogerie) s'est réuni à Bienne.

Au cours d'une petite cérémonie, les organes directeurs de l'association ont tenu à relever les mérites de ce collaborateur dévoué et efficace, entré au service de l'Office de contrôle en 1943 en qualité d'administrateur et qui succéda en 1961 à M. Ed. Bianchi, au poste de secrétaire général d'une association qui groupe près de deux cents entreprises de divers secteurs des branches annexes de l'horlogerie. De la sorte, l'Association patronale horlogère a voulu marquer sa reconnaissance pour les fidèles services rendus jusqu'à ce jour par M. Michel.

Décès d'une centenaire

Les derniers devoirs seront rendus cet après-midi à Mme Walburga-Louise Frieden-Schirmer décédée dans sa 101e année Nos condoléances. (ac)

Expert de l'UNESCO

M. Rolf Gast, professeur de chimie et de biologie, a été désigné par l'UNESCO en qualité de spécialiste de l'enseignement des sciences pour une année, à Kathmandou.

CONSEILS DE BEAUTE



BON

pour une consultation gratuite
par la conseillère Bea Kasser

Bea Kasser cosmétique

Nettoyez-vous votre teint assez à fond? Avec les produits appropriés? Protégez-vous, nourrissez-vous et hydratez-vous votre peau selon les dernières découvertes de la dermatologie? Appliquez-vous un maquillage qui a de l'affinité pour la peau et ne bouche pas les pores? Autant de problèmes que vous pourrez discuter avec l'esthéticienne de Bea Kasser; elle examinera votre épiderme et établira votre « passeport pour la beauté », où vous pourrez voir en tout temps quels produits sont indiqués dans votre cas particulier.

L'esthéticienne de Bea Kasser vous montrera aussi comment vous maquiller selon toutes les règles de l'art et vous aidera à choisir les couleurs adaptées à votre type.

*L'esthéticienne diplômée
de Bea Kasser
sera personnellement
à votre disposition*

à notre rayon de parfumerie
lundi 23 et mardi 24 décembre



De jolis cadeaux

pour MESSIEURS

CHAPEAUX BOTTA et CITY
dernière forme du moment

CHEMISES KAUF en exclusivité
CHEMISES RESISTO dans ses coloris mode

Novolux 2000, chemise qui ne se repasse pas
Pulls et gilets laine

Grand choix de
cravates aux dessins modernes

TOUT POUR LA MODE MASCULINE
PYJAMAS SCHERRER - RESISTO
SOUS-VÊTEMENTS
JOCKEY, COSY, CALIDA

Grand choix de parapluies

Girardet

"AU TIGRE ROYAL"

Avenue Léopold-Robert 68

Dernières suggestions pour vos cadeaux :

POUFS en skal depuis Fr. 60.-
POUFS en cuir véritable Fr. 150.-
JETÉS et COUVRE-LITS lavables depuis Fr. 75.-
COUSSINS coton et soie de Fr. 10.- à 40.-
CHAISES rustiques depuis Fr. 30.-
FAUTEUIL colonial, 5 modèles de Fr. 95.- à 250.-

TAPIS : Orient, Haut-Atlas, tissés main, tous tapis mécaniques, nylon, enkalon, acrilan, etc.

RIDEAUX : unis, fantaisie, toutes qualités, tous styles

MEUBLES REMBOURRÉS : cuir, velours, moderne et style

PETITE SALLE A MANGER Louis XIII

JUVET-INTÉRIEUR

LA CHAUX-DE-FONDS
rue Numa-Droz 27

NOËL EN SUISSE

Vos cadeaux feurés de la dernière minute, à vos parents et amis, délivrés par FLEUROPP rapidement ou par poste express (envois soignés)

Mme P. GUENIN-HUMBERT

fleuriste-décorateur Av. Léopold-Robert 12 Tél. 039/2 10 60

OUVERT le dimanche 22 décembre de 10 h. à 16 h.
et le 25 décembre jusqu'à midi

Pionniers de la „haute fidélité” mais
toujours à l'avant-garde

Léopold Robert 76, tél. (039) 3 12 12



Le 25 décembre,

offrez-lui, Monsieur, un
parfum, eau de Cologne,
sel de bain, sel de
toilette, etc.
en ravissants coffrets.

GRATUIT

un joli présent, dès Fr. 10.-

Service à domicile Tél. 23293

BRASSERIE DE LA POSTE

Avenue Léopold-Robert 30 a

LA CHAUX-DE-FONDS

MENU DE NOËL

Consommé aux étoiles

Feuilleté aux morilles

Dinde farcie aux marrons
Choux-de-Bruxelles étuvés
Pommes croquettes
Salade Mimosa

Mandarine givrée
Bûche de Noël

Fr. 15.-

Prière de réserver votre table

Téléphone (039) 3 15 27

Bière SALMEN

SYLVESTRE 1er et 2 janvier

N O U V E L L A N
★
★
★
B A V A R O I S

AMBIANCE - GAIÉTÉ
COTILLONS

R. Linder

CONFISERIE-TEA ROOM

MIRABEAU

Pour vos desserts de fêtes
les spécialités « MIRABEAU »

Tourtes : FORÊT-NOIRE MOZART KIRSCH DE ZOUG EUGÉNIE
Glaces : VACHERINS GLACÉS BOMBES GLACÉES TOURTES GLACÉES MANDARINES GIVRÉES BUCHES DE NOËL

Rue Neuve 7 H. Rothenbuhler Tél. (039) 3 12 32

La Laiterie Kernén

Serre 55

Tél. (039) 2 23 22

Laiterie Agricole

Hôtel-de-Ville 5

A. Sterchi

Tél. (039) 3 23 06

vous souhaitent un joyeux Noël

et vous proposent :

LEURS FROMAGES DE CHOIX
LEUR BEURRE DE QUALITÉ
LEUR CRÈME JOURNELLEMENT FRAICHE
LES SAUCISSES et SAUCISSONS
des Ponts-de-Martels
LEURS DESSERTS GLACÉS

et toutes les spécialités
pour réussir vos repas de fêtes

Attention! Dernière minute!
Dernière surprise!
C'est l'achat du magnifique manteau de fourrure
de qualité chez

W. Hecklé
Fournisseur spécialiste
LA CHAUX-DE-FONDS ET BIENNE

Rue Neuve 2

Tél. (039) 2 10 28

L'ACTUALITÉ SUISSE

Une ferme détruite par les flammes près de Nidau: 300.000 francs de dégâts

La ferme de M. Heinrich Gnaegi à Bellmund près de Nidau (BE) a été complètement incendiée dans la nuit de samedi à dimanche. Les dégâts sont estimés à au moins 300.000 francs. Toutes les dépendances avec les appareils qu'elles contenaient, ont été la proie des flammes.

L'incendie a été découvert par un cycliste qui rentrait chez lui vers 1 heure du matin. Il avait voulu alarmer les habitants de la ferme après avoir vu de la fumée s'échapper du toit. Mais le chien de garde l'en avait empêché. Il se rendit à la ferme voisine et en alarma tout d'abord les propriétaires. La femme du fermier se rendit alors à la ferme déjà en train de brûler et le chien de garde la laissa passer. Elle put alors

avertir les habitants du danger. M. Gnaegi est père de quatre enfants.

Les pompiers de Bellmund ne purent que sauver les 14 vaches de la ferme. Tout le reste fut la proie des flammes. L'origine de l'incendie n'a pu être déterminée. (ac)

Remise du prix de la Fondation Lavizzari

Le Prix de la Fondation Cesare et Ines Lavizzari a été remis, hier, à Chiasso. Dotée d'une somme de 7000 francs, cette distinction a été décernée à M. Lazzaro Carletti, qui, depuis 1955, a récupéré les corps de 23 personnes qui s'étaient noyées dans les lacs de Lugano et de Côme.

Actuellement, M. Carletti est occupé à la recherche de l'avion disparu le 28 novembre entre Locarno et Sion. (ats)

Quatre skieurs surpris par une avalanche dans les Alpes vaudoises

Un disparu

Hier, vers 11 h.30, quatre skieurs ont été surpris par une avalanche descendue sur le versant sud du Tarent, dans la région de l'Etivaz-La Lécherette. Un couple lausannois a été enseveli. Le mari a pu se dégager tandis que sa femme n'a pas été retrouvée. L'alarme fut donnée dans les meilleurs délais possibles et les colonnes de secours se formèrent à Château-d'Oex, au col de Mosses, à Leysin et aux Diablerets. Parvenues sur les lieux en plus de quatre heures de marche pour l'une d'entre elles (partie autour de midi et rejoignant l'endroit vers 16 heures), elles commencèrent aussitôt les recherches en collaboration avec la gendarmerie et l'aide des chiens d'avalanche. Vers 18 heures, les sondages continuaient. Entre 80 et 100 personnes se trouvaient sur place. Les recherches continuent toute la nuit. Pour le moment, le corps de l'infortunée skieuse n'a pas été retrouvé.

Il n'y avait pas beaucoup de neige mais le brusque redoux de ces derniers jours a suffi pour détacher la « masse » blanche sur certaines pentes. (jd)

Piéton tué à Wikon

Un atroce accident de la circulation a eu lieu à la frontière lucerno-argovienne, à Wikon, où un piéton, Jean Zimmerli, âgé de 44 ans, a été tué par une voiture, alors qu'il cheminait correctement sur le côté de la route. (ats)

Votations à Schwyz cinq « oui »

Le corps électoral schwyzois devait se prononcer, en fin de semaine, sur cinq objets. Tous ont été acceptés. Il s'agissait de l'octroi de trois crédits, de l'introduction d'une nouvelle loi sur la construction et d'une demande de naturalisation. La participation au scrutin était de 37 pour cent. (ats)

Accident mortel à Wattwil (SG)

Dans la nuit de vendredi à samedi M. Ulrich Boesch, de Wattwil, a été happé par une voiture entre Wattwil et Ebnat-Kappel. Le malheureux, qui était âgé de 76 ans, a heurté violemment l'avant du véhicule et a ensuite été projeté à terre. Il a succombé à ses graves blessures peu après. (ats)

Résultat de la campagne du Jeune fédéral

Le comité intercantonal du Jeune fédéral communique le résultat de la campagne du Jeune fédéral 1968, en faveur d'un centre d'éducation pour jeunes filles à Dolwan (Inde) : Neuchâtel, 79.000 fr.; Genève, 70.000 fr., et Vaud, 120.000 fr. C'est donc la somme de 269.000 fr. (supérieure de 4000 fr. au résultat de 1967) qui peut être versée à l'Aide suisse à l'étranger qui est l'agent d'exécution.

L'Aide suisse à l'étranger a communiqué d'excellentes nouvelles concernant le centre d'apprentissage rural au Tchad, objet de la campagne du Jeune fédéral de l'an dernier. Les constructions (neuf cases pour les élèves, grande salle de classe, bâtiment d'entrepôt et atelier-magasin, étable, puits, habitation du gérant) ont été commencées au mois de février, sous la direction de M. Jean-Claude Girard, un Vaudois, et achevées en août. Le budget a été tenu, et à ce jour 25 élèves (20 mariés, 5 célibataires) sont au travail.

Trafic d'armes: « L'interpellateur s'estime partiellement satisfait » écrit la « NZZ »

« L'interpellateur se déclare partiellement satisfait ». C'est ainsi que pourrait se résumer l'article paru samedi dans la « Nouvelle Gazette de Zurich » au sujet de l'affaire Buehrle.

En ce qui concerne l'ampleur des exportations illégales, la « NZZ » relève que la quantité de canons dont on a parlé suffirait à équiper plusieurs divisions suisses. La somme de dix millions mentionnée par le procureur de la Confédération est, comme l'a dit M. Spuhler, largement dépassée. (Selon le « Bund », de Berne, on parle d'un demi-milliard de francs).

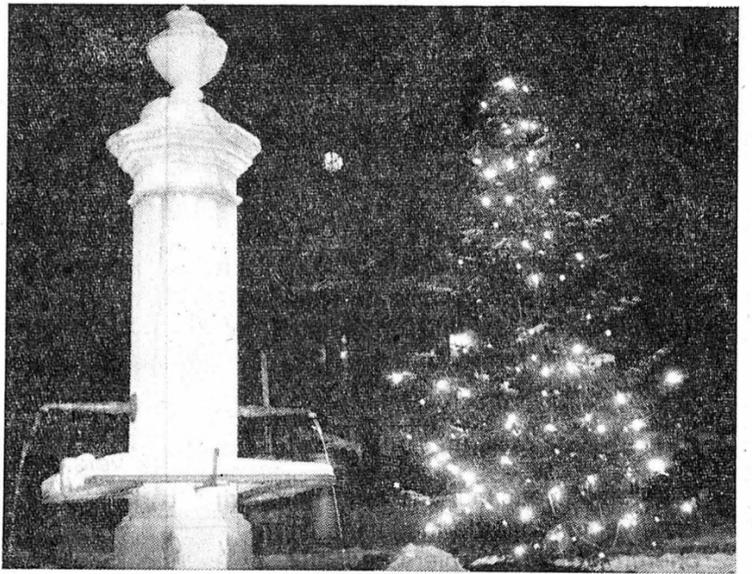
D'après les statistiques officielles,

relève encore le journal zurichois, les exportations suisses d'armes et de munitions oscillaient, ces dernières années, entre 26 et 70 millions de francs par an. On peut en déduire qu'en 1967 et en 1968, la moitié environ de ces exportations étaient illégales, ou même davantage, sans parler des exportations d'armes qui ont probablement passé la frontière sous une autre désignation et qui ne figurent donc pas dans la statistique du commerce extérieur.

Les services fédéraux, écrit en conclusion la « Nouvelle Gazette de Zurich », ont procédé avec une circonspection qui est à la fois méritoire et inquiétante. (ats)

LA VIE JURASSIENNE

Arbre de Noël et fontaine à Sonviller



Sur la place du village de Sonviller s'élevait, comme chaque année, un magnifique sapin illuminé d'ampoules électriques. Toute proche, la fontaine est la décoration permanente de la localité.

Le sapin ne représente qu'un embellissement temporaire, éphémère comme la neige de ce mois de décembre. Tous deux demeurent toutefois les bijoux d'un village ou d'une ville. (texte et photos)

Tableau de collection volé dans le train

Un tableau de la collection du baron von Thyssen a été volé samedi soir dans le train qui emportait la femme du collectionneur de Zurich à Milan.

L'œuvre, un tableau du peintre espagnol Vidal Quadras, a disparu des bagages de la baronesse qui se trouvaient dans un compartiment de première classe entre Lugano et Milan.

Sa valeur est estimée à 30.000 francs. La police de Milan a ouvert une enquête qui n'avait jusqu'à dimanche soir pas encore donné de résultats. Le baron von Thyssen possède dans sa résidence de Lugano une importante collection d'œuvres d'art, dont fait partie le tableau volé. (upi)

Grave collision près de Baden Six blessés

Six personnes, qui avaient pris place dans deux voitures, ont été grièvement blessées, dans la nuit de samedi à dimanche, les véhicules étant entrés en collision entre Gebenstorf et Bismenstorf, dans le canton d'Argovie. Elles ont été transportées à l'hôpital de Baden.

Le drame s'est produit alors que le chauffeur du véhicule se dirigeant de Birmenstorf vers Gebenstorf perdit brusquement le contrôle de sa machine dans un virage. La voiture folle se porta sur la piste gauche de la chaussée où l'autre véhicule arrivait en sens inverse. Le choc fut très violent et une des voitures se retourna sur le toit alors que l'autre sortit de la route. Elles sont toutes les deux hors d'usage. (ats)

Gros incendie à Zoug

Un incendie qui aurait pu se terminer par une véritable catastrophe a eu lieu en ville de Zoug où une maison d'habitation et un hôtel ont été partiellement ravagés par les flammes à cause d'une cheminée défectueuse.

Dans un vieux quartier de la ville où des maisons en bois sont construites les unes à côté des autres, le danger d'extension était très grand. Quelque 150 pompiers ont lutté contre le feu. Les dégâts matériels dépassent 500.000 francs. (ats)

Tavannes: nouveau vice-président du Conseil municipal

Selon une rotation en vigueur depuis de longues années, la vice-présidence du Conseil municipal revient à un représentant du parti PAB. Pur 1969, ce mandat est confié à M. Pierre Geiser.

M. Philippe Gigandet, qui termine son année de vice-présidence, est remercié pour les services rendus.

Tous les employés communaux sont réélus dans leurs fonctions pour une nouvelle période d'une année.

Sur proposition des travaux publics, l'autorité municipale décide l'achat de deux charrettes pour élargir le sel sur les trottoirs.

Le matériel de la cuisine militaire ayant passablement vieilli, il est décidé d'installer quatre nouvelles chaudières, un grand évier, des tables convenables dans le local réservé à la troupe; coût de l'opération: 3300 francs.

Après examen de la maquette et des plans de construction déposés par M. Santino Pozzoli, entrepreneur, et prévoyant l'érection de trois blocs locatifs au chemin de la Côte, quartier des Prés-Bernard, le Conseil décide de recommander l'octroi du permis de bâtir, bien entendu sous réserve du droit des tiers.

La direction de la Maison de santé de Bellelay reprend l'étude de l'implantation à Tavannes du ho-

me pour déficients mentaux et demande le préavis de l'autorité municipale. Avant de prendre position, le Conseil attend que la Maison de santé, ou le vendeur de terrain, fournisse la preuve que le projet sera accepté par tous les habitants du voisinage. (ad)

Beau résultat en faveur des handicapés

La journée SOS handicapés a eu un succès inespéré, puisque les élèves de 7e année ont pu récolter la belle somme de 506 fr. Ils remercient toutes les personnes qui ont accepté d'aider à la réussite de cette belle action, qui avait été préparée avec grand soin pendant près de trois semaines. (ad)

TRAMELAN

La colonie d'habitation pour personnes âgées

Les personnes désireuses d'occuper un toit dernièrement peuvent s'inscrire. En logement dans le bâtiment mis sous principe, seules les personnes bénéficiaires de l'AVS ou de l'AI sont admises. L'immeuble offre 23 appartements de une et deux pièces réparties sur six étages. On prévoit de nombreuses demandes. L'aménagement se poursuit activement et l'on pense que la construction pourra recevoir ses premiers locataires en juin prochain. (hi)

PÉRY

Le maire réélu

Sous la présidence de M. Ernest Aeschlimann, 159 citoyens ont participé à l'assemblée municipale ordinaire. M. Joseph Luterbacher, titulaire, fut réélu maire. Il en alla de même de trois membres du Conseil, MM. Maurice Bessire, Willy Evalet et René Burn. Trois nouveaux membres fonctionneront au sein de la commission d'école, MM. Hermann Muller, Robert Feldmann et Pierino Michelotti. MM. Léon Tschumy et Charles Frei furent réélus vérificateurs des comptes, tandis que M. Bernard Radice devenait suppléant. Le président des assemblées, M. Aeschlimann est confirmé dans ses fonctions. Le budget 1969, qui, sur un total de 1.125.400 fr. de dépenses, boucle par un excédent de recettes de 150 fr. a été accepté. (ac)

ZWINGEN

UN ENFANT GRIEUREMENT BLESSE

Une automobile qui roulait de Bâle en direction de Delémont, a renversé samedi vers 18h30, à Zwingen, un enfant qui traversait la route cantonale en empruntant un passage pour piétons.

Jetée à 8 mètres, la petite victime, Béat Schwytzer, 9 ans, a été grièvement blessée. Souffrant d'une fracture du crâne, elle a été hospitalisée à Laufon, puis dans une clinique bâloise.

CARNET DE DEUIL

TRAMELAN. — Les derniers devoirs ont été rendus à M. Joseph Grangier décédé dans sa 64e année. Le défunt était venu s'établir à Tramelan en qualité de chef d'équipe de la voie aux CJ. Il avait par la suite renoncé à ce poste pour entrer dans une fabrique de mécanique et il laisse le souvenir d'une personne tranquille. Nos condoléances. (hi)

Nomination militaire

Intendant des arsenaux et casernes de Colombier, chef du service du matériel de la division frontière 2, le major Fritz Grether vient d'être élevé au grade de lieutenant-colonel.

LES REUSSILLES

Violente collision

Hier, à 14 h.15, une collision s'est produite entre une voiture des Breuleux roulant en direction de Tramelan et une auto de Saint-Imier rentrant en cette localité. La route était très mouillée et l'automobiliste des Breuleux qui suivait une voiture d'assez près a été subitement aveuglé par la projection d'une flaque d'eau. Il a freiné violemment, ce qui l'a déporté sur la gauche au moment où arrivait la voiture de Saint-Imier. Mlle Donzè, de Delémont, qui s'y trouvait, profondément blessée à la tête, a été transportée à l'hôpital de cette localité. Gros dégâts aux deux voitures. (hi)

MALLERAY

Collision en chaîne Gros dégâts

Une collision en chaîne s'est produite samedi vers 13h. sur la route à trois pistes à la sortie de Malleray où à la suite d'une manoeuvre de dépassement, quatre voitures, conduites par MM. J.-F. F., de Delémont, P.S., de Malleray, C.T., de Loveresse, et par un militaire français en permission, M. A.L.

Pas de blessé, mais des dégâts matériels pour quelque 12.000 francs.

Les tourtes glacées Pierrot-

Sont les desserts de fête pour les jours de fête

- Hawaii Fr. 12.50 — Forêt Noire Fr. 12.50 — Vacherin glacé Fr. 10.80 — Nougata Fr. 7.70 — Orange Fr. 7.70
- Capri Fr. 6.70 — Banane Fr. 5.70 — Cassata Fr. 4.80

En vente chez votre fournisseur de produits de qualité



Voir autres informations jurassiennes en page 23

CARNET DE LA SEMAINE

Noël Shopping

Le magasin est ouvert sans interruption à midi, aujourd'hui, de 8 h. 30 à 18 h. 30 et demain, veille de Noël, de 8 h. 30 à 18 h. Jeudi 26 décembre, le magasin sera fermé. Vendredi 27, ouverture à 8 h. 30.

Cadeaux de dernière heure

Si le temps vous manque pour parcourir les divers rayons du magasin à la recherche de vos derniers cadeaux, passez à la «boutique-cadeaux», au 3e étage, qui vous présente, sur une surface restreinte, un choix étendu de petites merveilles qui feront des heureux. Ou alors, achetez des bons d'achat de **Fr. 5.- 10.- 20.- 50.- ou 100.-** à nos caisses principales.

Plus qu'une semaine...

...pour envoyer vos vœux! Voyez, à notre rayon de papeterie, notre immense choix de cartes artistiques, fantaisistes, humoristiques, simples ou originales, mais toujours de bon goût.

Quel dessert de Noël préférez-vous ?

Une bonne bûche, préparée selon la tradition, au kirsch, moka ou chocolat, un vrai dessert Maison que vous n'aurez eu aucune peine à préparer, puisque vous l'aurez commandé à notre bar; 3 grandeurs: **Fr. 4.- 6.- et 9.-.**

Ou alors, une spécialité glacée de notre Super Marché: tourte glacée pour 8 personnes **Fr. 9.-**, pavé glacé pour 4 à 7 personnes de **Fr. 1.70 à 3.-**, coupe Danemark pour 4 à 6 pers. **Fr. 2.85**

Joie et ambiance à la fin du repas...

...en faisant sauter une bombe de table! En quelques secondes, voilà une joyeuse atmosphère. Grand choix au parterre, vers l'escalier roulant, à partir de **Fr. 1.75**

Après Noël...

...vous penserez à célébrer joyeusement le Nouvel-An. C'est pourquoi, dès vendredi 27 décembre, nous vous offrirons, à l'entrée, un grand choix de cartes de vœux «mignonnettes» et un stand de vins mousseux. Au premier étage, les optimistes feront des affaires au stand de farces, cotillons et bombes de table.



Un cadeau qui durera!

Robuste, élégante, pourvue de tous les perfectionnements techniques, la machine à écrire portative «BROTHER» existe en plusieurs modèles:

L'homme d'affaires, la secrétaire, qui font des travaux précis et compliqués, apprécieront le modèle à grand charriot de 33 cm, avec tabulateur ruban bicolore à inversion automatique. **398.-**

Même modèle avec charriot normal **275.-**

Avec tabulateur fixe **225.-**

Modèle plus simple, très apprécié des étudiants ou des responsables de sociétés, avec ruban noir seulement, **185.-**

Tous ces modèles sont livrés avec coffret-valise.

Chalet Mont-Crosin

sur Saint-Imier

Tél. (039) 4 95 64

Nos MENUS SPÉCIAUX pour les fêtes:

Noël

Salade Niçoise
—
Consommé au porto
—
Dinde de Noël
Jardinière de légumes
Pommes frites
—
Flan caramel
Mignardises
Fr. 16.-

Prière de réserver votre table

St-Sylvestre

Jus de pamplemousse
ou
Un avocados sucré
—
Fondue chinoise
Thé chinois
Pommes paille
—
Mocca flambé
—
Gâteau Saint-Sylvestre
Fr. 17.-

Avec nos vœux les meilleurs à notre fidèle clientèle

1er janvier

Bouchée à la Reine
—
Bouillon au pain
—
Plat bernois
avec choucroute
—
Meringue
Fr. 11.-

Familles P. et N. Augsburgers

HÔTEL DE L'AIGLE

COUVET



J. Aeby et famille
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année
et se fera un plaisir de vous envoyer sur demande son programme de réjouissances.
Tél. (039) 9 61 32

à la boucherie

Marché MIGROS
et magasin des Forges

Prix MIGROS

Prix nets

Prix clairs

La viande fraîche a toujours sa place sur la table de fête.

Gigot d'agneau

étranger avec os, les 100 gr.

-.90

sans os, les 100 gr.

1.20

Faux-filet

les 100 gr. à partir de

1.60

Filet I

les 100 gr.

2.40

pour vos hors-d'œuvre et plats froids:

Charcuterie

mélangée, 1ère qualité
les 100 gr. à partir de

-.80

Jambon cuit

maigre et juteux, les 100 gr.

1.30

Viande séchée

des Grisons, les 100 gr.

2.50

MIGROS

V.A.C.

RENÉ JUNOD SA
LÉOPOLD-ROBERT 115
LA CHAUX-DE-FONDS

*vous souhaite un «joyeux Noël»
fermeture des bureaux
mardi 24 décembre à midi*

LUNDI SPORTS

Derniers résultats du premier tour de ligue A

Viège - Kloten 3-1
(1-0, 1-1, 1-0)

Faisant preuve d'une volonté exemplaire, les Valaisans ont obtenu une victoire méritée contre Kloten, où seule la ligne des Luthi se montra dangereuse. Une légère pluie gêna peut-être les Zurichois, lesquels ne manifestèrent pas la même agressivité que leurs adversaires.

Langnau - Davos 6-0
(1-0, 2-0, 3-0)

Le succès de Langnau ne fut jamais mis en doute. La rencontre manqua singulièrement de relief. Les Davosiens se révélèrent beaucoup trop maladroits devant la cage pour prétendre battre le gardien Horak, qui a affiché une grande sûreté, bien qu'il disputât là son match de rentrée.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	P
1. Ch.-de-F.	14	13	0	1	79-14	26
2. Gen.-Ser.	14	9	0	5	64-44	18
3. Kloten	14	8	1	5	71-48	17
4. Sierre	13	7	1	5	44-48	15
5. Langnau	14	7	1	6	48-41	15
6. Davos	13	4	0	9	39-62	8
7. Viège	14	3	0	11	29-76	6
8. Zurich	12	1	1	10	29-70	3

Ligue nationale B

Groupe ouest

Bienne - Sierre (renvoyé) ; Berne - Langenthal 9-1 (5-1, 1-0, 3-0) ; Fribourg - Thoune 3-1 (1-0, 2-0, 0-1) ; Young Sprinters - Lausanne 7-5 (2-1, 1-2, 4-2).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	P
1. Lausanne	12	11	0	1	69-23	22
2. Y. Sprint.	12	7	1	4	44-41	15
3. Bienne	11	6	1	4	56-54	13
4. Berne	11	6	0	5	61-36	12
5. Fribourg	11	4	2	5	44-46	10
6. Thoune	11	4	0	7	29-30	8
7. Sion	8	3	0	5	23-39	6
8. Langenth.	12	1	0	11	26-83	2

Groupe est

Coire - Uzwill 8-4 (2-1, 2-2, 4-1) ; Saint-Moritz - Kusunacht 2-4 (0-0, 2-2, 0-2) ; Lucerne - Ambri-Piotta 2-2 (0-1, 1-1, 1-0) ; Grasshoppers - Lugano 3-1 (2-0, 1-0, 0-0).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	P
1. Ambri-P.	12	9	2	1	51-22	20
2. Grasshop.	12	8	2	2	50-31	18
3. Coire	12	6	1	5	49-41	13
4. Kusunacht	12	5	1	6	39-36	11
5. St-Moritz	12	5	1	6	36-43	11
6. Lucerne	12	4	1	7	34-40	9
7. Lugano	12	3	2	7	38-40	8
8. Uzwill	12	3	0	9	26-70	6

La situation en Valais

Aucune des mesures de séquestre édictées à la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse n'ayant été levée, il était impossible, hier, de dire quand pourraient se jouer les quatre matchs de retard du HC Sion ainsi que la rencontre de ligue nationale A entre le CP Zurich et Sierre. Dans ces conditions, les nouvelles dates fixées par la Ligue suisse pour les matchs du HC Sion risquent de ne pas pouvoir être utilisées. A l'Office vétérinaire cantonal, on ne peut se prononcer sur la date probable de la levée des mesures de séquestre. Rappelons que Sion se trouve toujours en zone de séquestre renforcé, alors que Sierre est en zone de protection, ce qui pourrait signifier que le séquestre sera levé plus rapidement à Sierre qu'à Sion.

Dates prévues

En ligue A, le match Zurich-Davos a été fixé au 26 décembre, car aucune décision n'a été prise à usujet de la rencontre Zurich-Sierre. En ligue B, les matchs du HC Sion ont été fixés comme suit : 26 décembre, 20 h.15, Sion-Berne ; 28 décembre, 20 h., Thoune-Sion ; 30 décembre, 20 h.15, Sion-Fribourg ; 2 janvier, 20 h., Bienne-Sion.

Sport-Toto

Colonne des gagnants :

1 1 2 1 X 1 X 1 2 1 1 1 X

Fin du premier tour du championnat suisse de hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds: trois points pour les « finales »

Chez les « relégables », Davos est bénéficiaire de 2 points

Sierre a surpris en bien en ligue A



Sur sa patinoire, Langnau a battu Davos 6-0. Le gardien davosien parvient ici à dévier l'envoi de Schmid. (asl)

Généralement les valeurs ont été confirmées dans ce premier tour : le champion, La Chaux-de-Fonds a été particulièrement brillant et n'a concédé qu'une seule défaite à Langnau. (C'est d'ailleurs là que les Chaux-de-Fonniers joueront leur premier match du tour final!) La défense s'est particulièrement mise en vedette car elle n'a encaissé que 14 buts! Un record difficile à battre sur 14 matchs. Les attaquants se sont montrés à la hauteur de leur tâche en battant 79 fois les gardiens adverses. Avec un écart de huit points, La Chaux-de-Fonds a donc effectué un brillant premier tour.

Derrière l'équipe de Pelletier, on trouve Genève - Servette. Ce n'est pas le fait du hasard, les Genevois possédant une formation de valeur, encore que Naef n'ait plus le mordant de ces dernières années. Pas de surprise non plus en ce qui concerne la troisième place de Kloten. Depuis quelques années, la formation des Luthi est au sommet du hockey helvétique. Elle sera, malgré son handicap au départ (un seul point), une sérieuse candidate au titre. Si l'on attendait la sélection de Langnau pour le tour final, Sierre a réservé une belle surprise à tous les fervents du hockey valaisan en

obtenant une brillante quatrième place devant Langnau.

A l'attaque du tour final, les Montagnards paraissent en mesure de défendre leur titre national. Leur tâche sera pourtant rude car les « ambitieux » ne manquent pas! Les déplacements à Langnau et Kloten, puis en Valais et à Genève ne seront pas de simples promenades... Mais la formation de Gaston Pelletier est de taille à tenir tête à ses adversaires, à la condition que les matchs se jouent sous le signe de la correction! La blessure de Kunzi a déjà été un lourd handicap et il serait dommage que d'autres joueurs soient évincés à leur tour à la suite de coups évitables!

Que le sport triomphe dans ce

tour final et que le meilleur l'emporte!

Qui sera relégué?

C'est Davos qui partira avec les deux points de bonification chez les « relégables », Viège et Zurich étant encore susceptibles d'emporter le point réservé à l'avant-dernière équipe. C'est vraisemblablement entre ces deux dernières formations qu'il faudra chercher l'équipe reléguée à la fin de cette saison, Davos étant bien le meilleur des trois! Si il y a quelques semaines, Viège était quasi-condamné, les Valaisans ont affiché lors des derniers matchs un net retour en forme (victoires sur Langnau et Kloten!), c'est un fait qui ne trompe pas. Zurich est donc le plus vulnérable des « relégables ».

Pic.



Viège a battu Kloten 3-1. Ci-dessus, une attaque des frères Luthi échoue sur la défense valaisanne. (asl)

De la « dureté » genevoise à un extraordinaire exploit de Stambach

La Chaux-de-Fonds bat Genève-Servette, 3 à 1

Patinoire des Mélèzes, glace en excellent état, spectateurs : 4000. - LA CHAUX-DE-FONDS : Rigolet ; Huguenin, Brun ; Huggler, Furrer ; Reinhard, Turler, Curchod ; Dubois, Berger, Pousaz ; Sgualdo, Stambach, Casaulta. - GENÈVE-SERVETTE : Clerc ; Rondelli, Conne ; Muller, Bettiol ; Naef, Sprecher, Rey ; Giroud, Henry, Joris ; Johner, Chappot, Moulin. - ARBITRES : MM. Ehrensperger (Kloten) et Brenzikofer (Berne). - BUTS : Stambach (2e), Sprecher (13e). 2e tiers-temps : Stambach (30e), Pousaz (36e). - NOTES : Le HC La Chaux-de-Fonds est toujours privé de Kunzi et Genève-Servette de Voide. Sgualdo joue en attaque à la place de Jeannin grippé. Rentrée de Reinhard et Rigolet. Turler est touché à la hanche par une méchante charge de Giroud dans le camp d'attaque à la sixième minute du deuxième tiers-temps. Il réapparaît pourtant à la dixième, mais en boitant. A Genève-Servette, Kast prend la place de Chappot pendant sa pénalité de méconduite. Touché méchamment dans un choc avec Conne au deuxième tiers-temps, Sgualdo, lui, ne réapparaît pas au troisième. Ont été pénalisés : Furrer trois fois, Chappot deux fois, plus 10 minutes de méconduite, Reinhard, Turler, Giroud, Muller, Rey et Naef.

Belles promesses, puis...

Tout était réunis pour faire de ce match un brillant spectacle, deux équipes en forme, des joueurs de valeur et un public comprenant de nombreux supporters genevois, mais un incompréhensible « durcissement » de la part des Servettiens allait gâcher cette soirée de samedi.

Les Genevois abordaient ce match avec le désir évident d'emporter 2 points pour le tour final. Les attaques étaient bien menées et c'est

contre le cours du jeu que les Chaux-de-Fonniers prenaient l'avantage à la suite d'un bel effort de Sgualdo, poursuivi d'un bon tir de Stambach. Le duo Naef - Sprecher allait remettre les équipes à égalité quelques minutes plus tard et l'on s'attendait à ce moment-là à voir les Servettiens très à l'aise, prendre l'avantage dès l'attaque du deuxième tiers-temps, en dépit de la prestation des arrières chaux-de-fonniers... Ce n'était que belles promesses! Une violente charge de Giroud sur Turler mettait le feu aux poudres et le spectacle attendu s'envolait!



Rigolet et Huguenin, tous deux à genoux, mais le danger est écarté.

Un deuxième tiers-temps à oublier...

En l'absence de Turler, emporté dans les vestiaires, les Chaux-de-Fonniers allaient prendre l'avantage après un extraordinaire exploit de Stambach. Ce dernier, parti de son camp de défense, se livrait à un

solo entre les joueurs servettiens avant de battre Clerc, dans un angle impossible. C'était du délire parmi les spectateurs et les joueurs chaux-de-fonniers! Par contre, les Servettiens accusaient le coup et malgré de nouvelles charges ils allaient encaisser un nouveau but à la suite d'une belle reprise de Pousaz! La dureté affichée, ne payait pas, mais elle était maintenue au dépend de Sgualdo qui était « secoué » par Conne (?).

Voir suite en page 14

Calendrier du tour final

Les Chaux-de-Fonniers débiteront au dehors

Alors qu'il reste deux matchs à jouer (CP Zurich - Davos et CP Zurich - Sierre) qui désigneront d'une part le quatrième et le cinquième du classement, d'autre part, le septième et le huitième, l'ordre des rencontres du tour final de ligue nationale A est le suivant :

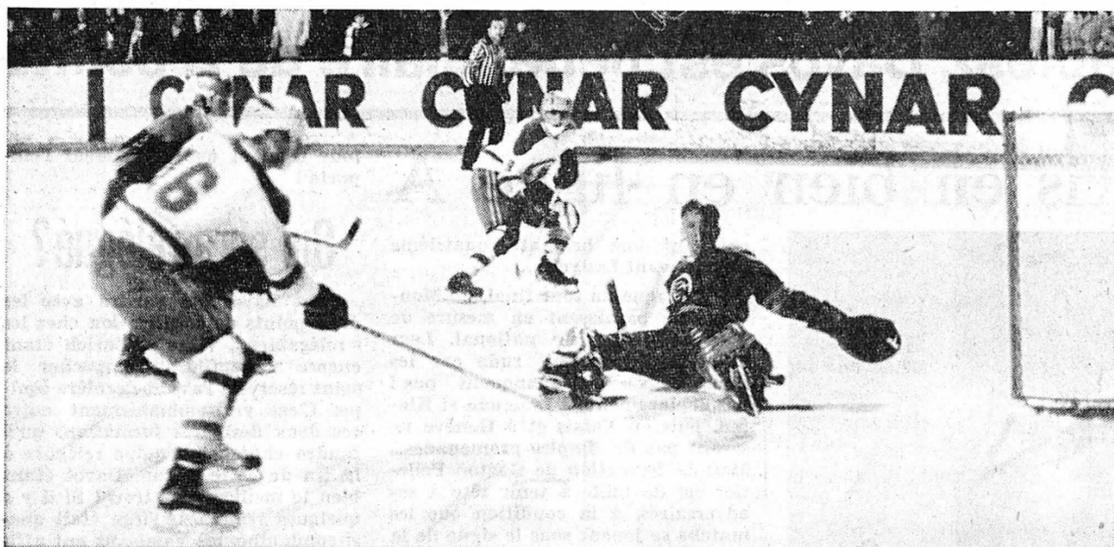
- SAMEDI 4 JANVIER : Sierre ou Langnau - La Chaux-de-Fonds, Genève-Servette - Kloten.
- MERCREDI 8 JANVIER : Sierre - Langnau ou Langnau - Sierre, Kloten - La Chaux-de-Fonds.
- SAMEDI 11 JANVIER : La Chaux-de-Fonds - Sierre ou Langnau, Genève-Servette - Sierre ou Langnau.
- MERCREDI 15 JANVIER : Sierre ou Langnau - Kloten, Sierre ou Langnau - Genève-Servette.
- SAMEDI 18 JANVIER : La Chaux-de-Fonds - Genève-Servette, Kloten - Sierre ou Langnau.
- MERCREDI 22 JANVIER : Sierre ou Langnau - La Chaux-de-Fonds, Sierre ou Langnau - Genève-Servette.
- SAMEDI 25 JANVIER : La Chaux-de-Fonds - Sierre ou Langnau, Kloten - Genève-Servette.
- SAMEDI 8 FEVRIER : Genève-Servette - Sierre ou Langnau, Kloten-Sierre ou Langnau.
- MERCREDI 12 FEVRIER : Sierre - Langnau ou Langnau - Sierre, La Chaux-de-Fonds - Kloten.
- SAMEDI 15 FEVRIER : Genève-Servette - La Chaux-de-Fonds, Sierre ou Langnau - Kloten.

Tour final de relégation

- SAMEDI 4 JANVIER : Davos - Viège ou Zurich.
- SAMEDI 11 JANVIER : Viège ou Zurich - Davos.
- SAMEDI 18 JANVIER : Viège - Zurich ou Zurich - Viège.
- SAMEDI 25 JANVIER : Davos - Viège ou Zurich.
- SAMEDI 8 FEVRIER : Viège - Zurich ou Zurich - Viège.
- SAMEDI 15 FEVRIER : Viège ou Zurich - Davos.

Les bonifications au départ des tours finals sont de trois points pour La Chaux-de-Fonds, deux points pour Genève-Servette, un point pour Kloten, deux points pour Davos et un point pour Viège ou Zurich.

La Chaux-de-Fonds bat Genève-Servette, 3 à 1



Après un magnifique exploit, Stambach (No 16) bat le gardien genevois Clerc. (photos Schneider)

Suite de la page 13

C'en était trop, l'arrière Furrer perdait ses nerfs et il se mettait à l'unisson avec les Servettiens. Le match y perdait son intérêt et surtout sa valeur technique. Ce deuxième tiers-temps, dont on attendait beaucoup n'avait été en fait qu'une dure et incompréhensible bataille!

Tout se termine bien, mais...

Le repos était salutaire et les esprits se calmaient. Cette dernière reprise abordée sans Squaldo par les Chaux-de-Fonniers allaient confirmer la valeur des hommes de Pelletier. En effet, bien que fortement handicapés, les Montagnards parvenaient à tenir en échec leurs rivaux romands. De chaque côté, les gardiens se mettaient en évidence et rien ne passait. Le jeu était à nouveau de belle facture et l'on se demandait vraiment ce qui avait « présidé » à la bagarre du tiers précédent. Tout se terminait donc fort bien, mais il n'en demeure pas moins que l'on aurait pu éviter les blessu-

res de Squaldo et Turler, même si celles-ci ne les empêcheront pas de se rendre avec l'équipe suisse à la Coupe Spengler. En un mot comme en cent, on attendait beaucoup mieux de ce grand derby romand.

Comment ils ont joué

Chez les Servettiens, le gardien Clerc n'a rien à se reprocher. La paire Conne - Rondelli a été supérieure à celle formée de Muller et Bettiol. En attaque, Naef a joué bien en-dessous de ses possibilités et le rendement de sa ligne s'en est ressenti. C'est en fait la ligne formée de Kast, Giroud et Joris qui a été la plus dangereuse alors que dans la troisième Chappot fut trop individualiste.

Une nouvelle fois Rigolet a été brillant dans les buts chaux-de-fonniers. Il a sauvé plusieurs fois son camp en début de match. Les deux paires d'arrière se sont bien défendues, seul Brun ayant été parfois dépassé par les événements. Chez les attaquants, la première ligne formée de Reinhard, Turler et Curchod a été parfaite jusqu'à la charge

dont fut victime Turler. Elle baissa pied par la suite, «Tutu» n'étant plus en possession de tous ses moyens. Poussaz, Berger et Dubois furent en définitive les plus dangereux, du moins sur le plan collectif. La troisième garniture formée de Stambach, Casaulta et Squaldo était bien partie pour accomplir des exploits (il y en eut deux de Stambach et Squaldo), mais la blessure de Squaldo mit prématurément fin au spectacle attendu.

André WILLENER

En vue de la prochaine Coupe Spengler Les Tchèques de Dukla Jihlava favoris

La 42e édition de la Coupe Spengler réunira à Davos, du 26 au 30 décembre quatre équipes. Tout d'abord, les formations seront opposées les unes contre les autres puis les deux derniers jours auront lieu les finales. Le lundi soir sera connu le successeur de Lokomotive Moscou qui ne vient pas défendre son titre.

Les Tchèques favoris

Vainqueurs en 1965 et 1966, Dukla Jihlava, brillant représentant du hockey tchécoslovaque, fait figure de favori, malgré l'absence de quelques éléments retenus avec l'équipe nationale (tournée au Canada). Dukla Jihlava occupe la première place de son championnat national.

Autres candidats

Treize des dix-huit joueurs qui figurent dans la sélection finlandaise ont participé aux Jeux olympiques de Gre-

noble. Les Scandinaves, qui avaient laissé une excellente impression par leur esprit combatif l'an dernier, seront les plus sérieux adversaires des Tchecoslovaques. Dirigé par l'ancien international tchèque Vladimir Zabrodsky, le club suédois de première division Roegle BK peut brouiller les cartes, tout comme d'ailleurs l'équipe suisse dont l'ossature est formée de joueurs de La Chaux-de-Fonds, Genève-Servette et Kloten.

L'ordre des matchs

Jeudi 26 décembre à 16 h. Dukla Jihlava - Suisse; 21 h. Finlande - Roegle BK. — Vendredi 27 décembre à 16 h. Roegle - Suisse; 21 h. Dukla Jihlava - Finlande. — Samedi 28 décembre à 16 h. Dukla Jihlava - Roegle; 21 h. Finlande - Suisse. — Dimanche 29 décembre à 21 h., finale pour les troisième et quatrième places. — Lundi 30 décembre à 21 h., finale pour les première et deuxième places.

Récompenses pour les meilleurs sportifs de l'année Les «Olympiques» ont partout la vedette!

«Le général de Gaulle nous a trouvés très élégants» a déclaré Marielle Goitschel, vêtue d'un tailleur culotte noir à large ceinture à boucle dorée, à l'issue du déjeuner offert par le Président de la République aux médaillés olympiques français des Jeux de Grenoble et de Mexico.

Parmi les 26 sportifs, dont douze titulaires d'une ou plusieurs médailles d'or, on remarquait la présence notamment de Colette Besson, médaille d'or du 400 mètres, de Jean-Claude Killy, triple champion olympique, et de deux cavaliers, Janou Lefebvre et l'adjudant chef Guyon.

Au cours du repas, auquel participait également M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, le général de Gaulle a posé à ses convives de nombreuses questions sur leurs méthodes d'entraînement et les problèmes particuliers de chacun d'eux. Il a notamment déclaré à Roger Bambuck qu'il approuvait, mais regrettait la décision de ce dernier d'abandonner la compé-

titution pour se consacrer à ses études. Enfin, le général de Gaulle a répondu de bonne grâce aux nombreuses questions de ses invités et il a évoqué devant eux les sports qu'il pratiquait lorsqu'il était à Saint-Cyr.

En Allemagne

Franz Keller, champion olympique du combiné nordique, Ingrid Becker, championne olympique du pentathlon, et le huit allemand, champion olympique d'aviron, ont été désignés par la presse sportive de l'Allemagne occidentale comme «sportifs de l'année pour 1968».

Franz Keller (23 ans) originaire de Nesselwang (Bavière), est le deuxième skieur, après Georg Thoma en 1960, à recevoir le titre envié de «sportif de l'année». Josef Neckermann, médaillé

(Paris) 1'21"9; 5. Raoul Fatio (Genève) 1'22"; 6. J.-M. Francioli (Genève) 1'25"1; 7. C. Vangrevelinge (Genève) 1'27"7; 8. F. Segond (Genève) 1'28"1; 9. K. Zervos (Genève) 1'28"2; 10. C. Baumgartner (Genève) 1'29"2; 11. W. Frei (Bâle) 1'29"6; 12. P. Berger (Annecy) 1'30"8; 13. P. Baudin (Genève) 1'31"2; 14. R. Jaquet (Genève) 1'34"5; 15. S. Servos (Genève) 1'35"4.

Dames: 1. Christiane Flamand (Genève) 1'31"2 (nouveau record); 2. Marilou Zervos (Genève) 1'32"8; 3. Brigitte Pommat (Paris) 1'37"8; 4. Myriam Dotte (Nyon, 13 ans) 2'32"6.

Non-licenciés: 1. C. Gatti (Nyon) 1'37"; 2. C. Muller (Genève) 1'41"5; 3. Y. Cherpillod (Nyon) 1'47"5; 4. M. Rathgeb (Nyon) 1'53"; 5. R. Bohn (Genève) 2'00"2.

Classement interclubs messieurs: 1. Genève-Natation 3'59"1; 2. Stade Français Paris 4'21"2.

Tennis

Avant la finale de la Coupe Davis

Le capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, David Dell, a décidé d'inclure Clark Graebner dans la formation qui rencontrera l'Australie pour la finale de la Coupe Davis, qui se disputera les 26, 27 et 28 décembre à Adelaide, à la place de Charles Pasarell. Les trois autres membres de l'équipe sont Arthur Ashe, Stan Smith et Robert Lutz.

De leur côté, les Australiens présenteront pour la finale du challenge Round Bill Bowrey, Ray Ruffels, Philip Dent et John Alexander. Ces deux derniers sont âgés respectivement de 17 et 18 ans.

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement à notre bureau jusqu'au vendredi 27 décembre, à midi, vous y toucherez un billet de 10 francs.

Les Vaudois surpris par la fougue neuchâteloise Young Sprinters - Lausanne 7 à 5

YOUNG SPRINTERS: Nagel; Martini, E. Paroz; Wittwer, Renaud, Dreyer, Hofer, Schmid; Burkhardt, Chevalley, Henriod; Hofmann, J.-J. Paroz, Raymond, Perret. — **LAUSANNE:** Luthi; Pidoux, M. Bernasconi; Schlaeppli, R. Berra; R. Bernasconi, Dubi, Neuhaus; Geiser, Winiger. — **ARBITRES:** MM. Bossard (Berthoud) et Moerie (Langenthal). — 1800 spectateurs. — **BUTS:** 1er tiers: 8e et 16e Wittwer, 17e R. Berra; 2e tiers: 6e Renaud, 16e Neuhaus, 18e M. Bernasconi; 3e tiers: 3e Dubi, 6e Burkhardt, 7e Martini, 17e Geiser, 19e Hofer.

Festival neuchâtelois

Jamais encore, les Young Sprinters n'avaient connu une telle réussite durant cette saison. Il a fallu attendre que les champions de groupe - invaincus jusque-là - s'en viennent à Neuchâtel pour perdre leur premier match. Et les hommes de Bagnoud ne se sont pas laissés battre volontairement. Au contraire, les frères Berra, Wirz, Bernasconi, etc., se sont fortement battus avant de baisser pavillon. Et dans l'ultime minute du match, après une spectaculaire course poursuite, les Young Sprinters sont enfin parvenus à asseoir leur succès! Cette victoire leur assure pratiquement la participation au tour final supérieur. Un élément pour lequel nous ne donnions pas cher il y a quelques semaines.

Le match a naturellement été très animé d'un bout à l'autre. Ce sont les Young Sprinters qui, à la huitième minute, ont ouvert le score grâce à un tir dans la mêlée de Wittwer, puis à la seizième minute, répétition du même

exploit de Wittwer, un arrière qui a pu profiter du «fore sheking» mis au point par les Neuchâtelois. Les Lausannois en restèrent médusés; ils n'ont plus coutume de connaître un score déficitaire! A la fin du second tiers, alors que les Neuchâtelois avaient livré un nouvel effort, le système des Lausannois devait se révéler payant. L'égalisation 3-3 devait en effet intervenir à la dix-huitième minute de la seconde période. Puis ce fut le but d'avance par les Lausannois à la troisième minute du dernier tiers. Mais au lieu de céder au découragement, les hommes de Reto Delnon firent preuve d'un courage tout neuf. Burkhardt égalisa. Puis Martini renversa la vapeur. Chevalley creusa encore l'écart. A la dix-septième minute, Geiser ramena alors le score à 6-5. Ce n'est que quelques secondes avant la fin du match, alors que les Lausannois tentaient à nouveau l'égalisation, que Hofer put fixer le résultat à 7-5 en faveur des Young Sprinters.

Ce succès est aussi important qu'inattendu. Les Neuchâtelois ont enfin joué avec vitesse et cohésion. Ils peuvent faire bonne figure dans la seconde partie du championnat.

R. J.

Les Tchèques au Canada

L'équipe nationale de Tchécoslovaquie qui, en l'espace de douze jours, doit disputer six matchs, a entamé sa tournée au Canada par une victoire. A Montréal en présence de 3500 spectateurs seulement, les Tchèques ont battu une sélection de l'Est canadien par 3 à 1 (1-0, 2-1, 0-0).

Prix d'abonnement

Franco pour la Suisse	Pour l'étranger
1 an Fr. 56.—	1 an Fr. 115.—
6 mois » 28.25	6 mois » 60.—
3 mois » 14.25	3 mois » 32.50
1 mois » 4.90	1 mois » 11.—

Tarifs réduits pour certains pays

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds canton de Neuchâtel et Jura bernois	-27 le mm.
Mortuaires	-55 le mm.

Régie extra-régionale: Annonces - Suisses S.A. - ASSA

Suisse	-37 le mm
Réclames	1.26 le mm

(Minimum de 25 millimètres)

Chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds



Le général de Gaulle a reçu les sportifs français. Ci-dessus, de gauche à droite, Colette Besson, le général. M. Missoffe, (ancien ministre des Sports), Marielle Goitschel et Jean Guyon. (bélino AP)



A nos différents rayons... tout pour garnir votre table de fêtes, de l'entrée... au dessert, de quoi satisfaire les plus exigeants.

les conserves «Del Monte», gorgées de soleil :

Ananas, la boîte 1/1 **1.90**

Pêches, la boîte 1/1 **1.90**

Fruits Cocktail, la boîte 1/1 **2.40**



Vous économisez 25 ct. par boîte, à l'achat de 2 boîtes ou plus, au choix

Crème fraîche ^{UP} upérisée le berlingot 1/4 l. **1.90**

Crème à café ^{UP} upérisée le berlingot 1/4 l. **1.-** le berlingot 1/2 l. **1.90**



Cadeaux de dernière minute :

Assortiments de spécialités du rayon de charcuterie,

à partir de **6.50**

Paniers garnis à 25.- et 35.-



Vacherin

« Mont d'Or »

au détail les 100 gr. **-.95**

ou boîtes, brut pour net par 100 gr. **-.80**

Ne manquez pas à la tradition...

Nos boulangers-pâtisseries vous proposent d'excellentes «Bûches de Noël» à partir de 3.-, ainsi que : tresses au beurre, et un grand choix de tourtes, cakes, etc...

Salami «Invernizzi»

d'Italie, par pièces de 300 gr. env.

par 100 gr. **1.10**

Grand choix de volailles et de viandes fumées, de quoi varier vos repas de fêtes.

Mardi 24 décembre tous les magasins de La Chaux-de-Fonds et du Locle seront ouverts de 7 h. 30 à 17 h. sans interruption.

Jeudi 26 décembre tous nos magasins seront fermés.

MIGROS



CAMY WATCH CO S.A.

LOSONE - LOCARNO

Tél. 093/2 14 54

cherche :

chefs de chaîne Sormel + Lanco

décotteurs

chef régleur (se)

régleuses pour visitages et contrôles

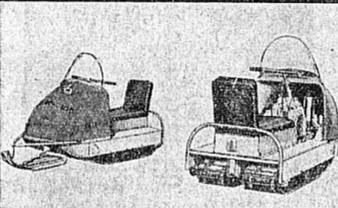
visiteurs sur chaînes Sormel, Lanco

TRAC MASTER pour la préparation des pistes de ski. Véhicules suédois SNOW TRAC, véhicule tout-terrain pour l'été et l'hiver (admis sur les routes comme VW, Opel, etc.).

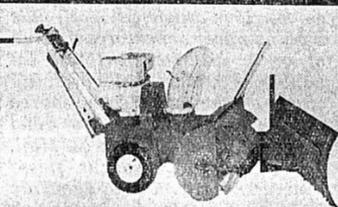
Tous les deux avec moteur VW 1600 et transmission de force, dès Fr. 31 800.—



SNO-TRIC, scooter des neiges passe-partout de Suède, moteur Sachs 16 CV, pour 2-3 personnes, ou matériel avec traîneau, dès Fr. 4400.—



Chasse-neige rotatifs GILSON, 5 ou 7 CV, de Fr. 1890.— à Fr. 2880.— Autres fraiseuses (à adapter), plus grands fraiseuses et classe-neige sur demande



Nous cherchons des représentants
INTRAVEND AG
Buckhauserstrasse 28, 8048 Zurich
Tél. (051) 54 54 45 - 47. Télex 54 289

BULOVA

WATCH CO. NEUCHÂTEL

Elle est souriante, contente



Madame V. G.

notre fidèle et précieuse collaboratrice.

MESDAMES, MESDEMOISELLES, vous le seriez également si vous vous décidiez d'apprendre une partie d'horlogerie.

Pour pouvoir augmenter la production de nos montres conventionnelles et électroniques « Accutron », nous cherchons du

personnel féminin

ayant bonne vue, bonnes aptitudes manuelles et sachant travailler consciencieusement.



Prrière de faire vos offres à Bulova Watch Company, place de la Gare 10, Neuchâtel.

● GAGNEZ PLUS ! ●

en travaillant CHEZ VOUS pendant vos heures de loisir grâce à la méthode de J.-K. Hellix, nouvelle en Suisse. Documentation gratuite et sans engagement, avec liste de références de lecteurs sur simple demande par carte postale à HOBBY IS MONEY, 1604 Puidoux.

DEMANDES D'EMPLOIS

1er coiffeur

de première force, parlant langues nationales, cherche emploi dans salon de premier ordre, pour le mois de janvier. Faire offres sous chiffre AS 64095 N, aux Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

EMPLOYÉE DE BUREAU

sténodactylo cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre LK 26541, au bureau de L'Impartial.

A vendre d'occasion

Peugeot 204

1967, toit ouvrant, couleur verte, en parfait état.

Etablissement du Grand-Pont S.A., av. Léopold-Robert 165, tél. (039) 2 31 35.

Coiffure Claude

Coloration Fr. 15.—
Permanente Fr. 20.—
— Tout compris —

Paix 65 Tél. (039) 2 64 49

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»



LONGINES

LONGINES engage pour entrée immédiate ou à convenir

une secrétaire

Réf. 12004

Nous demandons :

- une formation commerciale sanctionnée par un diplôme d'école de commerce, ou d'apprentissage de commerce
- connaissance des langues française et anglaise
- sens des responsabilités et de l'organisation.

Cette collaboratrice exercera son activité dans le cadre de notre service de Public Relation. Elle sera en relation avec les associations sportives, la presse, la radio et la télévision au travers des chronométrages de compétitions sportives assurés par Longines.

Les offres de service sont à adresser — en mentionnant la réf. 12004 — à la

Compagnie des montres LONGINES
Francillon S.A. Service du personnel
2610 Saint-Imier Téléphone (039) 4 14 22

Appartement

de 3 1/2 pièces, confort, est à louer pour tout de suite dans quartier tranquille, rue des Arêtes 5. Vue imprenable.

Prix mensuel : Fr. 377.—, charges comprises.

S'adresser à l'Etude Maurice Favre av. Léopold-Robert 66, tél. (039) 2 10 81.

A vendre

MACHINE À LAVER LA VAISSELLE

à l'état de neuf. Réelle occasion. Prix à discuter.

Téléphone (039) 3 49 47.

La Coupe de Noël au tennis couvert du Mail à Neuchâtel Les favoris se sont finalement imposés



Les quatre demi-finalistes : de gauche à droite : Mathias Werren, Jean-Noël Du Pasquier, Paul Blondel et Bernard Auberson. (photos Il.)

Les quarts, demi-finales et les finales du Tournoi officiel national de tennis se sont disputés samedi et dimanche sur le court couvert du Tennis du Mail, à Neuchâtel où se jouait la Coupe de Noël. Une foule enthousiaste et admirative, quoique trop peu nombreuse pour des matchs d'une aussi haute qualité, assistait à chacune des rencontres. Trois catégories avaient été prévues : simple, double messieurs et simple dames. Une participation aussi nombreuse que qualitative était enregistrée : Anne-Marie Studer, chez les dames, Mathias Werren, Jean-Noël Du Pasquier, Bernard Auberson, Paul Blondel chez les messieurs, pour ne citer que les invités. Des joueurs allemands, tels Thym et Elschen Broich, tous deux de première série, et Italiens avaient également fait leur demande pour participer à ce tournoi. National cette année encore, et pour la troisième fois, il est prévu que ce tournoi s'élargira dès l'an prochain à une participation de joueurs étrangers, marquant ainsi le succès de cette Coupe de Noël.

Belle performance de Werren

Une cinquantaine d'inscriptions avaient été acceptées pour les simples messieurs dont les éliminatoires se sont étendues sur les quatre week-ends derniers : opposés par série dès la classe D, les joueurs se sont affrontés avec un « fair play » qui méritait d'être signalé. Lors de la seconde demi-finale, qui opposait Werren à Blondel, l'un des matchs les plus intéressants de toutes ces rencontres, la différence d'âge de 20 ans entre les deux hommes, l'entraînement et la forme physique l'ont emporté. Mais le jeu servi par Blondel qui a mis plus d'une fois son adversaire en fâcheuse posture, a soulevé maints applaudissements. Le jeune Werren, Suisse numéro 3 pour la Coupe Davis, l'a finalement emporté lors de la finale, grâce à sa grande mobilité, ses attaques puissantes et ses services d'une rare violence.

Favoris vainqueurs

Chez les dames, la victoire d'une Anne-Marie Studer était facilement prévisible et la jeune joueuse n'a pas déçu ses amis du Mail où elle a fait, voici une douzaine d'années, ses premières armes sous la direction de Blondel. Battant d'abord Schudel par 12 à 2, puis en finale Heidi Hufschmid par 12 à 5, Anne-Marie Studer a confirmé sa supériorité et sa quasi invincibilité dans le tennis féminin suisse. Les doubles messieurs enfin devaient voir la victoire, d'ailleurs attendue, du

tandem Capt - Cavadini, de Neuchâtel. Eux non plus n'ont pas déçu leurs supporters bien que leurs adversaires en finale, Baudin - Messerli, aient soutenu durant le premier set un jeu plein de finesse et de qualité.

Dans l'attente des internationaux

L'introduction de la formule professionnelle d'une seule manche de douze jeux a répondu à toutes les attentes des organisateurs : elle a permis de limiter la durée des matchs sans nuire à la qualité des joueurs. Il est à prévoir que l'année prochaine cette formule sera conservée, même si le Tournoi du Mail s'étend à des joueurs internationaux. Par contre, si le projet se réalise, il sera nécessaire de limiter l'ensemble des éliminatoires sur trois jours consécutifs, le court de tennis couvert du Mail, le seul de Suisse sur terre battue, pouvant permettre de disputer tous les jeux durant cette période. Les finales des simples et doubles messieurs se sont jouées cependant sur le mode traditionnel de deux sets, ceci pour donner aux spectateurs le loisir d'admirer le jeu des acteurs durant de plus longues minutes. Belle rencontre donc que cette Coupe de Noël du Tennis-Club du Mail, qui promet d'être plus passionnante encore l'an prochain où le jeune Werren remettra en jeu son challenge.

Résultats

SIMPLE MESSIEURS. — Quarts de finale : Du Pasquier - Cavadini 12-10 ;

Werren - Meserli 12-11. — Demi-finales : Auberson - Du Pasquier 12-4 ; Werren - Blondel 12-7 ; Werren - Auberson 6-1 - 7-5.

SIMPLE DAMES. — Demi-finales : Hufschmid - Zinder 12-8 ; Studer - Schudel 12-2. — Finale : Studer - Hufschmid 12-5.

DOUBLE MESSIEURS. — Demi-finales : Capt-Cavadini - Nemeth-Camin 12-1 (Nemeth-Camin ont passé les 1/4 par Walk Over) ; Baudin-Messerli - Piffaretti-Wavre 12-5. — Finale : Capt-Cavadini - Messerli-Baudin 7-5 - 6-1.

Les projets de M. Werren



Revenu de Berlin pour participer au Tournoi de Noël à Neuchâtel, le vainqueur du simple messieurs s'est déclaré enchanté du déroulement des épreuves et de la sportivité de tous les joueurs. Non content de participer à plusieurs rencontres, Werren a voulu se mesurer au meilleur espoir du Mail, puis à de nombreux membres du club et enfin arbitrer la finale du double messieurs. Sa cordialité et son entrain ont été une source de plaisir pour tous les amis qu'il compte désormais au Mail.

Les projets du joueur suisse sont nombreux. Dès le début de janvier, il partira peut-être aux Indes pour disputer une série de huit tournois. Si son inscription tardive n'était pas acceptée, il se rendra successivement aux Championnats d'Allemagne à Cologne, des pays scandinaves à Helsinki, de Grande-Bretagne à Londres et de France à Paris. Dès la fin février, il participera au Championnat suisse de Berne, puis partira durant le courant de mars en Egypte où il disputera encore deux championnats sur terre battue.

Pourtant, une telle activité n'est pas toujours facile à concilier avec difficultés financières ou autres créées par de si nombreux déplacements. Et le jeune joueur a confié à ses amis que son rêve serait de faire partie d'une équipe dirigée par un responsable dont le rôle est important tant sur le plan administratif que financier ou simplement humain. C'est souvent très difficile, a-t-il dit, de jouer et de s'occuper de tout sans avoir une amitié qui vous soutienne. Mais en Suisse, une telle équipe n'est pas encore réalisable...

RESULTATS

Classement général de la quatrième épreuve (temps des deux manches additionnées) :

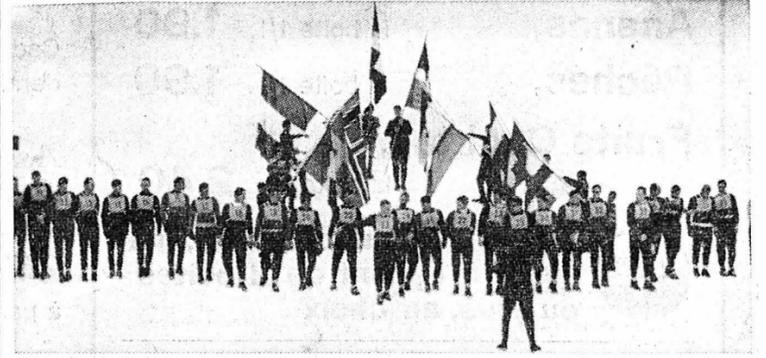
- 1. Pers Courage (GB) sur Brabham, 1 h. 37'17"3 ; 2. Jochen Rindt (Aut) sur Brabham, 1 h. 37'29"2 ; 3. Joseph Siffert (S) sur Tecno, 1 h. 37'37"2 ; 4. Jackie Oliver (GB) sur Lotus, 1 h. 37'45"7 ; 5. Andrea de Adamich (It) sur Ferrari, 1 h. 37'49"3 ; 6. J.-P. Beltoise (Fr) sur Matra, 1 h. 38'19"9 ; 7. Henri Pescarolo (Fr) sur Matra, 1 h. 39'06"0.



Le Suisse Siffert s'est distingué. (asl)

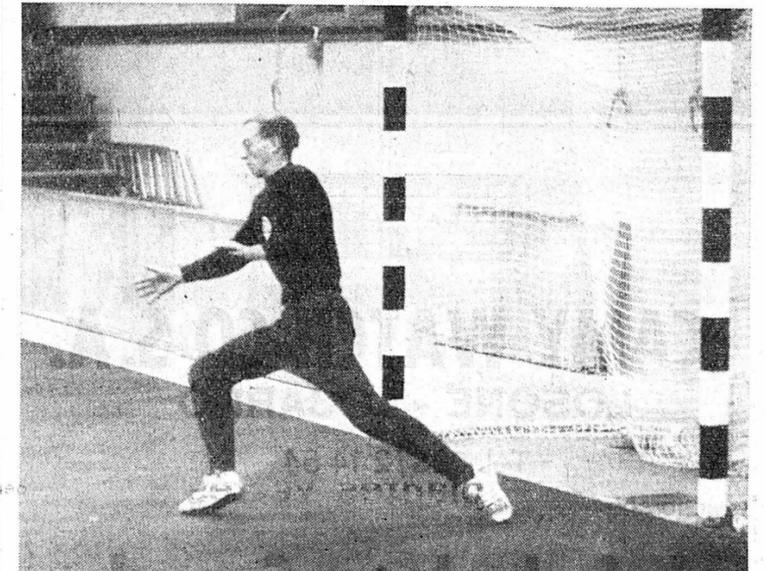
Aubaine pour les sportifs jurassiens et romands Bjoern Wirkola au Locle

Les organisateurs de la 10e Semaine de saut de la Fédération suisse de ski (26 janvier - 2 février) annoncent l'engagement du Norvégien Bjoern Wirkola, double champion du monde 1966.



C'est avec la plus vive satisfaction que les organisateurs suisses (et loclais) ont enregistré l'inscription du double champion du monde, le Norvégien Bjoern Wirkola. Ci-dessus, la cérémonie de présentation des équipes à la Combe-Girard. (photo Schneider)

Précieuse victoire neuchâteloise en handball TV Sissach-HBC La Chaux-de-Fonds 13-14



Le gardien Krumnacher a préservé la victoire chaux-de-fonnière en fin de match. (photo Schneider)

En déplacement samedi soir à Sissach, les hommes du président Gruring ont signé une nouvelle victoire en championnat suisse de ligue nationale B. Les quelque 600 personnes qui suivirent cette rencontre étaient unanimes au coup de sifflet final : « Du beau et du vrai handball ».

de-Fonds ira rencontrer les Amis-Gyms de Lausanne dans leur fief.

Autres résultats

Amis-Gyms Lausanne - TV Möhlin 9-15 ; GG Berne - TSG Berne 8-13.

La partie

Ce sont les Neuchâtelois qui ouvrirent le score sur une très belle action des attaquants, bien appuyés par les arrières. La réaction bâloise ne se fit pas attendre et ce fut l'égalisation. Jusqu'à la mi-temps les deux équipes se donnèrent à fond pour essayer de prendre l'avantage. Mais rien n'y fit, et c'est sur le score nul de 9 à 9 que les équipes regagnèrent les vestiaires.

Deuxième mi-temps décisive

Les bleu et blanc des Montagnes neuchâteloises prirent un départ sur les chapeaux de roues et marquèrent successivement à trois reprises, portant le score à 12 à 9. Le trou était creusé et l'on assista à une véritable démonstration comme on aimerait en voir plus souvent. Pris à froid, les Campagnards bâlois s'organisèrent et au fil des minutes, grignotèrent petit à petit l'écart pour arriver au coup de sifflet final sur le score de 14 à 13 en faveur des Chaux-de-Fonnières. Signalons encore qu'il fallut deux arrêts difficiles et spectaculaires, de Krumnacker, à quelques minutes de la fin, pour sauvegarder le gain du match. Fait à souligner également : le très bon arbitrage des deux Zurichois Winkler et Brenwald.

Le HBC La Chaux-de-Fonds jouait dans la composition suivante (entre parenthèses les buts marqués) : Krumnacker (Bugnon) ; Brandt, Donzè, Fischer (6+2 pénalités), Graf, Pavlovic (1), Schmid, Schmidlin, Schurch (1), Zangiacomì (4).

La reprise du championnat est fixée au 11 janvier, où le HBC La Chaux-

Poids et haltères

RECORD MONDIAL POUR UN RUSSE

Le Soviétique Boris Selitzky, champion olympique catégorie poids mi-lourds, a battu le record du monde des trois mouvements avec un total de 487 kg. 500, à Alma Ata (Kazakhstan). Selitzky a réalisé 140 kg. à l'arraché, 160 kg. au développé et 187 kg. 500 à l'épaulé-jeté. L'ancien record (485 kg.) appartenait à son compatriote Vladimir Beliaev.

Football

Mocellin s'est marié



Samedi après-midi, le footballeur Bernard Mocellin, actuellement à Lugano, a épousé Mlle Anne-Marie Zbinden, à la chapelle de Confignon (Genève). Voici l'heureux couple à sa sortie de la chapelle... (interprète)



souhaite à ses très nombreux sociétaires un

JOYEUX NOËL

Mardi 24 nos magasins fermeront à 18 h.
Mercredi 25, jeudi 26, fermé toute la journée

**EMPORTEZ
LES CADEAUX COOP
DE FIN D'ANNÉE**

Chocolats de fête
avec timbres Coop supplémentaires

Desserts glacés Frisco
+ 50 points Coop

dès le 27,
contre présentation du bon Coop No 8 68/69

**1 bouteille Côtes du Rhône ou
1 litre jus de raisin Coop à prix réduits**



Pour les fêtes:

Le fleuriste en vogue vous propose:

décoration de tables depuis Fr. 4.50
plantes vertes depuis Fr. 4.—
plantes fleuries depuis Fr. 8.—

Beau choix de fleurs coupées, etc.

PRIX + QUALITÉ + FRAICHEUR

PIERREFLEURS

Place Neuve 8
Téléphone (039) 3 49 80

Pour vous dépanner
combien vous
faut-il:

500 ?
1000 ?
2000 fr.

rapidement et
sans formalités ?

Alors envoyez ce
coupon à la
Banque de Prêts et
de Participations sa
11 rue Pichard
1003 Lausanne
Tél.(021) 22 52 77
Nom et prénom:

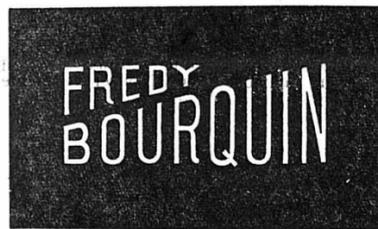
Adresse exacte:

IC

Lisez L'Impartial

POUR VOS CADEAUX

N'OUBLIEZ PAS DE VOIR NOS VITRINES



Tél. (039) 2 38 16

Place du Marché
Place Neuve 12

PETIT CADEAU pour tout achat à partir de Fr. 10.—

Grand feuilleton de «L'Impartial»

13

Marie-Louise REYMOND

LE CHANT DU LOUP

(Editions de la Baconnière)

— Oh ! non, je ne veux pas, s'écria-t-il ; d'ailleurs il est presque temps de partir pour l'école.

Et il s'en alla.

Guy venait de temps à autre et s'informait du petit. En s'apercevant que Liane était non seulement chagrinée, mais ressentait presque du dépit devant l'attitude de l'enfant, il eut honte d'avoir si bien réussi.

— Je ne le reconnais plus, disait-elle ; il a perdu toute spontanéité et pour un peu je le croirais indifférent... Si cela continue, je lui dirais de ne plus revenir. Peut-être n'y tient-il pas ?

Latour, qui s'était ressaisi, insinuait des explications captieuses :

— Un enfant finit toujours par subir l'influence de son milieu. Peut-être se sent-il mal à l'aise chez vous, obligé de bien se tenir et de se plier à de bonnes manières... cela le contrarie !

— Oh ! mais non, je ne crois pas. De nature il est très fin ; par exemple, je ne lui ai jamais fait d'observations sur sa façon de manger... Eh bien ! les premiers jours, il s'essuyait les lèvres du revers de la main ; dès qu'il eut une serviette, il s'en est servi et même avec satisfaction. J'ai noté d'autres choses de ce genre.

— Vous le sortiez néanmoins de ses habi-

tudes, c'est un danger. L'escargot hors de sa coquille ne saurait vivre. Laissez donc ce petit suivre sa ligne et ne vous en préoccupez plus. S'il a besoin de vous, il saura revenir.

Profitant de ce qu'elle était déconcertée et déçue, il lui conseilla de partir quelque temps :

— Vous n'arrivez pas à vous débarrasser de ce gros rhume. Pourquoi n'iriez-vous pas à Gstaad par exemple ? Le soleil y est magnifique, la neige excellente ; prenez vos lattes et nous ferons un peu de ski ensemble... Je vais y monter dans le chalet d'un ami.

Elle demeurait incertaine. Mais il trouva l'argument pour la convaincre :

— Voici la meilleure pierre de touche pour vous rendre compte des sentiments du petit à votre égard. Observez comment il réagira lorsque vous lui annoncerez votre départ. S'il a l'air de trouver que c'est pour le mieux, alors vous serez fixée !

Liane se décida à tenter l'épreuve et un jour, à la fin de janvier, alors que Claude avait déjeuné aux Figuiers, elle lui dit en se levant de table :

— A propos, il ne te faudra plus venir depuis lundi prochain ; je vais quelques jours à la montagne.

Elle ne vit pas que ses mains tremblaient, mais il ne broncha pas, et, baissant la tête, il articula lentement :

— Ça vous reposera.

— Je serai désolée de ne plus te voir... Et toi, regretteras-tu de ne plus venir ? ne puis-je t'empêcher de lui demander sur le ton le plus léger possible.

— Puisque ça vous reposera ! répéta-t-il tétu. Elle haussa les épaules.

Pourquoi revenait-il toujours à cette phrase ? Lui avait-elle dit qu'elle avait besoin de repos ? Drôles d'idées !

Enfin, l'expérience était concluante.

Elle lui donna un paquet de chocolat, lui recommanda de ne pas se refroidir et, l'ayant embrassé rapidement, le laissa partir.

Guy pouvait estimer qu'il avait bien conduit

son affaire, la, chasse « aux faux-dieux » comme il disait. Il restait encore à abattre celui de Grèce, mais à son avis, il était déjà détrôné ou plutôt n'avait jamais été sacré roi... « Et la place est libre ! Je saurai m'y installer. »

La veille de son départ, Liane, assise au coin de sa cheminée, terminait un chandail de grosse laine qu'elle comptait revêtir le lendemain. Mécontente d'elle-même, elle tricotait fiévreusement pour s'efforcer de ne pas penser.

Pourquoi s'était-elle laissée séduire par cette perspective de Gstaad ?

Si elle voulait s'absenter, c'était auprès de Michel qu'elle dut se rendre et non à la montagne pour y rencontrer ce Guy Latour. Que cherchait-il en somme ?

Pour la première fois, l'équivoque de sa conduite la frappa. Jamais un mot sur Michel, mais parfois une pointe d'ironie à l'égard des Don Quichotte et des illuminés qui font plus de mal que de bien.

Dirigé contre qui ?

C'était clair. Son but serait-il de la détacher de son mari et pourquoi ?

Au milieu de sa méditation, il lui sembla ne plus être seule dans son boudoir ; une présence s'y glissait, un regard était sur elle... Elle ne bougea pas mais souleva ses paupières cherchant à préciser son impression.

En cette fin d'après-midi de janvier, les lampes étaient déjà allumées sans que les contrevents fussent fermés. Derrière la croisée, elle vit un petit visage douloureux, collé à la vitre, qu'elle n'eut pas de peine à identifier.

Claude, se voyant découvert, s'arracha à sa contemplation et disparut. Mais elle l'avait devancé et, courant à la porte d'entrée, elle traversa l'avenue sans souci d'enfoncer dans la neige avec ses chaussures légères et lui barra le passage au portail.

— Viens, Claude, rentrons !

Elle prit sa main glacée et l'entraîna dans la maison.

Devant le feu, elle l'obligea à se chauffer,

lui donna une tasse de lait bouillant et ne demanda rien. Ce fut lui qui chercha à expliquer sa conduite :

— J'ai dû porter un sac de bois au village avec ma luge. Alors en passant j'ai poussé la porte du jardin... pour vous voir.

— Pour me voir encore une fois avant le départ ? dit-elle émue, mais tu aurais pu entrer.

— Oh ! non, je ne voulais pas vous fatiguer. Encore cette rengaine.

— Ecoute, dit-elle, un peu impatientée, d'où te vient cette idée absurde que je suis en verre ? C'est très touchant de me parler sans cesse de ma santé, de ma fatigue, mais enfin où as-tu pêché cette histoire ?

L'enfant était devenu cramoisi. Jamais elle ne l'avait interpellé si vivement, et, tout à fait désorienté, il se taisait.

Elle s'imagina qu'un radotage de son père en était peut-être à l'origine :

« Ces belles dames en sucre, toujours malades, etc. »

— Est-ce ton père qui t'a mis cette idée dans la tête ?

— Oh ! non, c'est...

Il se rappela la défense du « monsieur » et se tut, rougissant de nouveau.

Décidément, il y avait anguille sous roche. Si cette légende de fatigue n'avait pas correspondu à un changement total dans l'attitude de l'enfant, elle ne s'en serait pas préoccupée.

Mais c'était flagrant. Quelqu'un avait dû chercher à l'apitoyer au sujet de sa santé et à l'éloigner d'elle.

Dans quel but ?

Elle attira le petit sur le canapé et lui parla avec sérieux :

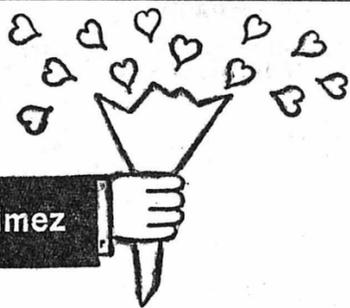
— Je ne sais pas ce qu'on a pu te raconter sur mon compte... peut-être t'a-t-on dit que j'étais toujours fatiguée et qu'il fallait me laisser tranquille ? Est-ce cela ?

Un éclair au fond des yeux enfantins fut la seule réponse.

pour les Fêtes...

Pierre Mottier
Fleuristes

pour ceux que vous aimez



offrir des fleurs
c'est faire preuve
de goût!

Rappelez-vous que vous êtes toujours bien conseillé chez Mottier.

Service « Fleurop », avenue Léopold-Robert 83, téléphone (039) 2 69 57. La Chaux-de-Fonds - livre dans le monde entier.

OFFRES D'EMPLOIS

DÉCORATRICE

serait engagée à plein temps ou à convenance à demi-temps, pour le 1er février ou époque à convenir.

Se présenter ou faire offre avec curriculum vitæ et références.

EXCELSIOR

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 31 LA CHAUX-DE-FONDS

EBOJA

Wir suchen für unsere Ebauches-Abteilung :

Pignons-Schneider

für Wahl-Einzelschnitt- und Abwälzfräsmaschinen.

Lehrling

der sich auf unseren Vollautomaten als Pignons-Schneider ausbilden möchte.

Kontrollleur

für Uhrenbestandteile. Nach Einführungszeit selbständige und abwechslungsreiche Tätigkeit.

Decolleteur

auf Tornosmaschinen für Uhrenbestandteile.

Eintritt sofort oder nach Uebereinkunft.

FIRMA EBOJA S.A. TEL. 065/85454. EBAUCHES- UND MASCHINENFABRIK KAPPELLSTRASSE 26 2540 GRENCHEN

IMPORTANTE IMPRIMERIE
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un régleur
sur machine à coller Bobst

La préférence serait donnée à un candidat expérimenté, pouvant assurer un travail de qualité.

Pour pourvoir un second poste, il sera également pris en considération les candidatures de personnes susceptibles d'être formées à ce poste.

Nous offrons un travail intéressant et varié, un bon salaire, des possibilités d'avancement rapides pour des personnes capables.

Avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Nous étudierons les problèmes d'installation d'un candidat et de sa famille.

Par mesure de discrétion, aucun renseignement ne sera pris auprès de l'employeur actuel.

Les candidats sont invités à faire leurs offres manuscrites, accompagnées de copies de certificats, curriculum vitae et photo sous chiffre 104-90/21, à Publicitas, Lausanne.

JUVENIA

engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir

acheveur
avec mise en marche

metteuse
en marche pour qualité soignée.
Travail uniquement en fabrique.

Ecrire ou se présenter rue de la Paix 101, téléphone (039) 3 41 87.

UNIVERSO S.A. No 15
cherche

**aides
mécaniciens**

ayant l'habitude du petit outillage.

Nationalité suisse ou étrangère avec permis C ou hors plafonnement.

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à la rue des Crétets 5, tél. (039) 2 65 65.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

BEAUMANN SA
2336 LES BOIS ☎ 039 8 14 24/25

MAISON AFFILIÉE A EBAUCHES S.A.

cherche

**un concierge
un décolleteur**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Je cherche

APPRENTI RAMONEUR

pour le printemps 1969

OUVRIER RAMONEUR

pour tout de suite.

Chambre et pension chez le patron.

S'adresser à Ernest Struchen, maître ramoneur, 2114 Fleurier, tél. (038) 9 13 25.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

— Bon, je suis sur le chemin... Tout ceci est faux, car j'aime te voir, ta présence m'égalise et tu me distrais au lieu de me fatiguer. Si je t'ai arrangé une bonne petite chambre en haut, avec mon lit à écureuil et les oiseaux aux murs, c'est parce que je voulais que tu restes ici... Et quoi qu'il arrive, sache que tu auras toujours chez moi ton petit lit et ton lien de serviette avec le cœur sculpté.

L'enfant tremblait d'émotion ; aussi près de la joie que des larmes, il chercha à rassembler ses idées :

— Mais si vous mourez parce que je vous fatigue ?

— Encore ! Encore ! Décidément tu es hanté par cette idée. Tu ne partiras pas sans me dire qui t'a mis dans la tête ce mot de fatigue.

L'enfant retomba dans son mutisme.

— Allons, on a dû te défendre de parler... Il faut pourtant que je sache. Ne dis rien, mais regarde-moi !

Il obéit, les lèvres serrées.

— Est-ce ma bonne vieille Thérèse qui a peur que tu me fatigues ? Non ! Est-ce cette femme vivant au-dessus de chez vous ? non plus... Est-ce le maître d'école, le jardinier, quelqu'un des Figuiers ? Non et non ! Ah ! serait-ce...

Elle s'arrêta. L'écheveau se débrouillait.

— Est-ce le monsieur qui t'a apporté un jour du chocolat... Il t'aura assuré être mon ami ?

Les cils de l'enfant battirent, une expression de malaise ternit sa figure.

— Allons, j'y suis et tu n'as pas parlé. Brave mioche !

Elle l'embrassa. Mais elle était bouleversée et avait besoin de se ressaisir. Pourquoi tant de machiavélisme ?

La question revenait sans que la réponse se formulât nettement. Elle l'entrevoit tout de même.

La nuit était tombée et elle ne voulait pas que Claude remontât sur le chemin glissant.

— Je prends ma lampe de poche et je t'ac-

compagne. Ne crains rien, je ne vais pas m'évanouir en route. J'adore marcher et cela me fait du bien.

Elle enfila ses bottes, sa veste de fourrure, enroula une écharpe autour de sa tête et appela son chien.

— Claude, où est ta luge ? Viens, nous la tirerons ensemble.

Ils sortirent, joyeux de s'être retrouvés.

En cours de route, elle lui dit qu'elle se décidait à ne pas s'absenter.

— Ainsi, il te faudra revenir chaque jour à midi, et si les bourrasques de neige continuent, je demanderai à ton père de te laisser de nouveau loger chez moi pour un mois ou deux... Qu'en penses-tu ?

— Je suis content.

La bise s'était remise à souffler. Candy, excitée, gambadait autour d'eux tandis que la luge cahotait sur la route gelée. Il semblait à Liane que Michel allait surgir devant elle, se frayant un chemin vers eux à travers des obstacles qui fondaient comme la neige glissant du haut fût des sapins.

Elle réalisait combien leur séparation était anormale et, comparant l'attitude équivoque de Guy à celle, si droite, de Michel, un appel de tout son être la tendit vers lui. « Qu'il revienne ! »

Une petite lumière brillait à la fenêtre de la maisonnette et Liane, plus sûre d'elle-même parce qu'elle venait d'évoquer son mari, se décida à entrer.

L'homme ne fut pas grossier et admit que les chemins devenaient presque impraticables pour un enfant comme Claude.

— Eh bien ! soit, dit-il, demain il prendra son baluchon et pourra rester quelque temps chez vous, à condition de revenir les après-midi où il n'a pas l'école pour donner un coup de main ici.

Liane repartit légère et fort contente d'elle-même ; elle avait su parler comme Michel sur un ton à la fois objectif et convaincant

A travers l'espace, il l'inspirait.

XIV

— Tes barres de t sont trop courtes et les jambages des p trop longs ; prends garde, chéri, dit Liane penchée sur la page d'écriture de Claude, installé à côté d'elle, dans son boudoir.

Elle tricotaient tout en surveillant ses devoirs, désireuse de l'aider le plus possible pendant son séjour aux Figuiers et savourant la sereine atmosphère qui régnait entre eux.

La sonnerie du téléphone la fit tressaillir. Sans nul doute c'était Guy, furieux de ne pas l'avoir trouvée à Gstaad. C'est pourquoi elle avança une main réticente vers le récepteur. Aucune envie de s'expliquer avec lui — cet indésirable ! — et son « allô » fut des plus maussades.

Mais ce n'était pas lui. Bien vite l'expression de Liane s'intensifia, passant de la surprise la plus complète à une irritation mal déguisée :

— Non, mais vraiment, ça ne m'est pas possible ! Je n'ai rien ici pour recevoir un bébé... Et cette petite Ismène réclame beaucoup de soins.

A l'autre bout du fil, Rose insistait chaleureusement :

— Comprenez la situation, Madame ; sur la prière de votre mari, j'ai amené Ismène en Suisse et me voilà à Genève. Mon frère est venu me chercher et m'apprend que la rougeole règne dans notre village. Impossible d'y transporter ce bébé trop délicat et qu'une maladie achèverait.

— Oui, mais... il y a des pouponnières... — Pardon ? Quoi ? Une pouponnière ? Oh ! non. Là, avec d'autres bébés, une contagion serait possible. Madame, comprenez donc, chez vous elle serait si bien... Laissez-moi venir, nous parlerons ensemble.

Elle raccrocha et Liane, laissant tomber ses bras le long de son corps s'écria :

— Cette femme est folle !

Claude avait levé le nez de dessus son cahier, stupéfait de ce mouvement d'humeur.

— Comprends-tu ça, dit-elle, on veut m'apporter un bébé, une toute petite fille que je ne saurai soigner. Et puis enfin je n'ai point de place pour elle !

— On pourrait la mettre dans ma chambre, suggéra Claude les yeux brillants ; quand vous m'avez envoyé au grenier voir le nid du hibou, eh bien ! dans le coin, j'ai aperçu un berceau.

Elle le regarda, surprise.

Trouverait-il tout naturel qu'elle acceptât Ismène ?

— Ce berceau, vous m'avez dit que c'était le vôtre quand vous étiez petite, continua-t-il ; il est joli avec un bec de cygne pour les rideaux...

Elle demeurait muette, infiniment troublée et ne désirant pas voir Rose. Celle-ci avait accaparé trop de place dans la vie de Michel et s'imaginait pouvoir en prendre autant dans la sienne à elle. Ah ! mais non !

— Est-ce qu'on va au grenier pour chercher le berceau ?

— Non, dit-elle un peu trop vivement, tu n'as pas fini ta page d'écriture. Allons, travaille !

Mais on voyait qu'il avait peine à se concentrer et que sa pensée errait ailleurs.

— Aimerais-tu vraiment voir un bébé ici ? demanda-t-elle une heure après, quand il eut fini ses devoirs ; un tout petit bébé de quatre à cinq mois ?

La réponse ne vint pas car un son de cloche à la porte du jardin les fit courir sur le seuil. Thérèse les avait devancés et s'exaltait tout en cherchant à découvrir la frimousse du bébé sous les chaudes couvertures. Le frère de Rose suivait avec les valises.

La jeune infirmière s'arrêta dans le vestibule et fit un geste de refus lorsqu'on voulut qu'elle pénétrât au salon.

— Non merci, Madame, je voudrais tout d'abord coucher la petite sur un lit.

— Sur le mien ? proposa Claude.

(A suivre)

La Coupe du monde de ski compromise faute de neige!

L'absence de neige actuellement dans les Alpes bavaroises consterne les organisateurs des épreuves internationales de ski alpin comptant pour la Coupe du monde, prévues pour les 3 et 4 janvier à Berchtesgaden (hommes) et Oberstaufen (dames).
Les pentes sont à peine poudrées de blanc et s'il ne tombe pas de « fraîche » d'ici le Nouvel An, les responsables craignent de devoir annuler ces courses. Les météorologues, quant à eux, se montrent très réservés, pour ne pas dire pessimistes dans leurs prévisions.

Les grands du saut à Oberstorf

L'élite mondiale participera à la 17e tournée austro-allemande de saut, qui aura lieu à Oberstorf (29 décembre), Garmisch-Partenkirchen (1er janvier), Innsbruck (5 janvier) et Bischofshofen (6 janvier). Parmi les inscrits, on note les Soviétiques Vladimir Belousov (champion olympique), Alexander Ivanov et Gari Napalkov, les Tchécoslovaques Jiri Raska (champion olympique au petit tremplin) et Ladislav Dilla, les Norvégiens Bjoern Wirkola, Lars Grini et Bengt Tomtum et les Allemands de l'Est Manfred Queck, Heinz Schmidt et Wolfgang Stoehr.

Les nordiques favorisés

Les concours de saut (Oberstorf) et Garmisch Partenkirchen) de la tournée germano-autrichienne des quatre tremplins auront lieu, même si les pentes avoisinantes restent totalement sèches. Une firme de Munich a, en effet, mis au point un nouveau type de « canon à neige » permettant de préparer en quarante-huit heures pistes d'élan et de réception. Il est prévu de mettre le tremplin d'Oberstorf en état pour le 26 décembre en vue d'un premier entraînement et, si nécessaire, d'expédier le « canon » à Innsbruck et à Bischofshofen où auront lieu les deux dernières manches de la « tournée ».

Surprise en fond à Disentis

Hermann Walther, qui fait partie du groupe des « espoirs » de l'équipe nationale, a battu le sélectionné olympique Denis Mast dans la course de fond de Disentis. Classement :
Elite (14km.320m. dénivellation) : 1. Hermann Walther (Splügen) 41'47"5 ; 2. Denis Mast (Les Cernets) 42'27"1 ; 3. Giuseppe Dermon (Disentis) 43'20"2 ; 4. Werner Geeser (Arosa) 44'00"5 ; 5. Robert Russi (Andermatt) 45'21"8 ; 6. Ruedi Russi (Andermatt) 46'04"5 ;

Juniors (7 km. - 150 m. dénivellation) : 1. Roberto Parolini (Saint-Moritz) 23'25" ; 2. Reto Geser (Arosa) 23'37"5 ; 3. Fritz Keller (Les Cernets) 23'38"4.

Haas gagne encore



A Kriens, le médaillé olympique Josef Haas a remporté une victoire attendue dans la course de fond du Giebellegg qui réunissait 93 concurrents. Au terme des 12 km., Josef Haas devança de plus de deux minutes son suivant immédiat. Résultats, élite-seniors : L. Josef Haas (Marbach) 35'05" ; 2. Josef Erni (Kriens) 37'18" ; 3. Hans Mueller (Ur-

nerboden) 38'31" ; 4. Werner Gisler (Attinghausen) 38'33" ; 5. Josef Fuchs (Einsiedeln) 39'01" ; 6. Hans Arnold (Urnerboden) 39'13" ; Juniors (6km.) : 1. Alfred Kaelin (Einsiedeln) 17'11" ; 2. Erwin Wallimann (Giswil) 18'53".

Les militaires à Samedan

A Samedan, les meilleurs spécialistes Allemands et Suisses de biathlon ont disputé deux épreuves alors que les Allemands sortaient d'un camp d'entraînement de trois semaines, la plupart des Suisses n'avaient que 100 km. d'entraînement à leur actif. De ce fait, les Allemands ont triomphé aisément, aussi bien samedi que dimanche. Il faut toutefois noter, que les Suisses présenteront les meilleurs tireurs dans les deux épreuves. Résultats :
Samedi (10 km. - 180m. de dénivellation, 24 partants) : 1. Josef Niedermeier (Al) 42'43" (8 de pénalisation) ; 2. A. Bodenmueller (Al) 42'47" (7) ; 3. T. Merkel (Al) 45'56" (10) ; 4. X. Kraus (Al) 46'18" (11) ; 5. K. Zellner (Al) 47'25" (10) ; 6. Fredi Vogel (Kriens) 47'38" (9).
Dimanche (18km.-480 m. de dénivellation, 30 partants) : 1. Merkel (Al) 1h.15'04" (7) ; 2. Niedermeier (Al) 1h.15'40" (12) ; 3. Fraus (Al) 1h.17'40" (11) ; puis : 7. Hermann Fischer (Samedan) 1h.21'35" (6).

Le Trophée de La Dôle

Le 4e trophée de la Dôle, disputé à la Grivrine, a été dominé par les Français, dont la plupart des membres de l'équipe nationale étaient répartis dans différentes équipes. Mieux préparés (les Romands en lice chassaient les skis pour la première fois), les Français ont pris les six premières places. La victoire est revenue à l'équipe des douanes françaises du Jura, qui a remporté définitivement le challenge pour l'avoir gagné à trois reprises en quatre ans. Ce trophée s'est disputé sous la forme d'un relais 3 fois 8 km. Malgré la pluie qui est tombée durant la course, les conditions étaient bonnes. Classement :

1. Douanes françaises du Jura 1 (F. Brand, S. Legrand, F. Mathieu) 1h.19'41" ; 2. Gendarmerie de Chamonix 1, 1h.21'07" ; 3. Gendarmerie de Chamonix 2, 1h.21'15" ; 4. Douanes françaises du Jura 2, 1 h. 22'54" ; 5. Douanes du Jura 3, 1 h. 23'53".

Aux USA

Nancy Green, vainqueur en 1968 pour la deuxième année consécutive de la coupe du monde de ski, a été élue l'athlète féminine canadienne de l'année, par les chroniqueurs et commentateurs sportifs du Canada.

Le football dans le monde Renfort pour Lausanne-Sports

Lausanne-Sports communique l'engagement de Jan Lala (né le 10. 9. 1938). Trente-sept fois international, l'arrière tchécoslovaque appartenait au Slavia Prague. Il a joué cette année encore avec l'équipe nationale de son pays. Père de trois enfants, Jan Lala arrivera à Lausanne à la mi-janvier.

Mitropacup

Huitième de finale (match retour) : Admira Vienne - Vardar Skoplje 3-0 (1-0). Admira est qualifié pour les quarts de finale avec le score total de 5-2.

En Angleterre

Ire division : Arsenal - West Bromwich Albion 2-0 ; Ipswich Town - Nottingham Forest 2-3 ; Leeds United - Burnley 6-1 ; Leicester City - Chelsea 1-4 ; Liverpool - Tottenham Hotspur 1-0 ; Manchester City - Coventry City 4-2 ; Queens Park Rangers - Newcastle United 1-1 ; Southampton - Manchester United 2-0 ; Stoke City - Everton 0-0 ; Sunderland - West Ham United 2-1 ; Wolverhampton Wanderers - Sheffield Wednesday 0-3.

Classement : 1. Liverpool, 25 matchs-38 points ; 2. Leeds United, 23-35 ; 3. Arsenal, 23-33 ; 4. Everton, 24-33 ; 5. Chelsea, 24-28.

En Italie

Première division (12e journée) : Bologna - Pisa 1-0 ; Fiorentina - Palermo 1-0 ; Juventus - Lanerossi Vicenza 1-0 ; AC Milan - Torino 1-0 ; Napoli - Atalanta 2-0 ; Sampdoria - Internazionale 0-3 ; Varese - AS Roma 2-1 ; Verona-Cagliari 0-0.

Classement : 1. Cagliari, 19 p. ; 2. AC Milan et Fiorentina, 18 ; 4. Internazionale, 14 ; 5. Juventus, 13.

En France

Deuxième division (19e journée) : Joinville - Canney 0-1 ; Nancy - Angoulême 2-2 ; Angers - Aix 7-2 ; Boulogne - Gazelec Ajaccio 1-3 ; Besançon-Grenoble 2-2 ; Reims - Béziers 3-1 ; Chaumont - Lens 3-2 ; Montpellier-Avignon, Lorient - Dunkerque et Limoges - Toulon, remis.

Classement : 1. Angers, 19-49 ; 2. Angoulême, 19-34 ; 3. Limoges, 18-28 ; 4. Reims, 19-28 ; 5. Aix, 19-28.

Basketball

SELECTION SUISSE

La Fédération suisse de basketball communique la composition de la sélection nationale qui participera au tournoi de Bremerhaven (26-30 janvier) :

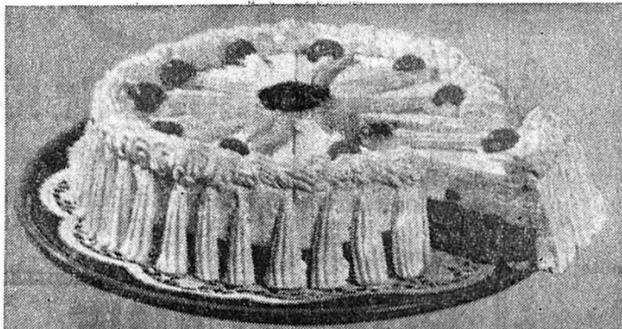
Marco Dizerens, Jean-Pierre Bailly, Yves Bourquin (Stade Français), Fritz Hoenger, Christophe Hoenger, Eric Kund, Peter Kiener (Birsfelden), Philippe Gremaud, Dominique Currat (Fribourg Olympic), René Boillat (Pully), Jean-Claude Nicolet (Munich), Jean-Pierre Fornet (UGS).

REPAS DE FÊTE- DESSERT DE FÊTE

Participez au concours Demandez le dépliant PIERROT

Nouveau	Banane	5.70	(4-6 personnes)
	Orange	7.70	(4-6 personnes)
	Vacherin cassis	10.30	(10 personnes)
	Mandarine	1.-	la pièce

CRÈME GLACÉE PIERROT



Vacherin glacé 10.80

(8-12 personnes)

En vente chez :

LA CHAUX-DE-FONDS

- Epicierie Augsburg
- Laiterie Baume
- Laiterie Berclaz
- Boucherie Berger
- Epicierie Besson
- Laiterie Burri
- Laiteries Cattin
- Epicierie Graf
- Epicierie Guizardi
- Laiterie Haefeli
- Laiterie Jacot
- Epicierie Jenzer
- Laiterie Jolimay
- Boulangerie Jörg
- Laiterie Kern
- Epicierie Manzoni
- Tabacs Moser
- Kiosque Naville, Centenaire
- Tabacs Oberli
- Epicierie Rufener
- Epicierie Schelling
- Laiterie Schranz
- Laiterie Stettler
- Alimentation Wütrich

LA SAGNE

- Epicierie Ducommun
- Boucherie Kleck

LES PONTS-DE-MARTEL

- Station Jeannot
- Epicierie Nicolet

NOIRAIGUE

- Laiterie Pellaton
- Boucherie Racine

TRAVERS

- Laiterie Pagnier

COUVET

- Epicierie Jaccard

MOTIERS

- Laiterie Grivel

FLEURIER

- Laiterie Jacot

SAINT-SULPICE

- Laiterie Matthey

LES BAYARDS

- Boucherie Leuenberger

Hôtel du Chevreuil

Grandes-Crosettes 13 - Tél. (039) 2 33 92

menus

25 DÉCEMBRE

- Scampi à l'Indienne
- Riz Créole
- Caille à la Provençale
- Garniture
- Salade d'endives
- Zuccotto au Cointreau

Fr. 17.-

SYLVESTRE

- Terrine de foie gras truffé
- Sole Normande
- Râble de lièvre à l'aigre-doux
- Garniture riche
- Salade d'endives
- Cocktail Hawai flambé

AMBIANCE - COTILONS

Fr. 27.-

1er JANVIER

- Pâté en croûte Maison
- Lotte à l'Armoricaine
- Râble de lièvre à l'aigre-doux
- Garniture riche
- Salade de mâches
- Vacherin glacé

Fr. 19.-

Le chef de cuisine : B. Mathieu

Retenez votre table s. v. p.

CONFECTION



Cadeaux appréciés
Fêtes assurées

AVENUE LEOPOLD-ROBERT 108 - TÉLÉPHONE (039) 3 43 43

Du plus simple au plus luxueux... toujours meubles MEYER

NEUCHÂTEL Faubourg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05

Nous informons notre fidèle clientèle que nos magasins pièces détachées, accessoires et pneus seront fermés les 26, 27 et 28 décembre 1968 pour inventaire.

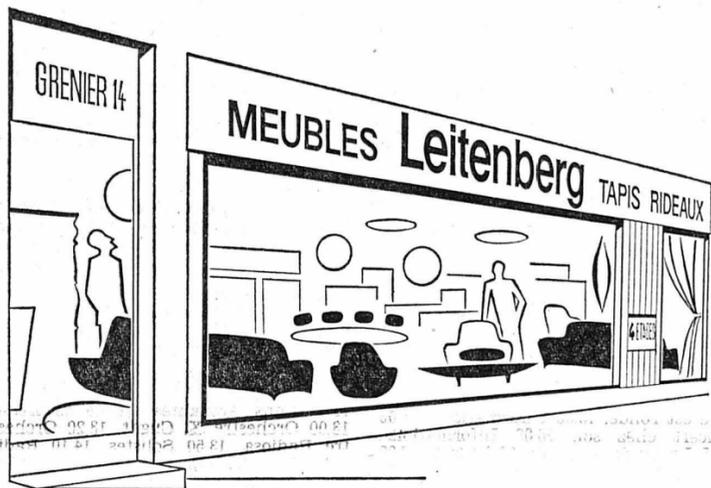
GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Maison affiliée: Garage Métropole

NOUVELLE EXPOSITION DE MEUBLES



Important choix de :
CHAMBRES À COUCHER
SALLES À MANGER
SALONS
PAROIS-BIBLIOTHÈQUES
INSTALLATIONS DE RIDEAUX

MEUBLES Leitenberg

TAPIS - RIDEAUX

Grenier 14
 La Chaux-de-Fonds



3 pour 2

Maintenant nous vous nettoyons gratuitement le 3me vêtement

Service à domicile

Röthlisberger

Lavage chimique

La Chaux-de-Fonds

Numa-Droz 108, tél. 2 83 10
 Charles-Naine 7, tél. 3 23 10



GUERLAIN

Paris

Produits de Beauté
 Parfums
 Eaux de toilette
 Eaux de Cologne

Ligne pour Homme

HABIT ROUGE DE GUERLAIN

PARFUMERIE

Ferroc

Place Hôtel-de-Ville 5 Tél. (039) 2 11 68

PARFUMERIE DE L'AVENUE

Av. Léopold-Robert 45 Tél. (039) 3 34 44

Boucherie Jaeggi

Grenier 3 - Tél. (039) 2 44 56

vous offre pour les FÊTES:

Jambon de campagne à l'os
 Jambon sans os - Jambon roulé
 Palette

NOS VOLAILLES :

Poulets frais - Dindes fraîches

Lapins du pays

NOS SPÉCIALITÉS :

Terrine maison truffée - Pâté en croûte



Agence immobilière
 Ch. Muller-Veillard
 & ses Fils, Montreux

Clos-Soleil Appartements à vendre Leysin (VD)

Altitude 1263 m.

1 pièce	38 à 45 m ²	dès Fr. 44 000.-
2 pièces	44 à 58 m ²	dès Fr. 57 000.-
3 pièces	70 m ²	dès Fr. 78 000.-
Soleil - Neige	4 pièces 86 m ²	dès Fr. 101 000.-

Piscine - Equitation Renseignements sur place :
 Été - Hiver La Pyrole, Leysin, tél. (025) 6 24 03



Rue de la Paix 8
 Tél. (021) 62 39 73
 1820 Montreux

CINÉMAS

CORSO Tél. 2 25 50

20 h. 30
 16 ans

Après ! Violent ! Inattendu !
 Glenn Ford, Stella Stevens

LA RAGE DE SURVIVRE

Des êtres cherchent une raison de vivre et finissent par la trouver dans les plus dramatiques circonstances

EDEN Tél. 2 18 53

20 h. 30

Un merveilleux spectacle enchanteur et émouvant comme vous n'en avez pas vu depuis «La Mélodie du Bonheur»

L'EXTRAVAGANT DOCTEUR DOLITTLE

Panavision - Couleurs De Luxe Parlé français
 Rex Harrison, Samantha Eggar, Anthony Newley

PLAZA Tél. 2 21 23

20 h. 30
 16 ans

Loufoque... Drôle... Mais séducteur
 Jerry Lewis

TE CASSE PÂS LA TÊTE JERRY

Gentlemen, baratinier, galant, farfelu, une petit peu escroc, mais toujours Jerry Lewis

RITZ Tél. 2 93 93

20 h. 30

En première mondiale
 Le nouveau grand dessin animé en couleurs de Coscinny et Uderzo

ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE

Avec vos héros Astérix, Obélix et Cléopâtre
 1 « gag » toutes les secondes !

SCALA Tél. 2 22 01

20 h. 30

Le plus joyeux de tous les westerns avec les meilleures « gachettes » de l'Ouest

TEXAS NOUS VOILA

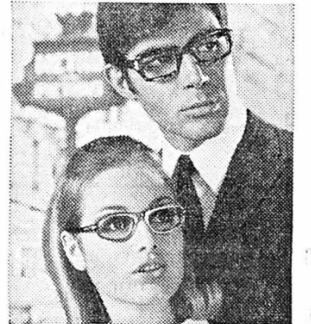
Dean Martin, Alain Delon, Rosemary Forsyth, Joey Bishop
 En première vision Technicolor

Skis imbattables



SYLVESTRE - CERCLE DU SAPIN
 DIXIE COME BACKS
 et
 THE SHAKIN'S

NEOSTYLE



en exclusivité chez



novoptic s.a.

Léopold-Robert 51
 LA CHAUX-DE-FONDS

Skis en frêne, arêtes en acier, fixations double sécurité

Fr. 100.-

Skis idem avec talonniers 100% automatiques

Fr. 149.50

Équipement complet pour le ski de fond

Skis bouleau finlandais, chaussures, fixations et bâtons

Fr. 139.-

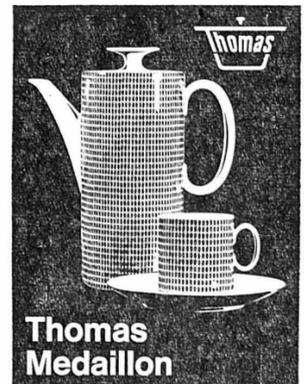
Livrables du magasin, fixations montées et réglées, contre remboursement partout.

NOVAC
 2616 RENAN

Christian Kiener
 rue des Convers 73

Tél. (039) 8 22 44

PORCELAINE & VERRERIE



Thomas Medaillon

— NOUVEAUX DÉCORS —
 et les dernières NOUVEAUTÉS
 à des prix toujours avantageux

A. & W. KAUFMANN & FILS

Marché 8-10 Tél. (039) 3 10 56
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

LUNDI

IMPAR-TV

IMPAR-TV

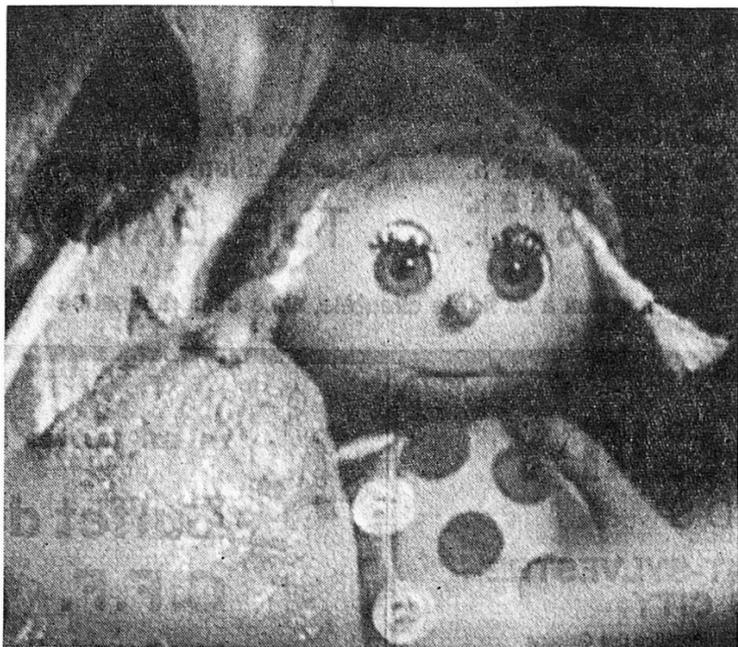
SUISSE ROMANDE

Chaperonnette à Pois

TÉLÉVISION · POINTS DE VUES

par FREDDY LANDRY

- 16.45 Entrez dans la ronde
17.05 Buon Natale
18.15 Intermède musical
18.30 L'Ensemble folklorique tchèque Breclavan
18.55 (c) La grande aventure des petits animaux
19.10 Chaperonnette à pois
19.40 Téléjournal
20.00 Carrefour
20.25 Sélection
20.35 Profils 68
21.15 Trois hommes vers la lune
21.25 (c) Le bossu
23.10 Téléjournal
23.20 Sélection



«Chaperonnette à Pois» replace dans un contexte plus actuel et plus vrai l'histoire du Petit Chaperon Rouge...

L'esprit de démystification se trouve cependant au niveau du langage, lequel n'est pas celui, excessif, habituel aux légendes...

Les auteurs de cette série télévisée ont, en effet, choisi de s'inspirer de la vieille légende pour lui donner un caractère moderne et la transformer en quelque sorte en antilégende.

Tout en cherchant d'abord à amuser et divertir «Chaperonnette à Pois» se propose également d'exercer sur son jeune public une fonction éducative salutaire...

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
15.45 C'est Noël
18.20 Flash-actualités
18.22 Contact
18.30 Teuf teuf (jeu)
18.45 Cadences
19.15 La maison de Toutou
19.20 Actualités régionales
19.40 L'homme du «Picardie»
20.00 Télé-soir
20.30 La vie des animaux
20.50 Opération Apollo 8
21.05 Barnabé et Ouverture
21.15 La maison des autres
22.45 «La légende du siècle»
23.15 «Au cœur de la nuit»

Trois hommes dans une cabine

G. c'est un copain d'école de mon fils. Passionné de fusées: quand l'une vole dans l'espace, il vibre. D'ailleurs G. leur a raconté qu'il avait écrit à la NASA pour savoir comment travailler avec l'oxygène liquide...

bouillie: l'ensemble est cohérent. Il y faut mettre, bien sûr, une certaine curiosité. J'ai appris beaucoup de choses. Il m'a semblé ensuite utile de faire de la philosophie d'adulte...

J'aime bien ces lignes «volées» à un garçon de treize ans, pas tellement différent des autres. J'aime prendre prétexte des reportages sur Apollo-8 pour donner la parole à un téléspectateur assidu...

Vendredi soir, La nuit des rois de Shakespeare; samedi soir, sur l'ORTF, 1re chaîne, Un roi de théâtre de Marcel Roussey...

F. L.

FRANCE II

- 19.40 (c) Télé-soir couleurs
19.55 (c) Télé-sports
20.00 (c) Les contes du chat perché
20.22 (c) Le petit monde des humoristes
20.35 (c) Ouverture
20.37 Le tombeur de ces dames
22.25 (c) Cinéastes de notre temps
23.25 (c) Musique pour les yeux

SUISSE ALÉMANIQUE

- 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 Rétrospectives sportives. 20.00 Téléjournal. 20.20 Paul Burkhard. 21.50 Trois hommes vers la Lune. 22.00 L'école sans classe. 22.30 Téléjournal. 22.50 I Basilischi.

ALLEMAGNE I

- 16.40 Téléjournal. 16.45 Antonia. 18.00 Téléjournal. 18.05 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.15 Reportage d'actualité. 21.00 (c) Ma mélodie. 21.45 (c) Cartoon. A travers le dessin humoristique. 22.30 Téléjournal. Commentaires. Météo. 22.50 I Basilischi.

ALLEMAGNE II

- 17.45 Informations. Météo. 17.50 Plaque tournante. 18.15 (c) Retour mouvementé. 18.50 (c) Sensations entre ciel et terre. 19.27 Météo. Informations. Actualités. 20.00 Nouvelles du monde catholique. 20.15 La conquête de la Lune. 21.00 L'homme de la rue. 22.30 Informations. Météo. Actualités. 22.55 Football. Réflexions du match Mexique - Allemagne.

A LA RADIO ROMANDE: NOËL POUR TOUS

Une fois encore cette année, Noël présentera un caractère particulier en Suisse romande, grâce à la campagne «Noël pour tous»...

ou le jour de Noël? Alors inscrivez-vous sans tarder à «Noël pour tous, Maison de la Radio», 1211 Genève 8.

Profils 68: A l'Affiche

C'est une «affiche» plus diversifiée et plus humoristique que les précédentes que «Profils 68» a choisi pour terminer l'année.

Faire connaître à ces isolés, non pas l'ambiance collective d'un repas communautaire, mais celle qu'ils n'attendaient plus, celle d'un foyer amical, où ils seront l'hôte de Noël...

Plusieurs émissions tiendront les auditeurs au courant des cas urgents auxquels il faudra trouver une solution presque immédiate.

L'idée vous paraît-elle bonne? Redoutez-vous de passer seul la veille Copi.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



LES PIERREAFEU



PROGRAMME DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

PARTICIPEZ A LA GRANDE CROISIÈRE DU SCOTCH

avec le formidable **QUARTETTE ITALIEN ROBERTO SALA**
et les danseuses **ANJA et CHONY**

SYLVESTRE: Nuit libre dès 20 h. 30
1er janvier de 20 h. 30 à 4 h.
2 janvier de 20 h. 30 à 2 h.
3 janvier de 20 h. 30 à 2 h.
Petit Nouvel-An 4 janvier de 20 h. 30 à 4 h.

Entrée Fr. 7.-
1er et 2 janvier de 16 h. à 19 h.

THÉ DANSANT

La direction présente ses meilleurs vœux à sa fidèle clientèle, amis et connaissances à l'occasion de la nouvelle année

BAR-DANCING
VARIÉTÉS

Le Scotch

FLEUR-DE-LYS

RESTAURANT CITY

LA CHAUX-DE-FONDS

MENU SAINT-SYLVESTRE AU CARNOTZET

Le Foie gras de Strasbourg en médaillons
Toast et beurre
—
Le Consommé tortue en tasse
Feuilletés au parmesan
—
Les Filets de soles aux fruits de mer
Fleurons dorés
—
Le Médaillon de Charolais aux morilles
Le Caneton de Rouen, sauce Bigarrade
Les endives de Bruxelles au beurre noisette
Les Pommes Parisienne
La Salade Mimosa
—
Délices de France
La Coupe Carnotzet 69

AMBIANCE INTIME

MENU SAINT-SYLVESTRE « AU CITY »

Jambon de Parme et Délice des Grisons
ou
Terrine de foie gras garnie
—
Consommé au sherry
—
Filets de soles aux fruits de mer
—
Tournedos aux morilles
ou
Caneton sauce Bigarrade
—
Endives de Bruxelles au beurre noir
Pommes Parisienne
Salade Mimosa
—
Coupe Saint-Sylvestre

PLACES LIMITÉES



Buffet de la Gare C.F.F.

La Chaux-de-Fonds

24 et 25 décembre

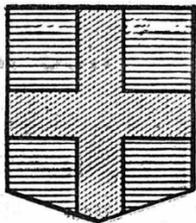
Dîners et soupers

aux chandelles

Prière de réserver vos tables

Tél. (039) 312 21

AUBERGE D'HAUTÉRIVE



MENU DE NOËL 25 décembre 1968

Hors-d'œuvre Maison
—
Tassette de consommé floral
—
Ballantine de dinde truffée
Marrons glacés
Petits pois des gourmets
Pommes Vénitienne
—
Choix de fromages
—
Bûche de Noël
Fr. 20.—

MENU DU 1er JANVIER 1969

Croûtes aux morilles
—
Consommé au porto
—
Jambon à l'os à la broche
Haricots frais au beurre
Pommes sautées
—
Plateau de fromages
—
Vacherin glacé
au Grand Marnier
Fr. 18.—

MENU DU 31 décembre 1968

Terrine de caneton garnie
—
Filets de sole Dieppoise
—
Le Trou Normand :
Le Sorbet au Calvados
—
Filet de Charolais Charon
Légumes assortis
Pommes aux amandes
—
Le Plateau de fromages
—
Soufflé au Grand Marnier
Fr. 32.—
cotillons et orchestre compris



HOTEL TETE DE RAN

Menu de Noël

24-25 décembre 1968

Cocktail de homard de Helgoland
—
Tassette de tortue à la Montillado
—
Dinde de Crawley rôtie
aux marrons
Cranberry Sauce
Choux de Bruxelles Isigny
—
Clémentine givrée
—
Bûche de Noël
Fr. 20.-
plus service
Fr. 15.-
plus service, sans 1er plat

Menu de St-Sylvestre

(dès 21 heures)

Foie gras de Strasbourg à la gelée
—
Oxtail au vieux porto
avec bâtonnets au Chester
—
Cœur de filet de Charolais
à la broche
Pommes Duchesse
Petits pois frais Argenteuil
—
Surprise glacée de l'An neuf
Mignardises
Orchestre - Cotillons
Fr. 35.-
plus service
à la salle de banquets
Fr. 28.-
plus service
au restaurant touristique
(Tenue de ville)

Réservation à la nouvelle direction:
téléphone (038) 7 23 23

Cartes de naissance

en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

BAS PRIX

Land-Rover bâchée
1952 et Land-Rover
avec carrosserie
complète, 1953.

Garage du Stand
Le Locle, tél. (039)
5 29 41.



bonne lunette
bonne route
Lunetterie
moderne
Verres de
contact

von GUNTEN
Av. Léopold-Robert
21. Tél. (039) 2 38 03

Cartes de vœux
Imp. Courvoisier S.A.

On cherche
pour un ou deux mois
une employée

steno- dactylo remplaçante

Occupation à plein temps
ou éventuellement demi-
journée seulement.

Entrée : début janvier.

Prière d'adresser offres à
la Direction de l'
IMPRIMERIE
COURVOISIER
Rue Neuve 14.

A vendre MERCÉDÈS 190 SL 58

parfait état, au plus offrant.

Tél. (032) 92 17 14, de 12 h. 30 à 13 h. 30.

Commerce de vins engage

représentants locaux

Activité accessoire, bien rétribuée.

Prière d'écrire sous chiffre P 22690
N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâ-
tel.

LE RESTAURANT

Les Forges

a préparé à votre intention

D'EXCELLENTS MENUS

POUR LES FÊTES

Musique — Ambiance — Cotillons
Prière de réserver votre table

Tél. (039) 2 87 55

W. Glauser

RESTAURANT DES COMBETTES

fermé

du 23 au 30 décembre

Aide concierge

Mancœuvre dynamique, si possible avec permis de
conduire A, serait engagé pour seconder notre concier-
ge. Si l'intéressé est marié, possibilité à l'épouse ou
enfants de travailler en usine.

S'adresser à
PIGNONS VORPE S.A., Sombeval, 2605 SONCEBOZ
Téléphone (032) 97 18 23

En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, vous
assurez le succès de votre publicité

Noël! Noël!

Beau choix de fleurs coupées et plantes fleuries

Mme P. GUENIN-HUMBERT

fleuriste-décorateur Av. Léopold-Robert 12 Tél. 039/2 10 60
OUVERT le dimanche 22 décembre de 10 h. à 16 h.
et le 25 décembre jusqu'à midi

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Les Bois: refus des citoyens d'augmenter la quotité d'impôt

Sous la présidence de M. J.-L. Boichat, 110 électeurs, dont 19 dames, ont participé à la dernière assemblée communale.

Le secrétaire, M. Froidevaux, donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée pour orientation. Au tractandum 1, l'assemblée décida la révision de l'art. 37 du règlement communal concernant le traitement du secrétaire-caissier. Ce dernier passera de la classe 15 à la classe 13, selon le schéma des traitements des fonctionnaires cantonaux.

Les citoyens et citoyennes décidèrent aussi la révision de l'art. 9 des sapeurs-pompiers concernant la taxe d'exemption du service de pompe. Celle-ci qui était de 10 % de l'impôt d'Etat avec un minimum de 5 fr. et un maximum de 50 fr., passe à 6 % de l'impôt d'Etat et va de 5 à 150 fr.

Evacuation des déchets

Concernant l'incinération des ordures ménagères, l'assemblée prend connaissance des statuts élaborés

MONTFAUCON

Le Noël des enfants

Chaque année, M. et Mme Ulysse Gigon, tenanciers de l'hôtel de la Pomme d'Or, organisent une petite fête de Noël, à l'intention des enfants de la paroisse. Cette année, la section locale FOMH s'est associée à la famille Gigon pour l'organisation de cette fête, dans le but d'y donner plus d'ampleur encore.

Les quelque cent petits hôtes de l'hôtel de la Pomme d'Or furent choyés et ravis à souhait. C'est dans une ambiance particulièrement sympathique que se déroula cette charmante journée. (by)

Un Noël sans précédent

Cette année, la fête de Noël prendra une forme nouvelle et revêtira donc un caractère particulier dans la localité. Pour la première fois, en effet, d'innombrables vacanciers occuperont le village de vacances de la Caisse suisse de voyages. Les douze maisons seront occupées par une septantaine de citadins, adultes et enfants, venant de toutes les régions du pays, tant des cantons romands que de la Suisse allemande.

La Caisse suisse de voyages a procédé à l'installation d'un monte-pente qui se situe à proximité du Centre. Si la neige est favorable, ce que nous souhaitons, cette installation permettra à nos hôtes de s'adonner aux plaisirs du ski, sur une pente douce et agréable. Cette initiative sera certainement saluée avec joie et reconnaissance. (by)

Nouveau garde-forestier

Par suite du décès de M. Ali Rebezz, le Conseil communal a désigné M. Jos. Péquignot, des Enfers, pour occuper le poste de garde-forestier pendant l'intérim. M. Péquignot s'occupera donc des problèmes forestiers dans les deux localités. Nos félicitations. (by)

DERNIÈRE MINUTE

Draconiennes mesures contre la fièvre aphteuse

Tout le Valais sous séquestre

De nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été découverts hier dans la région de la noble contrée au-dessus de Granges, en Valais. Depuis près de 15 jours, la fièvre aphteuse décime les étables du centre du canton.

Aussi, le Conseil d'Etat du Valais vient de publier, hier, un arrêté encore jamais pris dans ce canton accompagné de mesures draconiennes.

C'est ainsi que le séquestre a été imposé sur tout le Valais. Les activités suivantes sont formellement

La disparue de l'Etivaz retrouvée morte

Hier matin, un couple de skieurs lausannois était enseveli par une avalanche (lire en page 11). Alors que le mari était rapidement mis en sécurité, son épouse était portée disparue. Dans la soirée, vers 21 h. 30 — soit près de dix heures après le drame — les secouristes parvenaient à dégager le corps de la malheureuse. Elle fut conduite dans un état désespéré — elle était dans le coma — dans un établissement hospitalier. Malgré tous les soins prodigués, la malheureuse devait succomber. Il s'agit de Mme J.-L. Seylaz, âgée d'une cinquantaine d'années. (jd)

par Cridor SA, qui s'occupera d'incinérer les détritus en un centre à La Chaux-de-Fonds. Selon le coût de la construction, la commune aurait une charge de 7.640 fr., l'amortissement et les intérêts d'un emprunt de 111.000 fr., ceci étant la part de la commune pour contribuer à l'édification de ce centre; en plus, pour le ramassage des ordures ménagères, il faudrait 12 fr. par habitant, soit 13.200 franc. Ces chiffres ne sont pas définitifs, car le coût de ce centre, se montant actuellement à 13 millions, n'est pas encore arrêté. L'assemblée donna le feu vert au Conseil communal pour poursuivre les discussions en vue d'une éventuelle adhésion à ce centre. Elle l'invita aussi à trouver un trou étanche dans la commune, dans lequel seraient déversées les ordures, au cas où la commune ne donnerait pas son adhésion à ce centre.

Un budget déficitaire

L'assemblée vota le dépassement de budget de l'année 1968 pour le déblaiement des neiges de l'hiver 1967-68. En raison de la saison qui fut rude, le dépassement se monte à 4500 fr. De plus, les citoyens et citoyennes prirent la décision de faire un contrat avec l'entreprise G. Locatelli des Bois pour le déblaiement des neiges. Cette dernière sera rétribuée par voyage, celui-ci étant basé sous forme de circuit.

L'assemblée discute ensuite le règlement de l'assurance-chômage

obligatoire à la caisse publique de Tavannes. Elle l'adopta avec réserve: la part communale sera de 10 fr. par an et par membre.

Le budget 1969 fut adopté avec des modifications. Le Conseil communal l'avait en effet basé sur une quotité d'impôt de 2.4 soit 0.2 de plus que les années précédentes, représentant une rentrée supplémentaire d'impôt de 30.000 fr. L'assemblée, par 75 voix contre 35, refusa le taux de 2.4 proposé, le laissant à 2.2. La somme de 30.000 fr. sera alors retranchée sur la réfection des chemins pour laquelle il restera 15.000 francs.

Le budget boucle avec 912.720 fr. de recettes et 914.195 fr. aux dépenses, soit un reliquat passif présumé de 1475 fr. (lg)

Excellent résultat de l'action du Jeune fédéral

La campagne mise sur pied à l'occasion du Jeune fédéral par les églises des cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève a remporté cette année encore un succès éclatant, puisque son résultat éclipsa en partie les actions des années précédentes.

Organisée pour permettre l'aménagement d'un centre d'éducation pour jeunes filles aux Indes, cette campagne a permis de recueillir 79.000 francs dans le canton de Neuchâtel, 70.000 dans celui de Genève et 120.00 dans le canton de Vaud.

L'ACTUALITÉ SUISSE

Les émissions de timbres-poste pour 1969

Au cours de l'année prochaine, l'entreprise des PTT se propose d'émettre 23 nouveaux timbres-poste.

Cinq timbres spéciaux seront émis le 13 février qui auront pour thèmes le cinquantenaire de la Fédération des éclaircisseurs suisses (d'une valeur de 10 centimes), l'ouverture du premier Planetarium de Suisse (20 centimes), le cinquantenaire du Comptoir suisse de Lausanne (30 ct.), la 5e Gymnastrada de Bâle (la Fête nationale de gymnastique) (50 ct.), et le cinquantenaire du trafic postal aérien suisse (2 fr.).

Le 28 avril, deux timbres-poste Pro-Patria qui seront émis le 29 mai, représenteront tous des peintures sur verre du Moyen Age: saint François d'Assise parlant aux oiseaux, vitrail de l'église du couvent de Koenigsfelden (valeur: 10 ct.

plus 10 ct.), le peuple d'Israël boit à la source de Moïse, d'un vitrail de la collégiale de Berne (20 ct. plus 10 ct.) saint Christophe, d'un vitrail provenant de l'église de Lauefeldingen (30 ct. plus 10 ct.), et la Vierge et l'Enfant, vitrail provenant de la chapelle de Graeplang sur Flums (50 ct. plus 20 ct.).

Trois portraits et trois timbres seront émis le 18 septembre: Ulrich Zwingli (10 ct.), Henri Guisan (20 ct.), Francesco Borromini (30 ct.), Othmar Schoeck (50 ct.), Germaine de Stael (80 ct.), et «Alpes suisses — Kreuzberge» (20 ct.), les enfants et la circulation routière (30 ct.), et le cinquantenaire de l'OIT (50 ct.).

Enfin, les quatre timbres Pro-Juventute prévus auront pour thèmes des oiseaux indigènes: le chardonneret élégant (10 + 10 ct.), le loriot d'Europe (20 + 10 ct.), le tichodrome échelette (30 + 10 ct.), et le geai (50 + 10 ct.).

Peseux

Les parents et connaissances font part du décès de

Mademoiselle

Rose POLLEN

enlevée à leur affection, dans sa 78e année.

PESEUX, Chemin Gabriel 38, le 22 décembre 1968.

La cérémonie funèbre sera célébrée au temple des Valangines, mardi 24 décembre, à 11 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs Jean Badoud et Roger Beck, agents généraux pour Genève de la MOBILIERE SUISSE à Berne et leurs collaborateurs,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Léon LANDRY

père de Mme Gilbert Boillat, leur dévouée collaboratrice et chère collègue.

Porrentruy: promotions civiques de la classe 1948

En présence de MM. Jobé, préfet, Sigrist, agent consulaire, Wyss, sergent, Sanglard et Adatte, directeurs d'écoles, Joseph Vallat, juge d'appel, et des conseillers communaux, la manifestation de promotions civiques s'est déroulée samedi après-midi à l'Hôtel de Ville, avec le concours mélodieux et apprécié de la fanfare municipale. M. Parietti, maire, apporta les vœux de bienvenue de la commune, et, évoquant ses 20 ans, ne fut pas sans réactions d'ailleurs vis-à-vis du monde officiel. Il incita néanmoins les jeunes à accomplir des actes constructifs et se plut à dire les louanges de l'orateur officiel Me Boinay, président du tribunal auquel il céda la parole. Me Boinay, avec la verve et l'éloquence qu'on lui connaît, évoqua au passage quelques-uns des grands problèmes du monde actuel, ne cachant pas les difficultés de générations que rencontrent les hommes, mais incitant néanmoins les jeunes à ne pas faire table rase de toutes les valeurs en place, de peur de détruire et le bon grain et l'ivraie. «Vous avez le droit de changer le monde, mais ne tuez pas le malade, en voulant le guérir», s'exclama-t-il. L'orateur termina en

exhortant les nouveaux citoyens et citoyennes à ne pas se décourager, si d'aventure leurs efforts connaissent des échecs.

LA VOIX DES JEUNES

Il était normal que les jeunes répondissent aux paroles qui leur avaient été adressées. Ils le firent tout d'abord par la voix de M. Jean-Noël Buchwalder, qui se plut à relever l'importance de la liberté pour un peuple, comme pour chaque être humain. Quant à Mlle Françoise Babey, au nom de ses camarades citoyennes, elle prononça un discours marqué au coin de la logique féminine la plus pure et de l'esprit de dévouement propre à nos compagnes. (vo)

SAINT-URSANNE

Décès du doyen J. Barthe

On apprenait avec consternation, samedi à Saint-Ursanne, le décès subit du doyen Joseph Barthe, à l'âge de 61 ans. Il avait été vicaire à Delémont et curé à Plaigne. (vo)



Monsieur Charles Hublard ;

Monsieur et Madame Bernard Jeannotat-Fleury, à Domdidier ;

Monsieur et Madame Jean Fleury-Maurer ;

Monsieur et Madame Léon Fleury-Battistini et leur fille, à Delémont ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Hublard-Comte ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Charles HUBLARD
née Marie FLEURY

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dimanche, dans sa 62e année, après une longue maladie, supportée vaillamment, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 décembre 1968.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, mardi 24 décembre, à 8 h. 30.

Cérémonie au cimetière, à 9 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile mortuaire :

RUE DE LA SERRE 32.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Locle

Le travail fut sa vie.

Madame et Monsieur Georges Rieser ;

Monsieur et Madame Léon Joliot, à Genève ;

Mademoiselle Ida Joliot ;

Monsieur et Madame Louis Joliot, leurs enfants et petits-enfants, en France ;

Madame Vve Yvonne de Kalbermatten, à Neuchâtel ;

Les enfants, petits-enfants de feu Tell Brandt ;

Mademoiselle Carmen Guillod, sa très dévouée gouvernante ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Edouard SCHMIDT

leur très cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parent et ami, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 75e année, après une pénible maladie supportée courageusement.

LE LOCLE, Girardet 26, le 22 décembre 1968.

Veillez et priez puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

Math. 25, v. 13.

Le culte et l'incinération auront lieu mardi 24 décembre, à 9 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

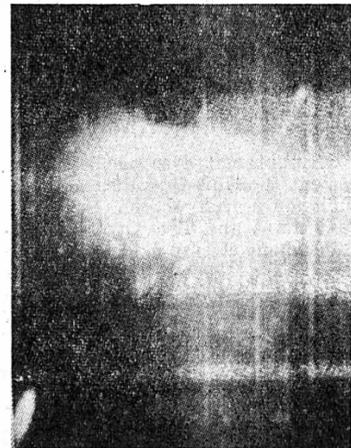
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La première émission télévisée depuis Apollo-8 a été un succès

F. Borman: « la terre est belle... »

A 200.000 kilomètres de la terre, les cosmonautes d'Apollo-8 ont tenu, hier à 21 heures, la promesse de leur rendez-vous avec des dizaines de millions de téléspectateurs.

Malgré l'énormité de la distance à parcourir par le signal vidéo, malgré la puissance très réduite de l'émetteur (la caméra miniaturisée d'Apollo a la diminution d'une boîte de cigares, pèse deux kilos et consomme 20 watts), les premières images montrant les trois occupants de la cabine devant leur tableau de bord ont été d'une qualité exceptionnelle.



La terre, telle que l'ont vue les téléspectateurs. (bélino AP)

Le déplacement de la caméra donne ensuite des images plus floues. Orientée en direction de l'un des hublots, elle montre l'image étonnante de la Terre vue de l'Espace : une grande tache brillante sur un fond sombre que traversent parfois des particules brillantes, peut-être des micro-météorites.

L'image disparaît, revient, mais de qualité médiocre puis s'améliore.

Cette fois, on distingue nettement les trois cosmonautes. Comme leurs camarades d'Apollo-7, ils font des démonstrations de l'état d'apesanteur en abandonnant de menus objets (crayons, brosses à dents) qui flottent autour d'eux. La caméra de télévision passe de main en main, montrant la cabine dans tous les sens.

Les trois hommes paraissent d'excellente humeur et en bonne forme physique. Pourtant quelques heures auparavant, on avait craint la contamination de la cabine par la redoutable grippe asiatique.

Frank Borman, commandant de bord, avait eu la nausée, des frissons, de la diarrhée, bref les symptômes d'un sérieux refroidissement. Le co-pilote William Anders « ne se sentait pas très bien ».

L'équipage avait pourtant été vacciné avant le départ. Par mesure de précaution on avait réduit au strict minimum les contacts entre les hommes d'Apollo-8 et les autres personnes. Tout cela aurait-il donc été inutile ? Les responsables n'avaient pas oublié que la grippe avait failli compromettre le vol Apollo-7.

Les médecins ordonnèrent donc à Borman de prendre sans retard des comprimés choisis dans l'assortiment qui garnit les troussees médicales du bord. Il faut croire que le résultat fut efficace, car le commandant de bord d'Apollo-8 est apparu aux téléspectateurs en disant qu'il se sentait « bien mieux maintenant ». C'est d'ailleurs lui qui a suppléé à la qualité médiocre des vues extérieures (explicable en partie par le fait que le passage de l'objectif normal au téléobjectif ne s'était pas fait) en faisant un petit commentaire : « La Terre paraît belle, vraiment

Un homme sur la Lune en mai ?

Le général Samuel Phillips, chef du programme « Apollo », a laissé entendre samedi au cours d'une conférence de presse que les Etats-Unis pourraient tenter de poser un vaisseau spatial habité sur la lune en mai ou juin prochains. Le vol d'« Apollo 11 », qui devra accomplir cette nouvelle étape, reste toutefois toujours prévu pour juillet ou août. Il n'est pas exclu que les étapes soient brûlées, soit en fixant au vol d'« Apollo 9 » une mission d'alunissage, en équipant l'ensemble du « module d'alunissage » prévu pour « Apollo 11 », soit en éliminant tout simplement l'expérience d'« Apollo 10 ».

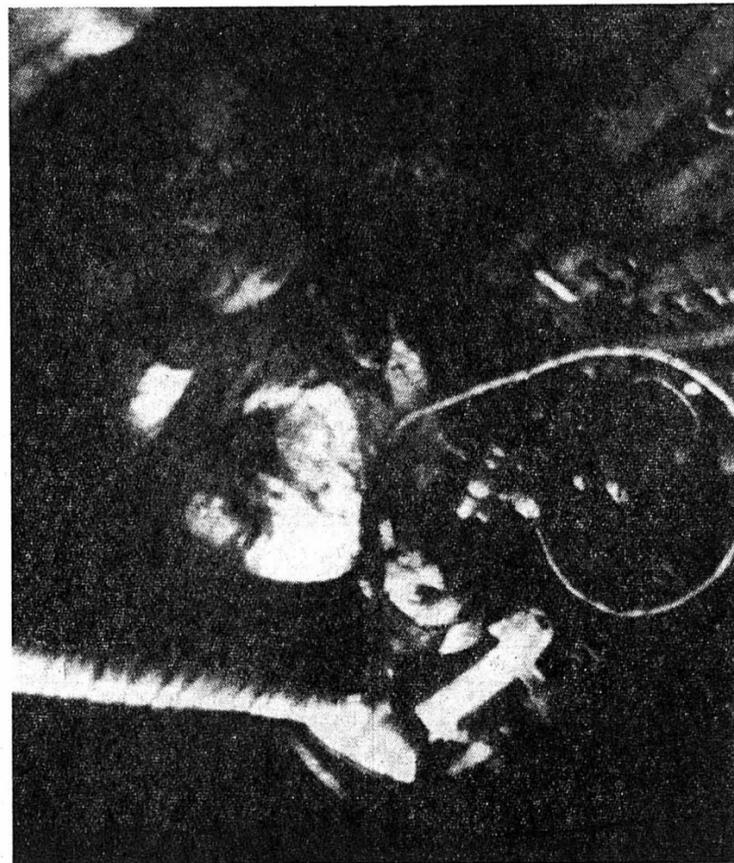
(upi)

belle. On la voit sur un fond bleu, entourée de nuages blancs ».

Il a donc suffi de quelques comprimés et de deux heures de sommeil pour que Borman fût, si l'on peut dire, remis sur pied.

Le Dr Charles Berry, médecin des cosmonautes, n'exclut pas que William Anders et James Lovell puissent être atteints du même mal que leur chef, qu'il résume en disant que c'était « 24 heures de gastro-entérite ». Il ne semble pourtant pas que l'objet principal de la mission Apollo-8, le voyage circumlunaire, s'en trouverait compromis.

« Nous attendrons le surlendemain a dit Borman en prenant congé des téléspectateurs. Nous serons alors à une centaine de kilomètres de la Lune. Nous vous avons envoyé ces images à peu près à mi-chemin de la Terre et de la Lune. Apollo-8 vous dit au revoir ».



Le major Anders en état d'apesanteur, pendant l'émission.

« Bonne fête maman » a ajouté Lowell en souriant à l'objectif.

C'est ce soir, à une cinquantaine de milliers de kilomètres de la Lune qu'aura lieu la prochaine émission télévisée depuis le vaisseau spatial.

La conclusion ? Le Dr Berry la formule ainsi : « J'espère que ce ne sera pas la même chose pour tous les vols Apollo. Je n'ai pas envie de continuer à soigner les maladies spatiales... »

Enfin, j'aime mieux que cela ne se soit pas produit pendant la phase sur orbite lunaire. J'espère que cette phase ne nous posera pas de problèmes ».

Et comme le dit le contrôleur principal du vol, Clifford Charlesworth, si l'on met à part l'épisode médical, « tout s'est très bien passé » pour cette deuxième journée d'Apollo-8 dans l'Espace.

(upi)

Jambon et gâteaux... mais en bouillie !

Samedi 21 h. GMT : une première correction de trajectoire sera effectuée dans la soirée, annonce la NASA. Tout va bien à bord et les communications radio sont excellentes. « La Terre ressemble à un disque », déclare Borman. « Je vois de Gibraltar à la Floride, l'Afrique occidentale est magnifique », dit Lowell.

23 h. GMT : Apollo-8 se trouve à 73.300 km. de la Terre et poursuit son vol à une vitesse décroissante d'environ 2670 mètres-seconde. F. Borman constate que les étoiles sont moins visibles que de la Terre. « Le ciel semble plus clair autour de la Lune », dit-il.

Dimanche : 00h. 00 GMT : correction de trajectoire effectuée par l'équipage qui met à feu pendant deux secondes le moteur de la cabine

spatiale. Le vaisseau est à plus de 100.000 km. de la Terre.

2 h. GMT : les cosmonautes ont quitté leurs combinaisons spatiales pour endosser leurs combinaisons de vol, plus légères. Ils déjeunent de jambon, gâteaux à la vanille, pêches — le tout en bouillie — et jus de pamplemousse.

6 h. GMT : la NASA annonce que les cosmonautes ont rencontré quelques difficultés mineures pour effectuer leurs observations. Deux hublots — sur cinq — ont été obscurcis par une buée légère et un troisième est devenu « totalement opaque ».

12 h. GMT : le vol se poursuit exactement selon les prévisions. Apollo-8 est à 160.000 km. de la Terre, presque à mi-distance du but. (upi)

Faillite des Américains au Vietnam, déclare le général Giap

Une manifestation de masse s'est tenue samedi à Hanoi pour marquer l'anniversaire de la fondation de l'armée populaire nord-vietnamienne (22 décembre 1944) et du début de la résistance contre le régime français (19 décembre 1946).

En présence du président Ho Chi-minh et du président du Conseil Phan Van-dong, le ministre de la Défense Nguyen Giap a prononcé un discours mettant l'accent sur « la faillite complète » de la stratégie américaine au Vietnam.

« Les impérialistes US ont été forcés de s'enfoncer dans la voie de l'échec, a déclaré le chef du gouvernement de Hanoi dont les propos

sont rapportés par l'Agence vietnamienne de presse.

« ...Les agresseurs US se sont heurtés à la force indomptable de 31 millions de compatriotes du Sud et du Nord, unis pour lutter dans la grande guerre populaire.

« Aujourd'hui nos compatriotes et nos combattants à travers tout le pays se trouvent dans une situation

militaire et politique plus favorable que jamais. »

Un bateau-citerne britannique a explosé hier matin dans le port de Nha Trang, au Vietnam du Sud. L'explosion a vraisemblablement été causée par une mine vietcong. Après l'explosion, le pétrole s'est déversé dans la mer. Il n'y a pas de victimes et il n'y a pas eu non plus d'incendie. (reuter, upi)

L'équipage du « Pueblo » libéré ce matin

Le porte-parole du Département d'Etat, M. Robert MacCloskey, a officiellement annoncé, hier matin, que les 82 membres de l'équipage du navire-espion américain « Pueblo » avaient été remis en liberté par les autorités coréennes du Nord avant Noël. Ils ont été, en effet, remis au commandement américain en Corée cette nuit à 3 heures.

L'accord a été réalisé à l'issue de la 28e réunion des représentants américains et coréens du Nord, qui s'étaient réunis à Pan-Munjom, dans la nuit de samedi à dimanche.

Les Nord-Coréens annoncent que les Etats-Unis ont signé « un document » dans lequel ils présenteraient des « excuses pour leur espionnage ». Les Etats-Unis avaient envoyé un

bateau espionner dans les eaux territoriales de la Corée du Nord. Le bateau avait été arraisonné et conduit dans un port nord-coréen le 23 janvier dernier. A l'époque, les Américains avaient soutenu que l'incident s'était produit en haute mer. (upi, afp)

LE TELEPHONE DE NOTRE CORRESPONDANT A PARIS

Vers un nouveau parti socialiste français

La SFIO (Section française de l'Internationale Ouvrière) est morte ! Vive le parti socialiste ! C'est ce qu'a décidé le Congrès extraordinaire de la SFIO réuni pour la dernière fois à Puteaux, à la fin de la semaine. Il s'agissait de se prononcer sur les suites de l'échec de la Fédération de la gauche, échec dû aux tendances divergentes qui régnaient en son sein — notamment au sujet des rapports avec les communistes — ce qui avait déjà provoqué le départ des radicaux.

Trois tendances se sont manifestées. Un petit courant traditionaliste prônait la fidélité au vieux parti et refusait toute fusion. La tendance majoritaire, animée par M. Guy Mollet, était favorable à la création d'un nouveau parti, à condition de s'entourer d'un certain nombre de précautions, ce qui aurait nécessité un délai de six mois. La troisième tendance, celle de M. Defjerre, trouvait ce délai trop long et souhaitait un changement de personnel à la tête de l'ancienne SFIO. Il a été finalement décidé, à une importante majorité, que le nouveau « parti socialiste » verrait le jour le 1er janvier.

Il faut savoir si les socialistes et les membres des clubs, conduits par M. Mitterrand, parviendront à s'en-

tendre. Ces derniers voudraient disposer, au sein de la direction du nouveau parti, d'un nombre de sièges plus important que celui auquel ils pourraient normalement prétendre, cela pour ne pas être écrasés par leurs partenaires.

Quels seront les rapports avec les communistes ?

Des divergences peuvent également se produire au sujet des communistes. M. Mitterrand déclarait récemment que leur participation au pouvoir ne l'effrayait pas, tandis que M. Guy Mollet, au Congrès de Puteaux, ne voyait pas la possibilité d'élaborer avec eux un programme d'action gouvernementale.

MM. Mollet et Mitterrand ont ceci de commun que ni l'un ni l'autre ne veut être placé à la tête du nouveau parti. Cela ne signifie pas que le premier songe à faire retraite. Il accepterait, a-t-il dit, tout poste qu'on voudra bien lui confier, à l'exception de celui de secrétaire général. Ce qui a fait écrire à l'un de nos confrères : « Guy Mollet ne veut pas être le père de l'enfant qui va naître, mais il accepterait d'en être le tuteur ».

J'ajouterais que le Congrès de la SFIO a refusé un « Sénat des corpo-

rations », une « hausse régionalisation » et qu'il a appelé à « voter non au référendum illégal ». Il s'est également élevé contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces armées soviétiques et a estimé insuffisante la réaction des communistes français à cet égard. C'est ce qui a amené M. Guy Mollet à conseiller de garder les distances avec eux.

L'attention des observateurs politiques a été également retenue par la visite de 35 minutes que M. Antoine Pinay, ancien président du Conseil et ancien ministre français des finances du général de Gaulle, a faite à ce dernier. Le leader des indépendants avait rencontré deux fois, depuis un mois et demi, le premier ministre.

De là à conclure que, pour rétablir la situation financière, le général de Gaulle songerait à faire appel à l'homme qui a la confiance des Français, il n'y avait qu'un pas, qui a été aisément franchi.

Cependant, M. Pinay a déclaré que sa conversation avec le chef de l'Etat avait uniquement porté sur le voyage qu'il venait de faire aux Etats-Unis, et qu'il n'avait pas été question de politique intérieure. Il y a cependant des sceptiques.

James DONNADIEU

Collision de trains en Hongrie Plus de cent blessés

Un train de voyageurs a télescopé un train de marchandises, hier soir, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Budapest, annonce la radio hongroise.

Il y aurait plus de cent blessés et la radio a lancé un appel aux médecins pour qu'ils se portent à leur secours. Selon des témoins oculaires, il y aurait des morts. (upi)

TREVE DE 8 JOURS AU BIAFRA

Le colonel Ojukwu a annoncé hier à la radio une trêve de Noël de huit jours au Biafra, du 23 décembre à minuit au 31 décembre à minuit.

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Nouvelle échelle pour les pompiers de La Chaux-de-Fonds.
- 5 Chronique horlogère.
- 7 Réouverture de la route de La Clusette.
- 9 Centenaire fêtée en Ajoie.
- 11 Ferme incendiée près de Bienne.
- 13 Hockey sur glace : avant le tour final.
- 14 Les meilleurs sportifs de l'année récompensés.
- 16 Automobilisme : J. Siffert 3e en Argentine.
- 19 Renfort pour Lausanne-Sports.
- 21 Radio-TV.
- 23 Promotions civiques à Porrentruy.

Prévisions météorologiques

A l'exception de brèves éclaircies le temps demeurera généralement couvert, avec des chutes de pluie en plaine, et des chutes de neige au-dessus de 1300 mètres.